

la terre

1163 M-14926-2-2
BIBLIOTHEQUE MUNICIP
1210 EST SHERBROOKE,
MONTREAL 24 P.Q.

N O U S

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

D'AMÉRIQUE

Première section - 20 pages

VOL. XXXIV -- No 51 -- Montréal, le 13 mars 1963



*Le
temps
des sucres
est
bien
là...
enfin!*

(Photo Office provincial de publicité)

**On conseillera de
louer, plutôt que
d'acheter une terre...?**

(page 3)

**Les derniers efforts
de Carnation repoussés
par l'UCC**

(page 7)

**Proposition d'une
nouvelle formule
pour le prix des tomates**

(page 20)

Seulement

\$

300

AVEC UNE CAISSE DE 60 CARTOUCHES
DE GRAISSE ESSO MP

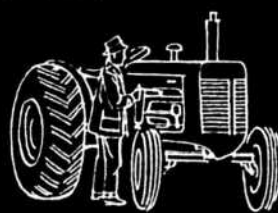


NOUVEAU PISTOLET GRAISSEUR PISTOL MATIC Esso

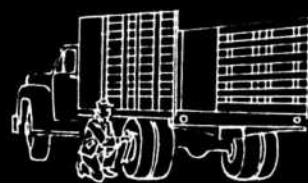
Pistolet graisseur universel de haute qualité, s'actionnant d'une seule main, avec raccord flexible de 12". Ce pistolet, qu'Esso détaille normalement à \$8.25, se compare très avantageusement à d'autres pistolets plus coûteux. Vous pouvez maintenant l'obtenir pour \$3.00 seulement—soit une économie de \$5.25—avec chaque caisse de 60 cartouches de graisse Esso MP que vous achetez chez votre agent Esso Imperial. □ Le PISTOL MATIC Esso est un appareil de précision, en épais acier plaqué. Il s'actionne facilement d'une seule main et donne une pression de 5,000 lb. Le raccord flexible de 12", compris dans le prix, vous permet d'atteindre aisément les godets de graissage les plus "mal places". □ Demandez une démonstration à votre agent Esso Imperial ou—mieux encore—procurez-vous tout de suite le nouveau PISTOL MATIC.



La graisse en cartouches Esso MP est la meilleure et la plus économique pour toutes vos machines agricoles



TRACTEUR



CAMION



MOISSONNEUSE

NOUVELLE HUILE Esso POUR SCIES À CHAÎNE "CHAINSAW TWINLUBE"

La première et la seule huile "à 2 fins" pour scies à chaîne au Canada: lubrifie le moteur et la chaîne.



VOTRE AGENT **Esso** EST BIEN DE SON TEMPS

IL VOUS OFFRE PLUS DE PRODUITS... PLUS DE SERVICES... PLUS D'AVANTAGES!

CLAUSES DU BILL 13 GARANTISSANT UN STATUT SPÉCIAL AUX COOPÉRATIVES

L'U.C.C. tout au cours de son histoire a contribué à la fondation, au maintien, à la consolidation et à l'expansion d'un grand nombre de coopératives en milieu rural. Elle croit fermement en la nécessité absolue du mouvement et considère qu'il s'imposera peut-être encore davantage avec la mise en application généralisée de la législation de la mise en marché des produits agricoles surtout si le projet à l'étude à Québec au cours des dernières semaines est adopté tel quel. Des coopératives existantes seront largement utilisées à cette fin puisque dans d'autres provinces on juge même à propos d'en fonder afin d'assurer une mise en marché ordonnée et il est possible qu'il soit nécessaire d'en mettre de nouvelles sur pied afin de répondre aux besoins futurs. Les coopératives sont donc considérées comme des outils précieux sinon indispensables d'une mise en marché ordonnée.

C'est pourquoi l'U.C.C. a accepté que les coopératives bénéficient d'un statut tout à fait spécial dans la législation de mise en marché. Le Bill 13,

tel que soumis par le gouvernement, comporte toutes les garanties nécessaires au développement du mouvement; c'est pourquoi l'U.C.C. a appuyé ce projet tel quel. Mais il ne faut tout de même pas que le moyen prenne la place de la fin et c'est la raison pour laquelle l'U.C.C. réclame la première place pour le syndicalisme que viendra compléter le coopératisme. Toute autre interprétation de l'attitude de l'U.C.C. serait absolument fautive.

Comme preuve que le Bill 13 offre aux coopératives une mesure de garantie suffisante et peut même être préjudiciable à une mise en marché ordonnée et efficace si on s'avisait d'en abuser, nous reproduisons ci-contre toutes les clauses du Bill 13 garantissant un statut spécial aux coopératives dans cette législation de mise en marché ordonnée des produits agricoles, qui devrait viser essentiellement à l'utilisation concrète et totale du syndicalisme agricole.

La direction.

SECTION I

DÉFINITIONS ET APPLICATION

1...

b) "association de producteurs": un syndicat coopératif d'agriculteurs, une association coopérative d'agriculteurs, une société coopérative agricole, une société d'horticulture, une société de patrons de fabriques de produits laitiers, une association ou un syndicat professionnel d'agriculteurs, une union, une fédération ou une confédération de tels syndicats et tout groupement professionnel ou coopératif de producteurs;

2. La présente loi ne doit pas être interprétée comme tendant à concurrencer l'organisation coopérative de la production et de la mise en marché des produits agricoles, mais elle doit l'être comme ayant pour objet de mettre à la disposition des producteurs et des consommateurs un moyen supplémentaire de mise en marché ordonnée et juste des produits agricoles.

Elle doit être appliquée à la lumière de ce principe et de manière à ne pas gêner l'action du coopératisme dans les régions et les secteurs de production et de vente où il répond ou est en mesure de répondre efficacement aux besoins, et de manière à profiter autant que possible du concours des coopératives pour l'établissement et l'administration de plans conjoints dans les secteurs de production et les régions où il est désirable d'en établir.

SECTION II

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES

9. La Régie a pour fonctions générales:

d) généralement, de collaborer avec les producteurs, les organisations coopératives ou professionnelles d'a-

griculteurs, les associations de consommateurs et les représentants du commerce des produits agricoles, pour favoriser une mise en marché ordonnée, efficace et juste des produits agricoles.

e) exempter de l'application de tout plan conjoint ou de tout ordre de la Régie, toute personne ou catégorie de personnes engagées dans la production ou la mise en marché d'un produit commercialisé ou de toute classe ou variété de ce produit;

14...

La Régie peut conférer à une association de producteurs, à la demande de celle-ci, les droits et obligations d'un acheteur pour les fins de la mise en vente en commun d'un produit commercialisé. Cette association cesse alors d'être considérée comme un producteur au sens de la présente loi.

SECTION III

COMITÉ CONSULTATIF

16. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut constituer, pour assister la Régie, un comité consultatif composé:

b) de personnes possédant une compétence spéciale dans diverses branches de la production et du commerce des produits visés par la présente loi et dans les domaines de la coopération et de la consommation.

SECTION IV

PLANS CONJOINTS DE MISE EN MARCHÉ

21. Le projet de plan conjoint doit indiquer:

f) le ou les agents de négociation et le ou les agents de vente des producteurs intéressés; ces agents peuvent être des personnes désignées à cette fin par le plan, ou une organisation coopérative ou professionnelle de

producteurs, ou l'office de producteurs lui-même, sous réserve de l'avant-dernier alinéa du présent article;

Pour les fins du paragraphe f, s'il existe une organisation coopérative groupant la majorité des producteurs de la ou des catégories de produits visés par ce plan, cette organisation a priorité pour être reconnue ou choisie comme agent de vente des producteurs intéressés.

22. Dans le projet de plan conjoint, au lieu de spécifier la composition de l'office de producteurs qui sera chargé d'appliquer le plan, les requérants peuvent désigner, aux mêmes fins, un syndicat professionnel composé exclusivement de producteurs de produits agricoles visés par le projet ou une union ou fédération de tels syndicats professionnels ou une association coopérative d'agriculteurs ou société coopérative agricole ayant pour seul objet la mise en marché de ces produits agricoles.

Lorsque l'exécution d'un plan conjoint est confiée à un tel syndicat professionnel, union, fédération, association ou société, celui-ci est investi, sous son nom corporatif, de tous les pouvoirs et attributions d'un office de producteurs, et la Régie peut lui déléguer les pouvoirs qu'elle juge nécessaires et révoquer cette délégation.

23. Toute association de producteurs peut soumettre à la Régie une demande d'approbation de plan conjoint pour la mise en marché d'un produit agricole intéressant ses membres ou quelques-uns d'entre eux, en observant, mutatis mutandis, les formalités prévues par les articles 20 et 21, avec le même effet que si la requête était signée par dix producteurs; dans ce cas, la requête et le plan doivent être accompagnés d'une copie dûment

certifiée d'une résolution du conseil d'administration de l'association autorisant la présentation de cette demande et approuvant le projet de plan.

24. La Régie peut recevoir ou rejeter la demande d'approbation du plan.

Elle doit tenir compte, pour les fins de sa décision sur cette demande, des circonstances qui peuvent en conditionner l'opportunité, notamment du mouvement coopératif agricole, des climats, de la nature des sols, de la qualité et du volume de la production à écouler, des débouchés commerciaux, de la concurrence extra-provinciale, des conditions économiques, des intérêts légitimes des producteurs et des consommateurs, et particulièrement du bien commun et de l'intérêt public.

27. Toute association coopérative ou professionnelle d'acheteurs, de consommateurs, de voituriers ou d'autres personnes liées par le plan peut demander à la Régie son accréditation comme représentant des intéressés de même catégorie dans le plan en question.

Si la Régie vient à la conclusion que l'association offre un caractère suffisamment représentatif de tous les intéressés de même catégorie, elle peut lui accorder l'accréditation et dès lors cette association les représente tous pour les fins de négociation et d'entente avec les producteurs.

SECTION VII

RÈGLEMENTS

44. La Régie peut adopter des règlements, conciliables avec la présente loi, pour

h) exempter toute personne ou catégorie de personnes de l'application des règlements ou d'une partie des règlements;

la terre des champs
PAR D. E. GRANDPRÉ

ACHETER OU LOUER?

Les journaux agricoles de langue anglaise accorderaient-ils par hasard un peu plus d'attention aux écrits de leurs confrères de langue française? On serait porté à le croire. A quelques reprises ces derniers temps, des questions soulevées dans la TCN ont rebondi deux ou trois semaines après dans des journaux agricoles de langue anglaise. Peut-être s'agit-il de simples illusions ou de pures coïncidences! Mais il faut reconnaître -- et non sans un certain plaisir -- que les coïncidences tendent à se multiplier, à se répéter.

Il y a quelque temps, par exemple, on faisait illusion dans cette chronique d'un prix à la hausse des bonnes terres chez nous, et davantage encore aux

Etats-Unis. Or voici qu'on aperçoit un article sur le même sujet dans la dernière livraison du "Rural Co-operator", organe de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario. On y traite du prix des terres dans la province voisine et de législations adoptées en Suède pour régir le commerce des terres propres à l'agriculture. L'auteur en est M. C. Belyea, directeur des recherches à la Fédération ontarienne.

Etant donné que la question y est envisagée sous un aspect nouveau, le lecteur de la TCN sera peut-être intéressé à en lire le résumé.

COÛT ONÉREUX

Nombreux sont les cultivateurs qui ont déjà agrandi ou songent

à agrandir des étendues en culture jugées trop restreintes, écrit M. Belyea. Les uns recourent à l'achat direct tandis que les autres se contentent de louer, la plupart de ces derniers ne disposant pas du capital voulu.

Quelle que soit la méthode employée, poursuit l'auteur, ces cultivateurs se rendent compte qu'il devient de moins en moins facile de s'approprier les vraies bonnes terres cultivables. Pour ceux qui achètent, il est à peu près certain que le coût d'étendues supplémentaires deviendra onéreux.

C'est facile à prévoir, viendra un temps où la location (au lieu de l'achat) sera la méthode courante d'accroître la superficie des fermes ontariennes. Les

déboursés argent comptant pour l'acquisition de terrain additionnel, simplement pour jouir du luxe aléatoire d'être propriétaire, peut être un motif de contentement personnel, mais n'apportera guère de satisfaction au chapitre des revenus... Surtout si, par après, on se rend compte que les ressources en capital sont trop minces pour acheter les machines ou bestiaux nécessaires à la bonne exploitation des étendues acquises".

HAUSSES VARIABLES

Et M. Belyea d'affirmer ensuite que la tendance à louer, au lieu d'acheter, existe déjà. Il attribue le phénomène à la hausse marquée du prix des terres fertiles ou profitables quant au site. Hausse variable, fait-il observer, relativement modérée dans des comtés comme Bruce et Grey, mais quasi fantastiques dans le voisinage des grandes agglomérations urbaines et dans les régions à cultures spéciales en bordure (Suite à la page 19)

la terre

Propriété de L'UCC - Fondée en 1929
515, avenue Viger, Montréal
Tél. Victor 2-6431

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR:
Paul-Henri Lavoie, B.S.A.
SEC. DE LA REDACTION:
Jacques Laliberté

Membre de
l'"Audit Bureau of Circulation"

Composition/Montage
LITHOGRAPHIE
RIVE SUD
Imprimé par
LES PRESSES
LITHOGRAPHIQUES
DE QUEBEC INC.

Publié le mercredi de
chaque semaine
Abonnement:
1 an, \$1 - 3 ans, \$2 - 5 ans, \$3
Le Ministère des Postes, à Ottawa,
a autorisé l'affranchissement en
numéraire et l'envoi comme objet
de 2e classe de la présente
publication.

De la science à la pratique

avec une équipe de professeurs de la faculté d'Agriculture de l'Université Laval

L'ÉLECTRIFICATION RURALE, FACTEUR DE PROGRÈS DANS LES RÉGIONS AGRICOLES*

L'électricité est le nerf du progrès de notre époque. Pour bien évaluer le progrès réalisé, il faut prendre un certain recul, observer ce qui s'est fait, faire le bilan et corriger s'il y a lieu, le sens de l'impulsion imprimé par les événements et les hommes au développement de l'électrification rurale.

La nature même de l'électricité, sa souplesse qui lui permet de se transformer en lumière, en chaleur, aussi bien qu'en force motrice la destinait d'abord aux grandes industries, et ensuite aux villes qui, dès le début, s'arrachaient les tranches les plus importantes de la production de l'électricité. Les compagnies d'électricité ont été lentes à accepter le marché rural; sa faible densité de population leur faisait craindre une immobilisation trop forte pour les revenus anticipés. En 1945, le gouvernement établissait l'Office de l'Électrification Rurale, qui, sous la formule des coopératives, permettait au milieu rural de disposer des sommes nécessaires au développement d'un réseau électrique et de bénéficier ainsi des bienfaits qu'apportent l'électricité.

L'électrification rurale, forme presque complète de l'équipement collectif, a trop longtemps eu le sens restreint de construction de ligne de distribution de l'électricité dans les régions rurales, alors qu'il fallait entendre aussi, l'emploi de l'électricité dans les foyers ruraux et son utilisation à l'exploitation de la ferme. Ce dernier aspect a trop longtemps été négligé.

L'ÉLECTRICITÉ A LA FERME

Notre réseau électrique s'étend sur une longueur de 44,000 milles de lignes et pousse ses ramifications dans les coins les plus éloignés de nos campagnes. Le dernier recensement national, en 1961, nous dit que 98% de nos fermes sont pourvues de l'énergie électrique, soit 92,500 fermes sur un total de 95,700 que compte notre province. C'est un progrès des plus appréciables, et si l'on se reporte à 1931, nous n'avions alors que 14% des 135,000 fermes du Québec qui étaient électrifiées. Jusqu'en

1941, la moyenne de consommation en kilowatt-heure ne dépassait pas 360 par année et par ferme, c'est-à-dire, à peine 1 kilowatt par jour.

Pour beaucoup, le milieu rural n'est composé que du cultivateur, alors que la structure sociale de ce milieu est de fait, beaucoup plus complexe. C'est d'abord le cultivateur, très bien, mais c'est aussi celui qui ne s'adonne pas à l'agriculture et qui trouve son gagne-pain à travailler dans la petite industrie rurale; c'est le commerçant, c'est même le rentier du village. Nous voyons qu'il y a une population rurale agricole et une population rurale qui tire son revenu d'activités autres que celles de l'agriculture. Les besoins en énergie électrique de l'un et de l'autre sont donc bien différents. Si l'on établissait cette distinction entre les différentes classes rurales, la moyenne de consommation de la ferme dépasserait de beaucoup les 2,000 kilowatt-heure que nous avons en 1961. Si je me reporte à une brève enquête faite en 1959, faite de la façon que je viens de vous décrire, la consommation moyenne de nos fermes dépasserait les 3,600 kilowatt-heure par an, ce qui, à mon sens, serait plus près de la vérité et conviendrait mieux à une province qui produit 47% de l'énergie électrique du Canada.

L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Mais nos fermes sont-elles toutes équipées pour mettre à profit les avantages que leur offre l'électricité? Et par équipement, j'entends ce qu'on est convenu d'appeler la filerie électrique.

En nous reportant au début de l'électrification rurale, nous savons que la distribution sur la ferme est faite en fonction de l'éclairage, plutôt qu'en fonction de la machinerie qui pourrait un jour servir à l'exploitation de la ferme. Et l'on a peut-être manqué de prévoyance; sur un grand nombre de ces fermes, le câblage électrique n'a pas été renouvelé; il a vieilli et s'est détérioré; il n'a pas la capacité de porter le courant qui actionne les puissants moteurs électriques des machines agricoles. Dans bien des cas, une filerie défectueuse et trop faible, est la cause d'incendies désastreux. Il y a sur nos fermes, plus de 70% de ces systèmes de distribution électrique qui ne peuvent répondre à la demande en énergie électrique que peut lui imposer le cultivateur. Pour accroître sa production, le cultivateur ne peut plus compter sur la main d'œuvre agricole, il devra avoir recours à la relève que lui offre l'énergie électrique. L'après-guerre a vu la mécanisation intensive des travaux des champs pour cette même raison. Et pourtant, les travaux des champs ne comptent que pour 20% des travaux faits sur la ferme. Aujourd'hui, le cultivateur passe quatre fois plus de temps à travailler dans ses bâtiments et dans les environs immédiats de ses bâtiments que dans ses champs et cette tendance s'accroît de jour en jour.

DIFFUSION DE L'INFORMATION

Le cultivateur devra être mieux informé afin de bien connaître les techniques les plus au point de l'emploi de l'électricité qui l'aideront, en améliorant les résultats de son travail, à diminuer le coût de revient de ses produits et à assurer ainsi la rentabilité de sa ferme. L'exploitant de la ferme peut confier à l'électricité, qui est de quelques centaines de fois moins coûteuse que la main-d'œuvre agricole, de nombreuses tâches fastidieuses, telles que de pomper l'eau, écurer l'étable, convoyer les balles de foin, vider le silo de son ensilage, et bientôt, soigner les animaux. Sans l'électricité, l'industrie laitière ne pourrait maintenir les normes d'hygiène nécessaires à la production d'un lait de haute qualité. Le contrôle du milieu par la ventilation est nécessaire pour atteindre les rendements élevés auxquels l'agriculture soumet ses animaux domestiques.

Je crois que dans notre province, nous n'avons pas assez appuyé sur les avantages de l'électricité dans l'économie de la ferme. Je ne connais qu'une seule compagnie d'utilité publique qui ait un service rural bien organisé afin de diffuser dans les milieux agricoles les dernières techniques propres à l'électrification de la ferme. Les agronomes de ce service ont fait un travail d'éducation des plus précieux. J'ose espérer que malgré les changements importants que doit subir notre industrie hydro-électrique, que ce service d'éducation ne sera non seulement maintenu, mais développé au sein de cette même industrie et étendu à toute la province afin d'en faire bénéficier notre agriculture.

Cette dernière traverse une phase de réorganisation; nous avons vu le nombre des fermes diminuer de 22% entre 1951 et 1961. Le cultivateur doit faire appel à chaque instant à tous les moyens qui peuvent l'aider à rendre profitable l'industrie agricole. L'électricité met à la portée de l'agriculture toutes les techniques de l'automatisation qui l'aideront à réaliser de grands progrès et à augmenter encore le volume de la production agricole. J'insiste sur la diffusion qu'on devra faire de ces techniques. Il n'est pas permis à l'agriculture de conserver du retard dans ce domaine.

La technique, il faut en prendre conscience, fournit à la production agricole une faculté d'adaptation beaucoup plus importante qu'autrefois. Les progrès qu'elle apporte doivent faire autre chose que de traverser seulement nos campagnes. Mise en œuvre, en tenant compte des impératifs particuliers de l'économie rurale, elle doit vivifier toutes les cellules de notre milieu agricole. Pour que notre agriculture garde sa place dans la révolution industrielle que nous vivons, l'équipement de nos fermes est, à l'heure actuelle, l'une des tâches urgentes pour assurer la prospérité agricole du Québec.

Yves CHARTIER, agronome, Ing. p.

* Extrait d'une conférence prononcée à St-Georges de Beauce, le 12 février 1963, à l'occasion de la Semaine nationale de l'électricité.



Le magnésium et la culture de la pomme de terre

Dr. Gérard Ouellette, agronome

A cause de leur nature sableuse, la majorité des sols à pommes de terre de la province de Québec sont pauvres en magnésium, l'un des 16 éléments nutritifs essentiels à la croissance des plantes. Dans le passé, on utilisait presque toujours le fumier, seul ou additionné d'un engrais chimique, pour fertiliser la pomme de terre; ceci explique partiellement le fait qu'il n'y avait pas ou peu de carence de magnésium. Il faut de plus se rappeler qu'on cultivait jusqu'à récemment dans la province de Québec presque exclusivement la Montagne verte. Or, de toutes les variétés actuellement cultivées dans cette province, il semble que la Montagne verte ait les plus faibles exigences en magnésium alors que la Keswick possède les plus élevées. Enfin, les rendements plutôt bas dont se contentaient les producteurs à cette époque ne contribuaient pas tellement à épuiser le sol.

La commercialisation de plus en plus prononcée de cette production est accompagnée par l'abandon en tout ou en partie des engrais organiques et leur remplacement par les engrais chimiques. Il ne faut pas se surprendre alors si les symptômes de carence de magnésium sur la pomme de terre deviennent de plus en plus communs sur les sols sableux de la province de Québec. Ces symptômes trouvent leur première manifestation dans la couleur pâle et les tissus cassants des feuilles inférieures. Si l'on est en présence de carence très prononcée, et heureusement ceci n'est généralement pas le cas, on verra le trouble s'étendre à presque toute la plante. A ce stade, le tissu

interveineux devient bombé et rempli de taches brunes, et la plante entière est rabougrie.

Il appert d'une étude poursuivie à la Station de Recherches de La Pocatière qu'une application de 20 tonnes de fumier à l'acre peut réduire jusqu'à une proportion de 60 pour cent les dommages causés à la pomme de terre par un manque de magnésium par tonne, ou l'usage de 1200 livres de 6-12-12 contenant 2 pour cent de magnésium, ont amené un contrôle presque complet, excepté chez les variétés Keswick et Irish Cobbler qui semblent avoir des exigences plus élevées en cet élément que la plupart des autres variétés cultivées dans la province de Québec. Les augmentations de rendements dues à l'addition de magnésium au fumier et à l'engrais chimique ont été, pour une moyenne de 6 variétés, de 23 et 37 minots respectivement. Dans le cas de carence très prononcée sur les variétés Keswick et Irish Cobbler, il a fallu, pour assurer un contrôle absolu, suppléer l'application de magnésium au sol par l'arrosage du feuillage une ou deux fois au moment où la croissance était la plus active.

Il semble donc que les producteurs de pommes de terre du Québec n'aient d'autre alternative que d'appliquer du magnésium aux sols sableux servant à la culture de cette plante, surtout s'ils n'ont que peu de fumier à y consacrer. C'est d'ailleurs ce que le Conseil des Engrais chimiques suggère dans son Bulletin de recommandations. Tous les manufacturiers d'engrais chimiques de la province offrent à leurs clients des engrais à pommes de terre contenant 2 pour cent de magnésium.

Le cours à domicile

Prochaine leçon: L'ARDA

A cause de circonstances exceptionnelles, il nous est impossible de publier le cours à domicile de cette semaine. Toutefois, les lecteurs sont priés de prendre note que la prochaine leçon portera sur un thème fort d'actualité: l'ARDA.

Dans la leçon 15 de la semaine dernière, il s'est glissé une légère erreur. Au deuxième paragraphe de la dernière colonne, au lieu de "La première saison, les cultivateurs semèrent surtout des fraises pour enrichir le sol en hydrate", il aurait fallu lire: "La première saison, les cultivateurs semèrent surtout du trèfle pour enrichir le sol en nitrates".



NOUVELLES DE LA 11e HEURE

OEUF: prix stables à Montréal

Offre limitée sur la plupart des marchés aux oeufs la semaine dernière. A quelques endroits, gains de 1-2 cents des catégories supérieures et de 1 à 3 cents des catégories inférieures. La presque totalité des marchés de l'Est se contentaient cependant d'afficher un ton stable -- prix inchangés à la production.

Prix sur place au comptant: Montréal, aucun changement pour A gros (49-50 c.) non plus que pour A moyens (47-48 c.); Toronto, stables aussi à 48 et 47 c. respectivement.

En Ontario, arrivages suffisants dans le secteur sud-ouest, mais insuffisants dans les autres régions, d'où approvisionnements accrus venant du Manitoba. Ventes très limitées aux usines de décoquillage.

A Montréal, marché actif, l'offre correspondant à la demande. Provinces atlantiques, marchés stables presque partout sauf à Terre-Neuve où les A gros fléchissent de 1 c.

VOLAILE: hausses et baisses

Ton généralement stable du marché de la volaille la semaine dernière, exception faite de quelques révisions aux grands marchés du centre du pays.

Volaille vivante: à Montréal, gains variant de 1/2 à 4 c. la livre des poules de poids moyen et lourd; à Toronto, mêmes classes, gains de 1-3 c. la livre; à Toronto également, un certain fléchissement aux prix des poulets pesant moins de 5 livres ainsi que des modifications aux écarts de prix des poulets de poids moyen.

Prix des poulets à griller et à frire -- moins de 5 livres, poids vif, catégorie No 1 -- aux principaux marchés du pays, rapport du 8 mars: Vancouver, 22 1/2 c.; Edmonton, 23-24 c.; Regina, 22 c.; Winnipeg, 21 c.; London (Ont.), 19-20 c.; Toronto, 19 c.; Montréal et Halifax, 20 1/2 c.

Volaille abattue: les poulets légers et les poules bien en chair se vendaient 1-2 c. moins cher à Montréal.

PORCS: baisse générale de \$1-\$2

Baisse marquée du prix des porcs la semaine dernière sur tous les marchés du pays.

Prix au producteur des porcs classés A: Toronto, recul de \$1,25 à \$1,75 les 100 livres -- \$26,30 - \$28.; Montréal, en baisse de \$1. à \$27.-\$28.; également baisses de \$1.-\$1,50 à Winnipeg; de \$2. à Edmonton; de \$2,10 à Calgary et de \$1,50 sur les marchés de la Saskatchewan.

VEAUX: marché plutôt stable

A Toronto, prix stables des veaux classés Bons et De choix à \$31.-\$38.; à Montréal, demande peu active, pertes occasionnelles de \$2., la cote demeurant la même que pour la semaine antérieure, à \$31.-\$35.; aucun changement à Winnipeg à \$32.-\$35., non plus qu'à Edmonton -- \$28.-\$32.

AGNEAUX: marché peu actif

Malgré des arrivages plutôt faibles, le marché des agneaux manifestait un ton plutôt faible la semaine dernière.

Les Bons se vendaient 50 c. moins cher à Toronto -- \$25,50; par contre, gain de 50 c. à Winnipeg -- \$21,50; Edmonton, stable à \$21.

Prix national (moyenne pondérée) des agneaux, du 1er juillet 1962 jusqu'à la mi-février de l'année en cours: \$19,20 les 100 livres.

Nombre d'agneaux et moutons importés des Etats-Unis la semaine dernière: 232; depuis le début de l'année: 1,522.

BOVINS: prix à la baisse

Réduction assez prononcée des arrivages de bovins la semaine dernière; instabilité de la demande et des prix pour toutes les classes et catégories. La baisse la plus notoire: \$1,50 les 100 livres des bouillons à Toronto.

Tableau d'ensemble des prix: bouillons, de stables à inférieurs de \$1,50; variantes de 25 c. vers le haut à \$1. vers le bas; vaches et taureaux, fluctuations de 50 c. dans les deux sens.

Bovins d'engrais: demande passablement bonne, mais dépréciée par le ton à la baisse des bovins d'abattage; baisses de 25 à 75 c. les 100 livres, chez les sujets lourds particulièrement.

Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 2,149 têtes.

PRIX: légumes de conserve en Ont.

Le niveau des prix des pois, du maïs et des tomates à conserve demeure le même que l'an dernier en Ontario, a déclaré à Hamilton le président de l'Office des producteurs de légumes, M. J. Howard. Le coût des fournitures et services n'est guère modifié non plus.

Petits pois, les frais de récolte et de livraison sont maintenus à \$15. la tonne; de la semence, à \$7,50 le boisseau de 56 livres.

Prix du maïs sucré maintenu à \$26. la tonne. Coût de la semence, 35 cents la livre; frais de récolte et de livraison, \$5,50 la tonne.

Tomates: \$41,50 la tonne, No 1; \$25,50 la tonne, No 2. Quelques changements en ce qui a trait à la livraison.

COTE: des oeufs--méthode à l'essai

Le ministre fédéral de l'Agriculture est actuellement à faire l'essai d'une nouvelle façon d'établir la cote ou le prix des oeufs sur les marchés de Montréal et de Toronto. Le ministre, M. Hamilton, a confirmé la chose en fin de semaine.

Le but de l'enquête: savoir si la nouvelle manière de rapporter les prix donne un tableau plus exact de l'état du marché et peut atténuer les fluctuations marquées de prix. Etude purement expérimentale pour l'instant; aucun changement prévu dans l'immédiat; plus tard peut-être si les résultats sont favorables.

BETTERAVES: pas d'entente encore

Aux dernières nouvelles, aucun accord n'est intervenu entre la Cie Canada & Dominion Sugar et l'Office des producteurs de betteraves à sucre de l'Ontario. Partie nulle après deux longues séances de négociations. Clauses du contrat offert par la Cie: les mêmes que pour l'an dernier.

Devant quelque 500 producteurs réunis à Chatham la semaine dernière, le président de l'Office, M. J. Van Raay, a déclaré que "malgré les discours électoraux, le Canada n'a pas encore de politique définie en ce qui a trait à la betterave à sucre. Nous n'en avons pas encore, dit-il, parce que le gouvernement d'Ottawa n'a pas le courage d'en adopter une ... On se contente de rapiéçage de clôture, alors que c'est une clôture neuve qu'il faudrait".

M. Van Raay a laissé entendre que les transformateurs se livrent à un jeu de coulisse contraire aux intérêts des producteurs.

AVIS aux travailleurs forestiers de RIMOUSKI

N'oubliez pas que vos congrès forestiers régionaux auront lieu à Squateck et Amqui les 26 et 27 mars prochain.

Tous les travailleurs forestiers se doivent d'assister à leur congrès. Par leur présence, ils auront l'occasion de se renseigner davantage sur les principales lois ouvrières, notamment, la Loi de l'Assurance Chômage, des Accidents du travail, du Salaire Minimum etc.

De plus, ils auront l'opportunité de gagner de très beaux prix de présences.

Mardi, le 26 mars 1963 à la Salle Paroissiale de Squateck. Inscription 9 hres de la matinée heure locale. Mercredi le 27 mars à l'Hôtel de Ville d'Amqui. Inscription à 9 hres de la matinée, heure locale.

(Communiqué)

Soutien aux prix de la betterave à sucre

Le gouvernement soutiendra la récolte de betteraves à sucre de 1963 au même niveau, à l'échelon national, que la récolte de 1962, apprend-on à l'Office de stabilisation des prix agricoles.

Le producteur canadien de betteraves à sucre sera ainsi protégé contre les fluctuations à la baisse des cours du sucre sur le marché mondial. Le prix de soutien sera fondé sur le rapport qui a prévalu ces dix dernières années entre la valeur moyenne déclarée (f.a.b.) du sucre brut importé et les prix versés au producteur par les betteraveries pour le sucre extrait des betteraves.

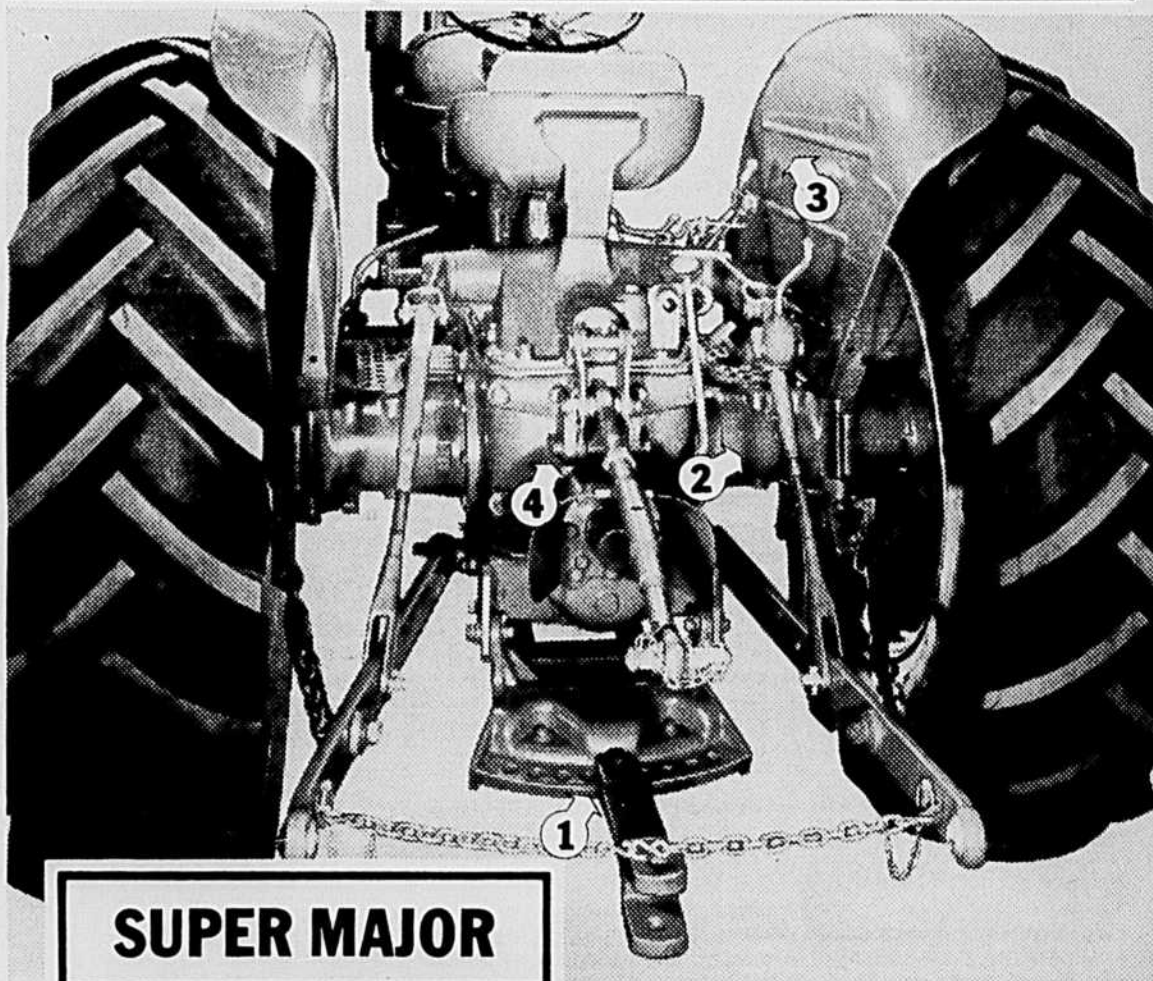
Suivant les calculs de l'Office, ce rapport est de 128 pour cent. Une valeur prescrite de \$4,29 les 100 livres de sucre brut importé se traduira donc par un prix de soutien de \$13,72 la tonne régulière de betteraves (250 livres de sucre), admettant que les producteurs négocient avec les industriels des contrats correspondant à ceux des dix années qui servent de base. Le soutien de \$13,72 la tonne équivaut à 109 pour cent du prix de base, comparativement à 106 pour cent en 1962.

Advenant que, pendant les 12 mois, la valeur moyenne déclarée (f.a.b.) du sucre brut importé devienne inférieure à 4,29 cents la livre, l'Office versera au producteur 1,28 cents la livre de sucre extrait de betteraves pour chaque cent de différence entre le norme de 4,29 cents la livre et la valeur moyenne déclarée du sucre brut importé.

Commentant la nouvelle, le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alvin Hamilton, a rappelé aux producteurs la nécessité de contrats aussi favorables que possible, au moins comparables à la moyenne des dix dernières années, de façon à obtenir de cette culture des recettes aussi élevées que possible et à tirer parti du prix national de soutien.

Si le prix mondial du sucre demeure aussi ferme qu'à l'heure actuelle, dit-il, il se peut que la valeur du sucre brut importé -- et non le prix de soutien -- détermine les revenus au producteur. Les clauses du contrat avec le transformateur deviendront dans ce cas l'unique facteur à décider des recettes totales.

(Comm.)



SUPER MAJOR

LE DIESEL FORD

...une force de traction de plus de 8,000 livres et une construction robuste

Le gros tracteur "bleu", construit comme seule la Ford peut construire un tracteur.

Une puissance énorme acheminée à l'arrière par une transmission résistante -- un poids et une solidité capables d'exploiter au maximum la puissance du tracteur.

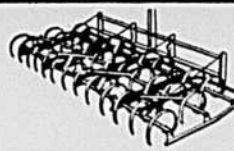
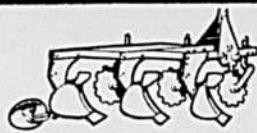
1. Barre d'attelage pivotante "heavy duty" assujettie au tablier de façon à assurer une bonne distribution de la force de traction.
2. Logements massifs pour les essieux et le différentiel.
3. Garde-boue larges, marchepieds, spacieux siège baquet.
4. Attelage massif à trois positions, adapté à la grande puissance de levage du tracteur.

Ce n'est qu'en prenant le volant d'un Super Major que vous pourrez en apprécier toutes les

qualités -- essayez le dispositif de blocage du différentiel, le système hydraulique perfectionné, les freins à disques, l'embrayage "heavy duty", ainsi que le puissant mais économique moteur diesel 4 cylindres, avec injection directe et soupapes en tête.



7332-CF



CONSULTEZ LE VENDEUR DE TRACTEURS FORD AU SUJET DE TOUTE MACHINERIE AGRICOLE

ACHETEZ BIEN

ACHETEZ CHEZ VOUS

ACHETEZ QUALITÉ

ACHETEZ FÉDÉRÉE

LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

1055 OUEST, BOULEVARD CRÉMAZIE, MONTRÉAL

Legrade

RÉDACTEUR: R. PERREault

L'AVENIR

de la coopération

Quelques coopérateurs de marque ont porté notre attention sur un article de M. Pierre Raymond intitulé "L'avenir de la coopération". Cet article a paru dans la livraison de janvier 1963 du périodique Coopération Agricole. Cette revue, publiée à Paris, a pour but de mieux faire connaître la doctrine coopérative. L'article que nous vous livrons a le mérite de décrire en quelques traits vigoureux les principaux problèmes qu'affrontent les coopérateurs de la France. Les coopérateurs du Canada trouveront aussi avantage à le lire et à l'analyser.

R.P.

Depuis trois quarts de siècles, la Coopération a été pour les agriculteurs français le meilleur moyen d'émancipation économique et sociale.

L'impulsion est née le plus souvent de la difficulté et de la nécessité: la Coopération a été dans de nombreux cas, au départ, une réaction de défense contre certains abus. Mais très vite elle a été bien plus que cela. Elle a joué un rôle éminent sur le plan technique, tant pour alléger le travail du producteur que pour lui permettre d'accéder à la spécialisation et à la modernisation. Elle a permis l'expansion dans le progrès et a réalisé un équipement que beaucoup de pays nous envient, véritable infrastructure d'intérêt général agricole. Elle a permis de mettre sur pied un magnifique instrument d'intervention économique, créé par les agriculteurs et pour les agriculteurs, d'abord sous la forme d'un secteur témoin bien vite dépassé pour devenir, dans les principales branches de l'activité agricole, l'une des bases fondamentales de l'organisation des marchés. La Coopération, enfin, a été une école et son rôle de formation et de promotion humaine est aussi important que son action sur le plan technique et économique.

Aujourd'hui, certains responsables du mouvement coopératif s'interrogent sur l'avenir de la Coopération.

Les attaques des adversaires traditionnels de la Coopération se poursuivent et s'intensifient, mais cela n'est pas un sujet d'inquiétude. Bien au contraire, car ces attaques sont la conséquence de notre réussite.

Les Pouvoirs publics, de leur côté, semblent prendre à l'égard de la Coopération des positions s'écartant sensiblement de la politique traditionnelle précédente.

On rend hommage à la Coopération, on lui tire le chapeau, mais on invente les "groupements de producteurs", les "comités économiques agricoles" et toute une machinerie qui, sous contrôle de l'Etat, vise essentiellement à intégrer la production et la commercialisation des denrées agricoles dans un ensemble de tuyauterie dont le Ministre tiendrait les robinets. On fait une place dans cet ensemble à la Coopération, mais sans lui donner de garanties suffisantes concernant le respect des circuits d'écoulement qu'elle a établis au prix de longs et patients efforts.

Les textes déjà parus en cette matière, ne nous gênent guère, car très vite l'expérience aboutira à montrer à ceux qui ont cru trouver une nouvelle panacée qu'il n'y a pas dans ce domaine de miracle, qu'il n'existe pas de droits sans obligations ni discipline professionnelle. Et ceux pour qui la recherche de formules nouvelles résulte d'une fuite devant les responsabilités de la Coopération s'apercevront très vite qu'ils se sont trompés. Mais d'autres textes en préparation risquent d'être plus graves pour nos organisations. C'est le cas notamment du texte sur le prix de retrait qui, d'après ce que nous en savons, pourrait aboutir à contraindre une coopérative à renoncer à ses circuits traditionnels pour apporter les produits devant le cadran d'un marché aux enchères local, ce qui serait la négation absolue de la Coopération telle que nous la concevons.

Nous avons fait les réserves qui s'imposent, comme nous les avions déjà faites en matières de marchés-gares et de marchés d'intérêt national. Mais nous devons demeurer vigilants.

Un autre élément fondamental de la politique ministérielle est le DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE CONTRACTU-

ELLE, c'est-à-dire la généralisation de contrats, entre industriels ou négociants et producteurs de leur zone de collecte, souscrits dans le cadre de contrats-types ou d'accords inter-professionnels homologués.

Ici encore, les droits de la Coopération doivent être sauvegardés, et notamment SON DROIT NATUREL A L'EXPANSION, comme cela a été souligné lors du congrès d'Arcachon. Les agriculteurs doivent conserver le droit de se grouper afin d'exercer collectivement, dans les meilleures conditions possibles, toutes les activités attachées à leur profession.

Il semble que l'idée de ceux qui ont conçu cette nouvelle politique soit de RESERVER DESORMAIS L'AIDE DE L'ETAT, d'une part, aux groupements de producteurs reconnus et, d'autre part, aux industriels ou négociants ayant souscrit des contrats dans le cadre ci-dessus rappelé. C'est un coup de barre très important dans la politique des Pouvoirs publics et il est bon que les coopérateurs en prennent conscience et en tirent les leçons qui s'imposent.

Si l'on ajoute à cela que les structures du commerce se modifient rapidement et tendent vers une concentration extrêmement puissante, il est évident que la Coopération agricole a le devoir impérieux de définir une politique et de la mettre en application sans retard.

La Coopération est-elle une formule dépassée? Les jeunes ont-ils perdu la foi coopérative? Devons-nous rajeunir nos structures et nos méthodes? Autant de questions auxquelles nous devons répondre. L'année 1963 devra être pour nous celle de l'examen de conscience et des décisions viriles.

L'organisation des marchés, l'existence même d'un réseau coopératif puissant, en atténuant les difficultés des agriculteurs, rendent moins perceptibles à certains, notamment à beaucoup de jeunes, l'importance vitale de l'action coopérative, un peu comme les arbres cachent la forêt.

Non, la Coopération n'est pas une formule dépassée, car elle est universelle, c'est-à-dire de tous les lieux et de tous les temps, s'adaptant à toutes les activités humaines. Ce sont les structures et les hommes qui vieillissent, non la Coopération.

Elle est humanisme car elle place l'homme au centre de ses préoccupations. Et ceci nous crée le devoir impérieux de penser d'abord aux hommes, de faire monter cette sève sans laquelle notre oeuvre deviendrait un arbre sec.

Former les jeunes, les appeler aux responsabilités, rajeunir les cadres, tel est notre premier devoir. Le reste suivra et l'avenir de la Coopération sera sauvegardé si nous savons d'abord sacrifier à cet impératif humain.



Présentation du Trophée au gagnant provincial du concours d'avoine 1962 sous les auspices conjointes de la Coopération Fédérée de Québec et des Ministères Fédéral et Provincial de l'Agriculture. Le Patron d'honneur de cette cérémonie, qui s'est déroulée le 15 février dernier au Palais du Commerce, était son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province, M. Paul Comtois, que l'on voit ici avec M. André Auger, directeur du Bureau des productions végétales, Ministère de l'Agriculture, Québec. M. Art. O'Donoghue, président de "Les Engrais Chimiques du Québec Inc.", M. Albert Gingras, cultivateur, président de la Coopération Fédérée de Québec, et l'heureux gagnant, M. David Madore, Ile Perrot.

Le concours d'avoine

Discours du président de la Fédérée

Nous avons le plaisir de vous présenter le texte du discours de M. Albert Gingras, président de la Coopération Fédérée de Québec, à l'occasion de la récente cérémonie qui marquait le couronnement du Concours Provincial d'Avoine 1962.

"Je suis heureux, à titre de président de la Coopération Fédérée de Québec, d'ouvrir cette cérémonie qui marque le couronnement du Concours provincial d'Avoine 1962..."

"...C'est à la suggestion du Ministère provincial de l'Agriculture que la Coopération Fédérée de Québec a collaboré à ce concours en prêtant ses services et ceux de ses sociétés affiliées, comme en acceptant de payer les deux tiers des prix offerts aux gagnants."

"Cette collaboration, la Fédérée l'a offerte très consciemment au fait que la production des céréales est largement déficitaire dans le Québec. Et s'il n'est pas possible de réduire à néant nos importations de semences et de grains de provende, nous croyons néanmoins que l'encouragement suscité par ce concours est susceptible d'améliorer et d'augmenter notre production québécoise de céréales."

"La Fédérée a été heureuse de participer à ce travail de promotion, en étroite association avec les Ministères provincial et fédéral de l'Agriculture. Cette association tripartite a suscité chez tous -- agronomes, gérants de coopératives et cultivateurs -- une saine émulation. Et les résultats du concours démontrent à l'évidence combien notre travail conjoint est porteur de grandes espérances, puisque nos 121 concurrents ont obtenu un rendement moyen de 79 minots à l'arpent, soit le double du rendement moyen de l'avoine au Québec."

"La Fédérée est si confiante dans cette initiative qu'elle a décidé de patronner le Concours d'Avoine 1963. Dans le but aussi de rendre ce concours plus efficace et permettre ainsi la multiplication et l'utilisation sur une plus grande échelle des variétés d'avoine les mieux adaptées aux conditions du Québec, nous organisons, ce printemps encore, des cours sur les semences. Ces cours, comme ceux de l'an dernier, seront destinés aux gérants ou représentants des différentes coopératives agricoles situées dans la région No 2 où se tiendra le Concours 1963."

Albert GINGRAS,
Président.

Tour de force!

On demande en 1963 aux cultivateurs de la province de passer en très peu de temps d'un système d'exploitation de ferme de caractère quasi-médiéval à un système capitaliste "évolué" qui tient même davantage de l'ère post-capitaliste. Je m'explique.

Il n'y a pas si longtemps, pendant les années de la grande Dépression, c'est-à-dire, guère plus de 25 ans ou l'espace d'une génération, la plupart des fermes du Québec produisaient davantage pour l'autoconsommation que pour le marché. Le système seigneurial même, vestige attardé des temps médiévaux, n'a été légalement aboli qu'en 1854. Récemment, dans certaines régions, on liquidait encore des redevances seigneuriales transférées aux municipalités par une loi de 1935.

Depuis 1956, le bill 44 ou Loi des marchés agricoles du Québec coiffe l'exploitation commerciale des fermes d'une structure collective de mise-en-marché: les offices de producteurs. Ces dernières semaines, la Législature a été témoin de la bataille du siècle au point de vue philosophie capitaliste et philosophie semi-collectiviste de mise en marché des produits agricoles. On a, en effet, voulu introduire dans le bill 13 ou Loi de la Régie des produits agricoles des attributs d'agence de vente pour les Offices de producteurs qui en feront la demande. C'est là en quelque sorte un pas de géant dans l'ère post-capitaliste. Nous passons ainsi le seuil de l'ère où l'organisation collective, l'économie de groupes dominera.

Que sera cette nouvelle ère? Elle ne sera certainement pas purement capitaliste ou strictement à base d'initiative privée. Les frictions qu'on a tolérées jusqu'à présent dans ce système n'ont pas permis les ajustements de productions que longtemps nous avons cru automatiques. La loi de l'offre et de la demande a été victime en maints quartiers de tripotages sans égard au bien commun. Cette ère ne sera pas non plus collectiviste car, depuis l'avènement de M. Khrouchtchev, les Russes, réalisant les carences de ce système, se sont empressés d'y introduire à un taux étonnant certains éléments du système capitaliste. Nous partons de deux pôles fort distants: la liberté et la contrainte. Où se rencontrera-t-on? Déjà on peut percevoir que le régime économique où aboutiront éventuellement les nations sera peut-être 80% capitaliste et 20% collectiviste ou quelque autre fraction. Ce régime sera certainement un "riche mélange" des meilleurs éléments de ces deux grands systèmes économiques.

Avec l'avènement de ces nouvelles tendances et alors que la révolution industrielle initiée en Angleterre il y a quelque 200 ans, fait encore des siennes dans l'industrie et le commerce, on demande donc un tour de force aux producteurs agricoles dans l'espace d'une simple génération. On les invite à passer sans trop d'étapes intermédiaires d'un régime d'ordre pré-capitaliste à un régime post-capitaliste ou d'économie de groupes. C'est là un changement radical de philosophie et de mentalité.

Soyons donc indulgents et permettons aux producteurs comme aux industriels et commerçants de "se faire la main". Que de travail d'éducation en perspective à tous les niveaux: production, propagande, commercialisation et enseignement!

J. Crois

LES DERNIÈRES RAFALES PAR LA CIE CARNATION

La Compagnie Carnation de Sherbrooke qui a manifesté constamment son anti-syndicalisme depuis que ses producteurs-four-nisseurs se sont organisés en plan conjoint il y a quelques années, s'est réservé le douteux honneur d'être le dernier adversaire à combattre ouvertement le Bill no 13 lors de l'étude de ce projet de loi au Comité de l'Agriculture. L'attaque de la Cie Carnation a porté principalement sur l'Article 54 qui vise à empêcher que des procédures judiciaires n'annulent tous les fruits des déboursés et des efforts des cultivateurs depuis qu'une législation de mise en marché des produits agricoles existe, soit depuis 1956.

C'est le chef de l'opposition, l'hon. Daniel Johnson, qui a joué le principal rôle en vue de faire taire les gros canons de la Cie Carnation. Même s'il considérait que l'Article 54 comportait un principe quelque peu dangereux, M. Johnson s'est prononcé en faveur de cet article au nom du bien commun général et dans l'intérêt de l'ensemble des producteurs; il a été secondé par certains de ses collègues, dont MM. M. Bellemare et C. Gosse. L'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province, semblait également de cet avis surtout après que chacune des parties, soit la Cie Carnation et les Producteurs, eurent donné suite à sa demande en faisant valoir les conséquences économiques du rejet de cet article. La Cie Carnation n'a pu fournir à peu près aucun chiffre alors que les producteurs en donnèrent de nombreux et très éloquentes qu'on retrouvera dans d'autres colonnes du présent numéro du journal.

Ce dernier coup de feu de la part de la Cie Carnation mettait fin à l'étude de plus de deux semaines auquel a donné lieu le

Bill no 13. M. Johnson dans ses remarques de la fin a déclaré qu'une telle législation comportait une part de dirigisme nécessaire dans les circonstances, et que la Loi de 1956 tout comme celle de 1963 heurte tout le régime de libre entreprise et d'économie libérale qui a prévalu jusqu'à maintenant. Il a de plus ajouté que les citoyens n'ont pas à se scandaliser de l'aide accordée aux cultivateurs dans le Québec car nombre de pays y vont encore beaucoup plus généreusement à l'égard des agriculteurs.

Le premier ministre, pour sa part, a remercié tous ceux qui avaient comparu devant le Comité afin de lui fournir des lumières qu'il considère comme très

précieuses. Il a fait appel à la collaboration de tous en vue de faire un essai loyal de la nouvelle législation qui s'impose afin d'assurer un certain équilibre des forces dans l'économie agricole.

Plusieurs porte-parole des entreprises ou des groupes qui ont comparu devant le Comité, dont le président général de l'U.C.C., M. Lionel Sorel, ont remercié les membres du Comité de leur accueil et même de la patience dont ils ont fait preuve à certains moments, et ont exprimé leur satisfaction d'avoir été consulté sur une législation susceptible d'avoir des répercussions très profondes sur l'avenir de l'agriculture.

VENTES DE PORCS EN 62

Le nombre total de carcasses de porcs classées au Canada en 1962 s'élève à 6,593,900 têtes. Cela représente une augmentation de 2,2%, comparé aux 6,449,000 carcasses classées en 1961. Cette légère augmentation est attribuable au volume accru des expéditions (hausse de 6,6%) originaires de l'Est, lesquelles ont compensé la baisse de production enregistrées dans l'Ouest (moins 3,5%).

Bien que les expéditions de 1962 soient plus considérables qu'en 1961, elles sont inférieures à celles de 1960, qui avaient atteint le chiffre de 6,764,200 porcs.

Le prix moyen pondéré, par 100 livres des carcasses de la catégorie A fut d'environ \$28,30, comparé à \$27,20 en 1961. Le prix moyen obtenu est bien au-dessus du prix de soutien fixé à \$23,65 pour l'année 1962.

(Suite à la page 19)

L'article 54 du bill 13

L'UCC est fermement opposée à la requête de la Cie Carnation

Dans un télégramme qu'il a fait parvenir vendredi à l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province, M. Lionel Sorel, président général de l'U.C.C., réitére l'opposition catégorique des cultivateurs organisés du Québec, déjà clairement exprimée devant le Comité de l'Agriculture de l'Assemblée législative, à toute modification de l'Article 54 du Bill 13 dont l'étude s'est terminée mardi à Québec. Monsieur Sorel rappelle dans son télégramme que tous les représentants des producteurs présents lors de la discussion de l'Article 54 avaient clairement compris que le comité avait accepté cet article tel quel.

Cette démarche a été rendue nécessaire à la suite d'une nouvelle parue ces jours derniers dans plusieurs journaux de la province laissant entendre que l'U.C.C. avait accepté un amendement proposé par le Procureur de la Compagnie Carnation et que le comité avait également adopté semblable attitude. L'argumentation produite par les Procureurs de l'U.C.C. à cette occasion, à la demande du premier ministre lui-même ne laissait d'ailleurs aucun doute au sujet de cette attitude.

En effet, il a été établi que l'organisation des plans conjoints actuellement en vigueur

dans la province de Québec a coûté aux producteurs près de \$300,000,00 et a demandé des efforts constants de la part des promoteurs du mouvement pendant près de six ans. L'U.C.C. considère que l'Article 54 est essentiel afin d'éviter que tous les capitaux dépensés et les efforts déployés en vue d'une mise en marché ordonnée des produits agricoles soient réduits à néant. De plus, il pourrait en résulter une perte de confiance assez générale dans la formule et dans les autorités qui ont charge de l'appliquer puisque les producteurs ont agi de bonne foi, en se basant sur les interprétations de la loi par l'Office des Marchés Agricoles qui a approuvé une cinquantaine de plans conjoints dont la légalité pourrait être mise en doute si l'Article 54 du Bill 13 ne demeurerait pas tel que soumis.

Ainsi, dans le seul cas du plan conjoint de la Compagnie Carnation, tout délai en vue de l'organisation et de la préparation d'un nouveau référendum se chiffrerait par une perte minimum de \$5,000,00 par mois pour les producteurs. Ceux-ci seraient justifiés de croire à un abandon de la part des autorités gouvernementales et pourraient se considérer comme gravement lésés tout comme les autres groupes de producteurs affectés

qui seraient ainsi pénalisés dans leurs capitaux et dans leurs efforts alors qu'ils ne sont nullement à blâmer pour l'état de chose que vise à corriger l'Article 54 du Bill 13.

L'U.C.C. considérerait donc comme une trahison à l'endroit des producteurs organisés du Québec toute modification à l'Article 54.

(Comm.)

Demandez par écrit votre guide d'étude gratuit "LA FORÊT ET NOUS"

sur le réseau français de télévision de Radio-Canada
20 - 22 - 25 - 27 et 29 mars - 2h.30 à 3h.00 p.m.

Sujets traités: L'aménagement du boisé, culture et exploitation du boisé, aménagement de l'érablière, travaux dans l'érablière, classification et mise en marché du boisé.

(coupez et postez aujourd'hui)

GUIDE D'ÉTUDE GRATUIT

"LA FORET ET NOUS"
Service de l'Extension,
Collège Macdonald, Qué.

S.V.P. me faire parvenir par retour du courrier le guide d'étude en vue de la série de programmes à la télévision "LA FORET ET NOUS."

NOM.....

ADRESSE.....

BUREAU DE POSTE.....

Cette année la vogue est au nettoyeur

LAJOIE

Si vous avez déjà un nettoyeur, éliminez le problème du fumier avec le convoyeur-épandeur

LAJOIE

Le premier à avoir été manufacturé au Québec. Voyez votre distributeur LAJOIE ou écrivez pour de plus amples renseignements à:

Cie R. A. LAJOIE

LIMITEE

St-Pie de Bagot, P.Q.



Cause de la baisse de la consommation

*En 1962, nous avons produit 360 millions de livres de beurre. C'est précisément ce que la population canadienne aurait consommé l'an dernier si le prix de soutien du beurre en 1957 n'avait pas été porté à 64 cents la livre. Le fléchissement continu de la consommation survenu depuis cinq ans est attribuable à cette majoration. Autrement, la consommation par tête aurait conservé son niveau de 1957 et, aujourd'hui, il ne serait pas question d'excédents en production du beurre.

Cette déclaration est du vice-président du Conseil national de l'industrie laitière, M. L. A. Atkinson, de Vancouver, devant le 78ème congrès annuel de l'Association laitière du Manitoba, tenu la semaine dernière à Winnipeg.

Et M. Atkinson d'enchaîner tout de suite: "Je demande à tous ceux qui ont quelque responsabilité dans la fixation des prix d'en finir avec leur publicité défaitiste et alarmiste, de cesser d'accuser les gouvernements provinciaux et de s'en prendre à l'industrie laitière dans son ensemble; qu'ils volent plutôt à prendre des mesures positives visant à encourager la vente des produits laitiers et à réparer les torts presque désastreux que leur politique a causés à l'industrie laitière depuis 1957".

CONTINUER, SINON...

La seule solution logique est de restaurer la consommation du beurre à son palier de 19.4 livres par personne, comme en 1957. A quoi il ajoutait: Depuis l'introduction de la subvention de 12 c. la livre au détail le 1er mai der-

nier, les ventes ont augmenté à la cadence de 2 millions et demi par mois.

*Toutefois, dit M. Atkinson, si ce programme n'est pas renouvelé en 1963-1964, le gouvernement devra porter la responsabilité de tout recul qui pourrait survenir dans la consommation, recul qui serait la conséquence d'une politique injustifiable, et advenant qu'elle se prolonge, causera un tort irréparable à toute l'industrie".

EN EQUILIBRE

Aux dires du même personnage, la production laitière au pays en 1970 suffira à peine à répondre à la demande de l'intérieur et de l'étranger. D'ici 6 ou 7 ans, la seule consommation du fromage passerait de 57 à 198 millions de livres par année.

Pour sa part, l'un des dirigeants de l'Association du Manitoba, M. R. Turbett, a souligné que la production des produits laitiers dans sa province correspondait à peu près exactement à la consommation. "Exprimé en lait, dit-il, le volume des produits laitiers que nous achetons du dehors est supérieur à celui que nous vendons.

M. Turbett a signalé encore que la consommation de beurre par personne au Manitoba -- 21.4 livres -- dépasse la moyenne nationale.

Pour ajouter immédiatement: "Bien que le Manitoba expédie 6 millions de livres de beurre par année hors de ses frontières, il lui faut importer au delà de 6 millions de livres de fromage ainsi que des quantités considérables de lait évaporé et de poudre de lait écrémé, qui correspondent



Suggestions et félicitations

Votre revue hebdomadaire est toujours très intéressante et surtout vos articles éditoriaux pour lesquels je vous félicite.

Si vous me le permettez j'aurais une petite suggestion à vous faire. Ce serait celle de publier une liste des dates des principaux événements tenus dans le Québec par exemple, les dates des assemblées annuelles des diverses Sociétés provinciales d'élevage d'animaux de race pure, telle que Holstein, Ayrshire, Canadien, les dates des expositions, des assemblées de l'UCC, de la Corporation des Agronomes, etc, etc.

Comme vous le savez, je suis maintenant à ma retraite, mais je tiens tout de même à conserver mes contacts avec ces mouvements. Je profite de l'occasion pour vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de succès pour 1963.

Stéphane Boily
agronome

Aux cultivateurs et à leur épouse

Jeudi le 31 janvier j'avais l'occasion de joindre les rangs d'au-delà de 600 cultivateurs et épouses de cultivateurs réunis en assemblée d'étude à Beauceville, sous les auspices de la Coopérative Fédérée et de la Fédération de L'UCC de Québec Sud. J'aimerais dans un très bref entretien vous dire tout le bien qu'on peut retirer d'une telle

ensemble à 8 millions de livres de beurre environ.

Selon M. Turbett, le prix actuel de soutien n'a pas servi de stimulant à la production du beurre, "pas au Manitoba du moins. Cependant, le fait de discontinuer la subvention de 12 cents la livre à la consommation, en vigueur depuis mai 1962, pourrait s'avérer désastreux", déclare-t-il en conclusion.



La Division de la machinerie et d'équipement agricoles Renault lance sur le marché du Québec un nouveau modèle de tracteur, le Super 7. Ce tracteur de 42 H.P., muni d'un moteur Renault, 4 cylindres, à gazoline, est particulièrement fabriqué et suggéré pour la ferme moyenne de l'Etat du Québec. Le Super 7 peut aisément tirer une charrue à trois socs en sol lourd. Le nouveau modèle renferme un mécanisme moderne incorporant tous les avantages pratiques tels que: transfert de poids, blocage du différentiel, système hydraulique, vitesses synchronisées, etc. Le modèle Super 7 a un futur prometteur au Québec comme tracteur de la ferme moyenne. Il est heureux de voir s'associer la Régie Nationale des Usines Renault, l'une des plus prestigieuses Firmes d'Europe, à la Coopérative Fédérée de Québec, Distributeur exclusif au Québec, considérée parmi les plus grandes coopératives agricoles de l'Amérique du Nord.

SOLUTION DES MOTS CROISES DE LA PAGE 12

1	C	A	M	O	U	F	L	E	R	S	O
2	E	R	A	B	L	E	T	I	R	E	T
3	L	A	B	E	U	R	S	M	E	R	E
4	E	O	I	L	A	N	E	M	I	E	
5	S	A	U	R	E	R	O	S	E	E	S
6	T	E	L	R	A	V	I	T			
7	E	T	E	S	T	I	R	E	T	T	E
8	S	I	A	S	S	E	R	R	E	S	
9	T	A	L	U	S	S	E	I	N	S	
10	R	E	P	E	R	E	R	S	O	D	A
11	T	R	E	V	E	S	N	U	I		
12	O	L	E	A	T	E	E	R	S	E	S

dans les rangs de notre association professionnelle; L'UCC.

A Monsieur le curé présent qui s'est fait le boute-en-train de l'assistance, je dis merci pour
(Suite à la page 9)

SENSATIONNEL LACTIVO

RÉVOLUTIONNERA L'ÉLEVAGE PAR L'ADDITION D'UN GAIN DE \$25 PAR VEAU

Depuis l'introduction de ce sensationnel Lactivo, des milliers d'éleveurs canadiens ont découvert comment le "LACTIVO SHUR-GAIN" peut révolutionner l'élevage des veaux de lait, par son coût de production moins élevé et une conversion alimentaire supérieure.

Après trois années de recherches à la Ferme Expérimentale SHUR-GAIN, ce produit a été ensuite mis à l'épreuve sur les Fermes du Québec. Voir tableau.

■ Le moment le plus profitable pour vendre les veaux, est celui où ils atteignent entre 225 et 250 lb, ce qui demande de 9 à 11 semaines selon le poids du veau à la naissance. Il faut moins de 200 lb de LACTIVO SHUR-GAIN pour obtenir ce résultat.

■ Le coût d'une livre de LACTIVO SHUR-GAIN est d'environ la moitié d'une livre de veau de qualité et une livre de Lactivo peut produire une livre de chair et doit

être servi seul. (Pas de grain — fourrage ou autres aliments).

■ Les veaux d'au moins 80 livres à la naissance donnent les meilleurs résultats. Cependant des veaux plus légers, peuvent aussi être profitables mais l'alimentation est plus longue. La conversion alimentaire est très basse. Une livre de Lactivo pour une livre de gain est normal. Il est facile à mélanger et à servir. Suivez les directions indiquées sur le sac.

SHUR-GAIN c'est le **GAIN**

Plusieurs impératifs se posent aux cultivateurs

L'assemblée organisée au Saguenay, conjointement par l'U.C.C., les Assurances U.C.C. et la Coopérative Fédérée a attiré à Alma, le 5 mars, une foule de 400 cultivateurs. L'assemblée était sous la présidence de M. Joseph Bouchard, président de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay.

Plusieurs impératifs se posent à la classe agricole en 1963. M. Jean-Marie Couet, secrétaire de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay a résumé ces principaux impératifs devant des auditeurs enthousiastes qui n'ont pas ménagé leur appréciation devant les solutions proposées.

D'après M. Couet, il importe de développer la coopération au maximum, coopération agricole et coopération d'épargne dans le but d'obtenir une indépendance financière nécessaire pour les organisations agricoles et atteindre l'efficacité dont la classe agricole a besoin.

Mais la coopération n'oblige pas, et les plans conjoints eux-mêmes obligent ce qui en fait un outil encore plus puissant. Il faut donc développer des plans conjoints qui permettront de défendre les intérêts des cultivateurs, de leurs biens et de leurs produits, non seulement auprès des pouvoirs publics mais auprès des acheteurs. Et l'opposition systématique rencontrée lors de l'étude du Bill 13, de la part des industriels de toutes sortes prouve déjà combien il est impérieux pour les cultivateurs d'obtenir de bill.

"La forêt ne peut être séparée de l'agriculture dans la province

de Québec", soutient M. Couet, d'où un autre impératif d'organiser dans les cadres de l'U.C.C. des chantiers coopératifs efficaces, des conventions collectives de travail de plus en plus nombreuses et un office de producteurs de bois de pulpe puissant.

L'impôt foncier exorbitant, les prix trop élevés des grains de provenance en provenance de l'Ouest sont deux charges trop lourdes sur les épaules du cultivateur. Ce fardeau devra être allégé au plus tôt, M. Couet demande au cultivateur de ne pas se lasser de réclamer la justice dans ces deux domaines.

La planification économique est un autre impératif de l'heure. Elle doit se faire par toutes les régions et toutes les classes de la société mais l'U.C.C. n'acceptera pas n'importe quelle structure. La sous-représentation, suivant M. Couet, n'est plus acceptable. Les cultivateurs sont prêts à apporter leur forte contribution mais exigent une représentation digne de la classe agricole de 1963.

Enfin le principal impératif qui se dessine pour la classe agricole, c'est l'unité de pensée et d'action. La classe agricole doit présenter un seul front avec l'U.C.C. comme la voix, le cerveau et la coopérative comme le laboratoire. C'est le travail de cette équipe qui fera la véritable unité.

M. Joseph-Henri Desbiens, pour sa part, après avoir donné un bref historique des Assurances U.C.C., déplore la situation pénible qui prévaut sur les routes

du Québec à cause des nombreux accidents qui s'y produisent.

Parmi les causes principales de cette situation, M. Desbiens mentionne le manque de sérieux des jeunes conducteurs, l'usage de l'alcool par les usagers de l'automobile et le mépris des règlements de la circulation.

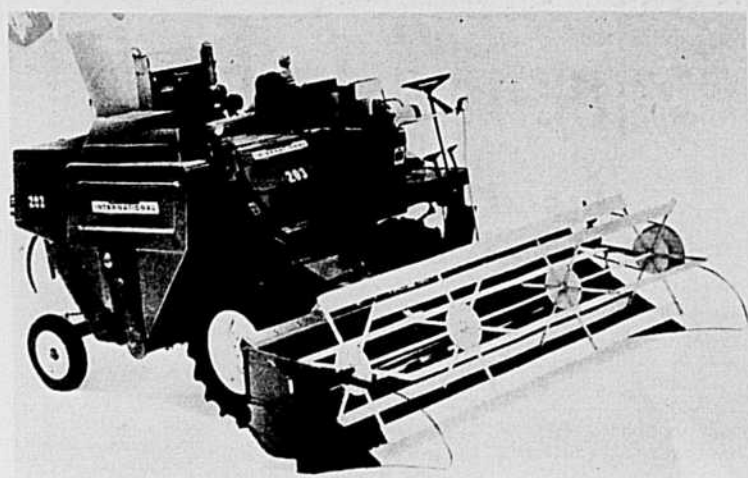
M. Réjean Huneault, aussi représentant des assurances U.C.C. présente les nombreux plans que cette compagnie est en mesure d'offrir aux cultivateurs dans le domaine de l'assurance-groupe.

M. Jean-Joseph Savard, secrétaire de la Chaire Coopérative du Saguenay invite les cultivateurs à rechercher la qualité dans la production du fromage et analyse la situation de l'industrie laitière du Saguenay en 1963, à l'aide d'une rétrospective sur les événements des dernières années.

M. Paul-Emile Maltais, directeur de la Coopérative Fédérée se fit le porte-parole de cet organisme et insista sur la collaboration qui doit exister entre les organisations syndicales et coopératives agricoles.

Le syndicalisme est enfin présenté par M. l'abbé Gérard Lévesque, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, comme le moyen idéal pour atteindre la véritable liberté.

La journée d'étude organisée conjointement par l'U.C.C., les Assurances U.C.C. et la Coopérative Fédérée fut une occasion de manifestation de la solidarité de la classe agricole. Et au dire de tous, c'est un événement qu'il faudra renouveler.



La nouvelle McCormick International 203, que l'on voit ci-haut, vient s'ajouter à la gamme des combinées International Harvester 93, 303, 403 et 503. C'est l'une des plus efficaces et des plus versatiles dans la classe des 13 pieds. L'une de ses meilleures caractéristiques: les réservoirs à grain jumelés qu'on peut remplir ensemble ou séparément. Ils ont une capacité totale de 53 boisseaux. Pour de plus amples renseignements, consultez le vendeur International de votre voisinage.

L'OPINION RURALE...

(Suite de la page 8)

vos réparties à la fois drôles et très profondes de sens. Il fait bon retremper nos forces aux sources d'une âme terrienne comme la vôtre; ceci nous redonne un élan pour vaincre les difficultés de toutes sortes attachées à notre profession. Je veux dire aussi un grand merci à M. Carbonneau (notre propagandiste de L'UCC) qui vous êtes montré une fois de plus à la hauteur de votre tâche. Puissent les paroles de l'encyclique Mater et Magistra que vous plaisez à nous répéter, à savoir: "le cultivateur est le seul agent de sa promotion" entrer dans la tête de chacun et former ainsi une association forte de 100% de ses membres.

Comme il serait trop long d'apprécier chacun des manifestants à sa juste valeur, qu'il me suffise

de nommer M. Marceau, agronome de Saint-Georges, MM. Groulx et Bernard, de la Fédérée, M. Huneault, des assurances-groupes UCC, etc., qui nous ont si bien intéressés et que je remercie ainsi que tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès inespéré de cette mémorable journée. Je souhaite qu'un tel succès se répète partout où le pèlerinage passera. En avant L'UCC et la coopération, planches de salut du cultivateur!

Mme Alexandre ROY
St-Georges-de-Beauce
Seront-ils compris à temps?

Je crois de mon devoir de souligner à l'attention des autorités concernées et du public, les réflexions que je me suis faites après avoir assisté à la séance de clôture d'une semaine d'étude des problèmes agro-forestiers à laquelle ont participé cultivateurs, autorités religieuses, civiles, syndicales et coopératives des sept paroisses du haut comté de l'Islet, groupées depuis un an sous le nom de Bureau d'Initiatives de l'Islet Sud. ce Bureau est administré par un groupe

(Suite à la page 12)

PROFIT DE \$25 PAR VEAU

ALIMENTATION—9-11 SEMAINES AVEC LE LACTIVO SHUR-GAIN

Vous pouvez être assuré d'un profit d'environ \$25.00 par veau en servant le LACTIVO SHUR-GAIN.

Le tableau ci-dessous vous donne quelques résultats obtenus avec le LACTIVO SHUR-GAIN par huit éleveurs différents dans la province du Québec en 1963.

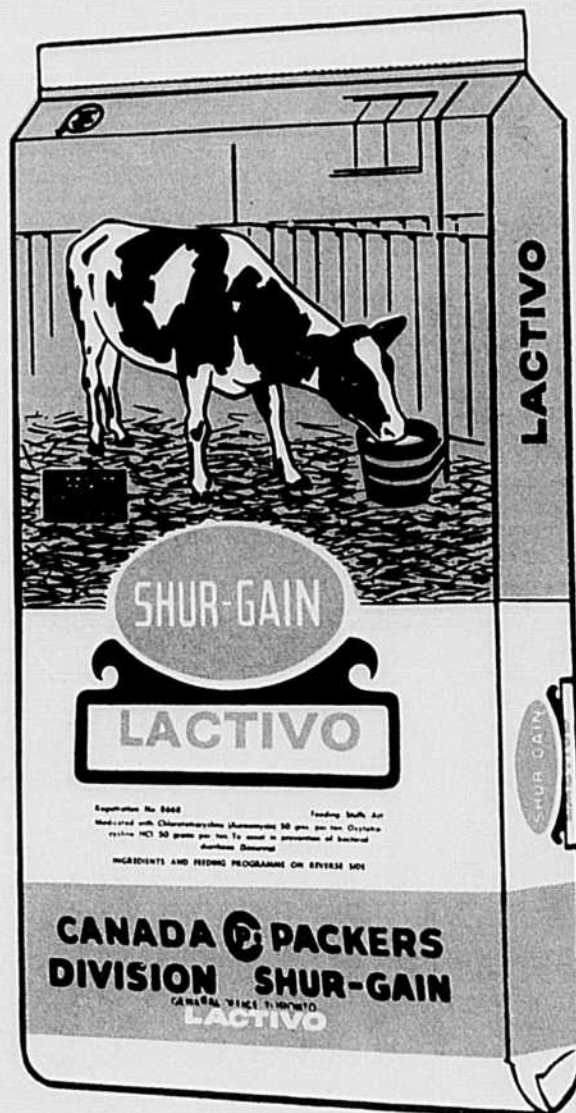
Nombre de Veaux	Prix Moyen du Veau	Lactivo Consommé	Gain Moyen	Conversion	Age Moyen Au Marché	Prix par Livre	Profit Net
2	\$13.00	112 lb	104 lb	1.08	5.3 sem.	à 34.00¢	\$28.80
1	15.00	125 lb	131 lb	.95	6.0 sem.	à 35.00¢	37.72
5	10.00	165 lb	132 lb	1.25	9.0 sem.	à 33.00¢	27.78
3	15.00	138 lb	132 lb	1.04	7.0 sem.	à 32.50¢	36.11
1	12.00	200 lb	140 lb	1.43	8.0 sem.	à 34.00¢	32.25
1	28.00	119 lb	125 lb	.95	7.0 sem.	à 35.00¢	32.81
1	25.00	110 lb	135 lb	.81	9.0 sem.	à 35.00¢	34.95
1	25.00	100 lb	109 lb	.91	6.0 sem.	à 36.50¢	33.85

Ces veaux, excepté un, furent vendus à un poids inférieur au poids le plus économique (225 lb), mais le profit moyen (veau et lactivo payés) a dépassé de beaucoup \$25.00 par veau.

Le LACTIVO SHUR-GAIN est vraiment profitable: achetez-en un sac aujourd'hui, pour votre prochain veau, et le profit que vous en tirerez vous convaincra!

IMPORTANT: Pour les veaux de boucherie servez le LACTIVO SHUR-GAIN qui contient un niveau spécial de gras, mais pour les veaux d'élevage servez le SUBSTITUT DU LAIT spécialement formulé à cet usage.

ADDITIONNEL DANS L'ÉLEVAGE DES VEAUX



Lettres DE MON CURÉ

Quand tu ne sais plus

Le cultivateur a toute une industrie à administrer, au bénéfice de sa famille. Il est propriétaire ..., gérant ..., contremaître ..., employé..., acheteur ..., vendeur, etc. Il a comme adversaires ou collaborateurs, des êtres mystérieux: Les microbes..., les insectes ..., le climat ..., les perturbations atmosphériques ..., toujours sous l'autorité de son Père, encore plus mystérieux: "Pater meus agricola est". C'est l'homme qui n'a jamais de salaire fixe ..., qui ne sait quand il sera payé ... et qui doit payer comptant ...; l'homme chez qui on va manger, mais qui n'a pas le temps d'aller manger ailleurs. C'est l'homme qui doit enjamber le plus d'embarras: - Quand "ton curé" va en ville, il peut dire si celui qui le précède, sur le trottoir, est un habitant, - seulement à lui regarder les pieds. S'il se lève les pieds, c'est un habitant ..., habitué de traverser des embarras.

ITE AD JOSEPH

Quand tu as des paiements à rencontrer ..., que ça va mal à l'étable ..., que ton auto est en panne ..., ta femme en attente;... et tes enfants à l'âge où ça coûte cher ..., que tu as invoqué le secours d'en haut, sans beaucoup de succès ... et que tu es en train de te décourager, rappelle-toi qu'il fut un homme, un jour, encore plus embêté que toi ...; et maintenant, intendat des Greniers Célestes.

Saint Joseph - qui a connu tous les embarras ..., toutes les inquiétudes ..., qui a marché, à la grande noirceur, toute sa vie, - a une grande sympathie pour les travailleurs mal pris. C'est tout naturel: - Quand on a réussi, heureusement, à se débarrasser d'une impasse fâcheuse; et que l'on en voit un autre pris comme on était ça nous fait plaisir de pouvoir l'aider.

Tu vas peut-être prétendre que, parce qu'il était menuisier, saint Joseph s'intéresse moins aux cultivateurs ...? Ne sais-tu pas qu'il a gagné le pain de Jésus et de Marie, à travailler pour les paysans: - à faire des jougs ..., des charrues ..., des vans ..., des pilons ..., des sabots ... que son p'tit Gars polissait. - Il savait que ces gens gagnent péniblement leur argent ... et ne leur chargeait pas cher.

On ne raconte qu'une apparition de saint Joseph sur la terre, -(il n'a jamais aimé beaucoup à sortir ...) - et ce fut à un paysan:

Dans une petite bourgade de France, le 7 juin 1660, Gaspard, - un Pauvre berger, - gardait son troupeau. Il faisait une chaleur torride; et le pauvre homme se mourait de soif. Il se mit en prière, disant au bon Dieu que s'il ne lui faisait pas trouver un peu d'eau, qu'il allait mourir. Et voici qu'il vit surgir à ses côtés un majestueux vieillard lui montrant une grosse pierre. "Je suis Joseph", dit-il ... "Enlève cette pierre et tu trouveras une source d'eau vive". Gaspard trouvait la chose impossible, tant la pierre était grosse! - L'apparition lui répéta l'ordre. Mû, autant par le désir de boire que par celui d'obéir, le berger souleva facilement le bloc pesant et, ô merveille! à la place où cette pierre reposait, il y a un instant, une eau fraîche et limpide jaillissait en bouillonnant. - Le paysan s'agenouilla et but à longs traits, mais quand il se releva pour exprimer sa reconnaissance au vieillard, Joseph avait disparu.

Aussitôt, les pèlerins affluèrent à la fontaine ..., qui devint, vite, une source de grâces et de miracles. - En 1960, on a célébré le troisième centenaire de cette apparition.

Tu peux avoir, toi aussi, de grosses pierres à rouler; mais si tu ressembles un peu à Joseph, dans son esprit de foi ..., son humilité et son amour du travail, il plaidera ta cause ... et la gagnera, même si elle est désespérée.

C'est un spécialiste en problèmes familiaux. - Il avait une femme et un garçon, pas facilement défrichables. Il s'est contenté de les aimer et de se dépenser pour eux, sans trop chercher à les comprendre. Il est mort dans leurs bras. - Ce fut le premier à monter au ciel, après la résurrection de Notre-Seigneur; et il joue, là, le même rôle qu'au foyer de Nazareth, mais sur une famille considérablement agrandie qu'on appelle l'Eglise.

Il a un faible pour ces bons paysans, qui n'étaient jamais pressés, quand ils allaient à son atelier; il fallait parler de la température..., de la vigne qui ne fleurissait pas vite ..., des oliviers rabougris ..., de l'âne têtue et de la chèvre braillarde. - Il doit te trouver bien à plaindre, avec toute ta machinerie!

Porte-lui tes brisures matérielles ..., morales et familiales; présente-lui ça, dans tes mains calleuses, comme les siennes, autrefois. Il réparera tout; et te demandera, pour tout salaire, d'aimer un peu plus son Divin Fils et sa sainte Epouse.

Chante en faisant ton "train" et en levant tes chemins de cabane:

"Toi, dont la main féconde
A nourri si longtemps,
Le Créateur du monde,
Veille sur tes enfants"

Ton CURÉ

Avec la hausse de prix du sucre, on prévoit

SURFACES ACCRUES EN BETTERAVES

On s'attend qu'une augmentation des superficies en betteraves à sucre résultera de la négociation des contrats de 1963 entre le Canada and Dominion Sugar Coy et l'Office des producteurs de betteraves de l'Ontario.

Les pourparlers se déroulent cette semaine à Chatham et les deux parties en cause se déclarent favorables à des plantations plus étendues que celles de l'an dernier.

"Nous sommes intéressés à une superficie totale d'environ 20,000 acres en Ontario", a déclaré un porte-parole de la Cie. A quoi il ajoutait: "Nous avons confiance que l'amélioration des prix du sucre sera pour le producteur un stimulant à produire un volume plus élevé de betteraves ... Mais tout dépend de la façon dont nos propositions contractuelles seront accueillies".

De son côté, le secrétaire-trésorier de l'Office des planteurs, M. C. Campbell, a exprimé l'espoir "d'un accroissement des superficies. Nous avons reçu un prix initial plus élevé cette année sur la récolte de 1962, de sorte que les producteurs de-

vraient en retirer des revenus très passables, dit-il.

Quant aux perspectives, elles sont bonnes, meilleures qu'il y a un an et les meilleures depuis 1957, ce qui met un peu l'eau à la bouche des producteurs", a-t-il fait remarquer.

\$9.50 vs \$7.80

Et M. Campbell de préciser que les planteurs de 1962 ont touché jusqu'ici un prix initial de \$9.50 la tonne de betteraves comparativement au prix initial de \$7.80 l'année précédente, pour laquelle le versement final et total n'avait été que \$11.57 la tonne en moyenne.

A la faveur des prix majorés du sucre, il se peut que les subventions gouvernementales ne soient pas nécessaires pour ce qui est de la récolte 1962; nous souhaitons que les prix se maintiennent à un niveau tel que nous puissions nous en passer de nouveau en 1963, d'ajouter le même personnage. Ce qui ne l'empêche pas de souhaiter que le gouvernement fédéral fasse bientôt connaître sa politique betteravière pour la nouvelle année.

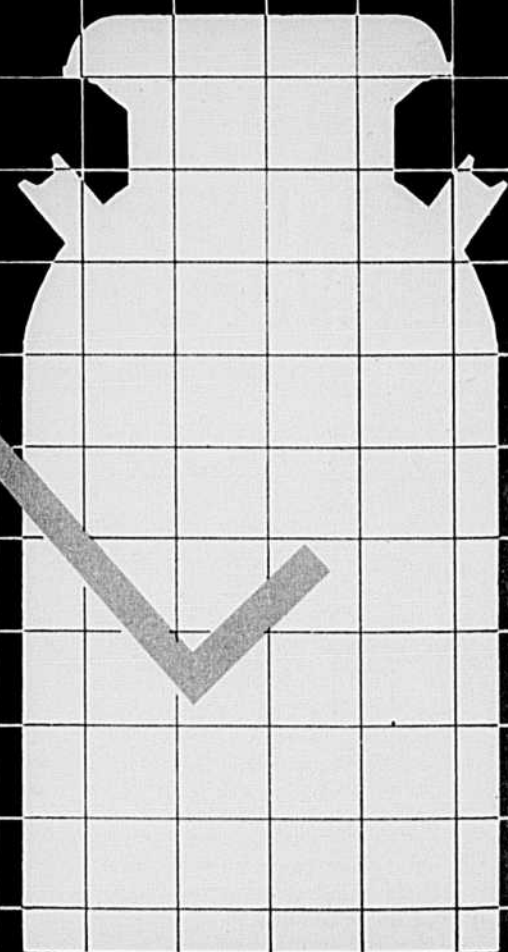
DEMANDE DE \$15.

On se rappelle qu'en décembre 1961, le gouvernement adoptait une nouvelle formule de soutien à la production de la betterave sucrière, formule fondée sur le prix mondial du sucre. Le gouvernement décida alors de subventionner cette culture chaque fois que le prix mondial serait inférieur à \$4.50 les 100 livres de sucre.

M. Campbell termina ses remarques en citant les propos récents du président de l'Office à l'effet que ces dernières années "le producteur a cultivé à perte, comptant sur une amélioration dans l'état du marché".

Il a aussi tenu à rappeler la demande de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario en faveur d'une politique nationale de façon à rendre viable, bon an mal an, la culture de la betterave à sucre. La demande de la Fédération proposait une base de \$5.50 -- au lieu de \$4.50 -- du prix mondial du sucre; en outre, l'assurance que le producteur ontarien jouira d'un prix garanti de \$15 la tonne de betteraves d'une teneur en sucre de 250 livres.

N'aiderez-vous pas à l'expansion des marchés du lait



POUR TOUS GENRES
D'ASSURANCE

ASSURANCES U.C.C.

COMPAGNIE MUTUELLE

SIÈGE SOCIAL: 815 AVENUE VIGER, MONTRÉAL 24.

Etude-pilote dans Rimouski et sept autres projets au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan

On entreprendra dès ce mois-ci une étude-pilote de l'agriculture et de la vie rurale dans le comté de Rimouski, au titre du programme d'aménagement rural et de développement agricole (ARDA). La nouvelle a été annoncée récemment par le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alvin Hamilton.

Le but de cette étude est d'obtenir des cultivateurs eux-mêmes les données fondamentales qui permettront de dégager et d'évaluer certains facteurs économiques et sociaux à envisager avant la mise en route des projets d'ARDA, a déclaré M. Hamilton.

Durant la dernière quinzaine du mois des énumérateurs, munis de longs questionnaires, visiteront une centaine de fermes du comté.

Les énumérateurs sont recrutés parmi la classe agricole. On les a préparés à leur travail par des leçons élémentaires portant sur le but de l'étude de même que sur la nature et le fonctionnement d'organismes comme la Société du crédit agricole, l'Office de stabilisation des prix agricoles et ARDA.

L'étude englobera des fermes de tous genres et de toutes dimensions choisies de concert avec les agronomes du comté.

DEUX PROJETS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alvin Hamilton, a aussi annoncé l'approbation de deux projets réalisables au Nouveau-Brunswick sous l'empire d'ARDA.

1) l'un prévoit une aide fédérale-provinciale aux cultivateurs

désireux d'améliorer la fertilité de leur sol arable en diverses parties des neuf comtés suivants: Madawaska, Victoria, Carleton, York, Queens, Kings, Westmoreland, Albert et Kent.

Le programme comporte une aide financière et technique aux projets de conservation des sols, y compris l'engazonnement et le terrassement contre l'érosion; au creusement d'étangs de ferme pour fins d'irrigation, de réservoirs d'eau pour abreuver le bétail et combattre les incendies; aux travaux de drainage superficiel et souterrain, de voirie locale et de débroussaillage en vue d'y accroître les surfaces cultivables.

2) En vertu de l'autre projet, le gouvernement fédéral aidera la province à déplacer 15 familles de la localité de Lincour vers

par l'assemblée annuelle des Fermiers-Laitiers du Canada, où 42 associations de producteurs de toutes les parties du pays étaient représentées. Les délégués à l'assemblée annuelle précédente avaient constitué un comité de producteurs compétents, qu'ils avaient chargé d'analyser la question, et c'est après un an d'études que ce comité a élaboré le programme que nous vous proposons.

Si vous êtes un producteur de lait, vous avez probablement reçu une circulaire des Fermiers-Laitiers du Canada exposant ce programme en détail. Si cependant vous ne l'avez pas reçue ou ne l'avez pas conservée, n'hésitez pas à nous en demander une copie. Vous avez tout intérêt à prendre connaissance de notre projet et de la portée qu'il a pour vous.

A l'avenir, cette campagne sera dirigée par le SERVICE DES PRODUITS DU LAIT, organisme créé par les Fermiers-Laitiers du Canada pour travailler en collaboration avec eux, mais sans subir l'influence de leurs dirigeants dont le rôle consiste à tracer la ligne de conduite de la Fédération. Bref, ce programme est conçu de manière à être soustrait à toute ingérence, ce qui devrait lui assurer l'appui de tous les secteurs de notre industrie et du public consommateur.

Des comités régionaux, au sein desquels seront choisis les administrateurs de ce programme national, ont été constitués dans les régions suivantes: (a) Colombie-Britannique et Alberta, (b) Saskatchewan et Manitoba, (c) Ontario, (d) Québec et (e) Maritimes. Appuyez votre comité régional. Aidez-le pour qu'il vous aide à vendre plus de lait.

Ce programme n'aura de succès que si chaque producteur de lait du Canada y participe sans réserve. Les producteurs de tout le pays comptent sur VOUS. Soutenez ce programme d'expansion des marchés pour vos propres produits!



LES FERMIERS-LAITIERS DU CANADA, 2130, RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL 25, P.Q.



U. C. C.

ASSURANCES U. C. C.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE

DATES	COMTES	ENDROITS
19 MARS	Vaudreuil, Soulanges.	St-Zotique, sous sol de l'église.
20 MARS	Hull, Papineau, Pontiac.	Thurso, salle paroissiale.
21 MARS	Labele, Gatineau.	Mont-Laurier, école d'agriculture.

N.B. TOUS LES CULTIVATEURS résidant dans ces comtés sont invités à ces JOURNÉES D'ETUDE ET D'INFORMATION. Les réunions débuteront à 9.30 a.m. pour se terminer à 4.30 p.m. Dîner gracieusement offert. Prix de présence.

d'autres endroits offrant de meilleures occasions d'emploi et de revenu.

Le déplacement de ces 15 familles permettra à la province d'acquiescer quelque 1,800 acres de terre à Lincour pour les redonner à la forêt.

PROJETS EN SASKATCHEWAN

Le gouvernement fédéral a ensuite donné son assentiment à cinq projets qui seront mis à exécution dans la Saskatchewan en vertu du même programme.

Trois de ces projets transformeront en pâturages communaux des régions à sol marginal. Les autres prévoient l'acquisition de terrains pour fins récréatives.

Les trois pâturages communaux, situés dans les municipalités rurales de Nipawin, Greenfield et Mayfield contribueront à favoriser une expansion de l'élevage et à stabiliser le revenu des cultivateurs de ces localités, a dit le Ministre.

Le plus étendu des trois, celui de Mayfield, comptera 5,760 acres et pourra servir de pâturages à 1,500 têtes de bétail; le second, celui de Nipawin -- 3,840 acres pouvant porter 1,000 têtes; celui de Greenfield 3,000 acres d'un potentiel de 750 têtes de bétail.

AUTRES PROJETS POUR LE QUEBEC

Le ministère de l'Agriculture du Canada s'intéresse vivement aux travaux de l'Association forestière canadienne, a déclaré aujourd'hui le ministre. Les hauts fonctionnaires du Ministère assistent régulièrement au congrès annuel de l'Association.

De fait, le ministère de l'Agriculture participe déjà à une étude forestière dans la province de Québec. Les autorités fédérales

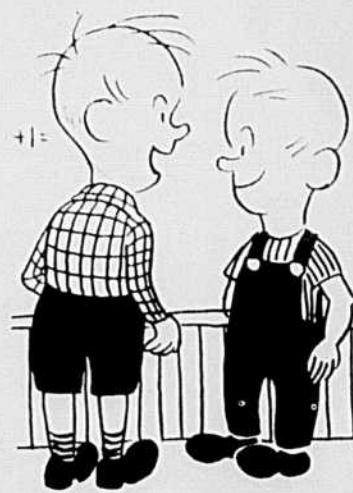
et provinciales poursuivent actuellement une étude-pilote dans le comté de Montmagny, conformément à l'entente générale d'ARDA signée en octobre dernier.

Les deux gouvernements se partagent le coût de l'entreprise, Ottawa ayant convenu d'y affecter \$92,500 au maximum lors d'un accord signé en janvier dernier. En fait, l'étude en est à son dernier stade.

A déclaré M. Hamilton: Montmagny est un comté typique situé au centre d'une vaste région du Québec où il serait avantageux de faire une étude détaillée des ressources forestières, du potentiel de rendement des boisés de ferme et des aptitudes du sol à la culture des arbres.

On songe à réaliser d'autres projets analogues.

L'étude-pilote en cours devrait révéler la valeur économique des boisés de ferme bien aménagés et gérés avec soin de même que les autres vocations éventuelles du sol.



"Reste tout près de moi, j'ai pensé que je vais avoir la picotte...!"

TOITURE "VICTORIA"

galvanisée ou aluminium

LONGUEURS RÉGULIÈRES pour LIVRAISON IMMÉDIATE : 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 12½, 13 et 14 pieds. Aussi FEUILLES EXTRA LONGUES FABRIQUÉES sur demande

Seule à posséder une identification permanente.

Les "V" embossés sur chaque feuille garantissent son authenticité et sa bonne qualité.



17% DE PLUS

Côtage supplémentaire - solidité additionnelle - rigidité extra uniforme - couvre 32 pouces posée.

COMPAREZ AVANT D'ACHETER EXIGEZ de votre VENDEUR local

la TOITURE "VICTORIA"

Fabriquée par :

VIC METAL INC

303 est, rue Notre-Dame, Victoriaville, P.Q.

Tél. 752-9753

VICTORIA METALLIC INC.

230, rue Windsor, Montréal 3, Qué.

Tél. 932-5144

TÔLE VICTORIA INC.

50, rue St-André, Québec 2, Qué. Demandez nos échantillons et listes de prix illustrées

Tél. 523-9250

Série de cours sur la forêt à la télévision

Le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera du 20 au 29 mars une série de programmes sur "La Forêt et Nous" dans toute la province, annonce, M. H. G. Dion, vice-principal du Collège Macdonald affilié au McGill et doyen de la faculté d'Agriculture.

"Grâce à la coopération du service d'agriculture de Radio-Canada, de notre personnel, de différents groupes et individus à travers la province, nous avons préparé cinq programmes de télévision d'une demi-heure pour faire connaître aux fermiers les nouvelles méthodes éprouvées dans l'aménagement du boisé", dit M. Dion.

Les sujets traités au cours de cette série comprendront l'aménagement du boisé, culture et exploitation du boisé, aménagement de l'érablière, travaux dans l'érablière, classification et mise en marché du boisé.

Cette série sera aussi présentée en anglais la semaine précédente.

Les produits du boisé, qui sont une importante source de revenus couvrent le bois de sciage, la pâte à papier, les arbres de Noël et le sirop d'érable. Le boisé procure aussi aux fermiers du bois de chauffage, et une variété de matériaux servant à la construction dans les fermes.

Etant un élément important de la vie au grand air la forêt cons-

titue une protection contre le vent et la neige. Elle est une source d'humidité des champs, enaidant à stabiliser les sols et à maintenir les niveaux des eaux.

"Le boisé du Québec occupe plus d'un tiers de la superficie des terres servant à l'exploitation agricole et pourvoit à un tiers de la valeur de toute la production de la ferme, soit environ \$32.4 millions annuellement", souligne le professeur Arch Jones, directeur de la section de l'aménagement du boisé au Collège Macdonald. Celui-ci sera le modérateur de la série sur "La Forêt et Nous".

"Nous espérons fortement que les améliorations des techniques développées ici et ailleurs atteindront le monde rural et bénéficieront à court et à long terme aussi bien aux individus qu'à la province," ajoute le professeur Jones.

"Nous espérons que des centaines de personnes feront d'avance une demande du guide d'études détaillé sur "La Forêt et Nous" de façon à ce qu'elles puissent profiter au maximum des informations qui seront données au cours de ces programmes télévisés," dit M. Mark Waldron, directeur du service de l'extension du collège Macdonald.

Il est possible de recevoir gratuitement ce guide d'études sur "La Forêt et Nous" en français ou en anglais, en écrivant au Collège Macdonald, Québec.



L'OPINION RURALE...

(Suite de la page 9)

d'hommes remarquablement dévoués ayant comme président, l'infatigable et généreux maire de Ste-Perpétue, M. Jean-Luc Chouinard. Pour coordonner, orienter et organiser leurs études, ils ont comme aviseur technique le dynamique et agressif Lucien Gosselin, assistant-agronome du comté.

Une récente enquête a démontré que 43% des cultivateurs de ce comté ont un revenu moindre de \$1,200. par année. On imagine alors que le pourcentage du haut du comté est de beaucoup plus élevé. Ce sont ces gars là qui se sont réunis pour étudier. Ils font un effort surhumain pour se sortir du marasme et préparer quelque chose pour la génération montante. C'est toute la population de ces paroisses qui met l'épaule à la roue, jeunes et vieux se lancent à l'attaque avec le même esprit et d'un commun effort pour survivre. Ils vont réussir parce qu'ils veulent. C'est l'avènement de la loi ARDA qui leur a donné cette lueur d'espoir.

Même si les lettres adressées à l'Opinion Rurale sont souvent signées d'un pseudonyme, les auteurs sont priés de faire connaître à la direction leur véritable identité. Nous ne les publierons qu'à cette condition. On demande à celle qui signe "Mme A. B." de bien vouloir nous faire parvenir son nom et adresse, si elle veut que sa lettre - même sous l'anonymat - soit publiée dans cette chronique.

Cependant, les plus avertis se posent un point d'interrogation. L'Etat va-t-il intervenir à temps pour secondar leurs efforts en les aidant? Une crainte étreint ces chefs et ils se posent peut-être avec raison la question suivante: Va-t-il rester quelque chose pour les cultivateurs après avoir payé les inventaires et enquêtes et est-ce que ces travaux vont se faire assez vite pour ne pas être obligé de recommencer dès qu'ils seront finis?

Malgré ces craintes, je reste optimiste sur l'apport que l'Etat va apporter à tout le dévouement et l'effort, et c'est tout de suite que des gestes concrets doivent être posés.

En quittant cette reconfortante réunion, je me suis dit: "Je n'ai jamais été dans l'erreur quand j'affirmais que les cultivateurs ont encore beaucoup de cœur au ventre (peut-être plus que bien d'autres); il ne leur manque que des législations adéquates, de l'orientation et de l'encouragement. Ils se contentent de peu, mais encore faut-il qu'ils l'aient ce tout petit peu."

Braves citoyens de l'Islet-Sud, la persévérance dans vos efforts vous donnera le succès.

Optimiste.

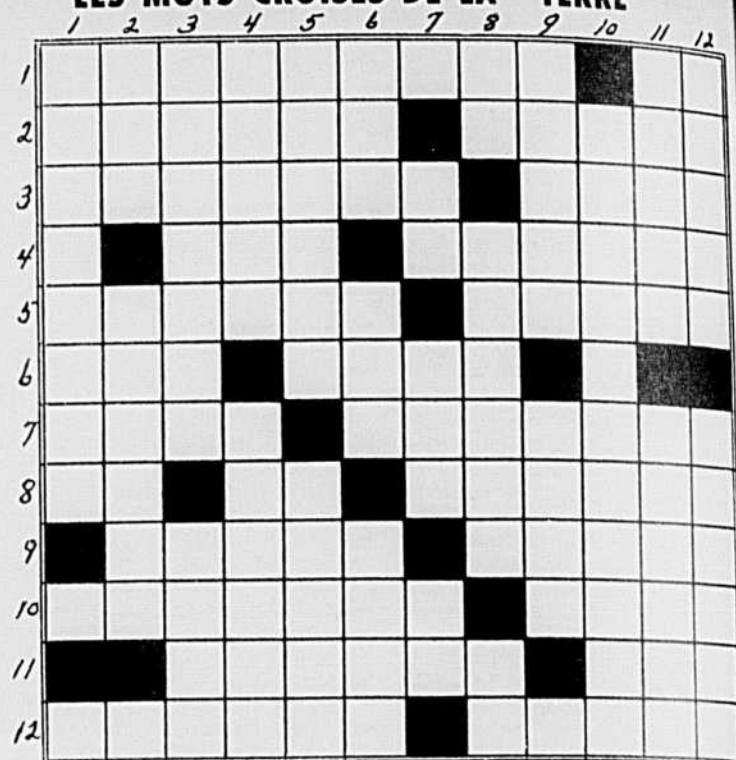
Les ventes mondiales de Massey-Ferguson ont établi un record impressionnant de \$110.4 millions

Les ventes mondiales de Massey-Ferguson Limited pour le trimestre terminé le 31 janvier ont établi un record de \$110.4 millions pour un premier trimestre. L'augmentation sur la période correspondante de 1962 a été de \$13.8 millions, soit 14.3 pour cent.

Les profits, avant déduction des impôts sur le revenu, se chiffraient par \$4.7 millions, soit une augmentation de \$1.3 million ou 37 pour cent. Le coût des marchandises vendues est à 76.7 pour cent du prix de vente comparé à 77.3 pour cent l'an dernier.

Le revenu net de \$2.1 millions, soit 14¢ par action ordinaire, malgré la situation moins favorable du change, égalait presque celui du premier trimestre de 1962 qui était de \$2.2 millions, ou 15¢ par action.

LES MOTS CROISÉS DE LA "TERRE"



(Tous droits réservés)

HORIZONTALEMENT

- 1- Maquiller, déguiser.- Dans la Rose des vents.
- 2- Arbre qui fournit une sève sucrée.- Petit trait horizontal qui dans un dialogue, indique le changement d'interlocuteur.
- 3- Travaux pénibles.- Celle qui donne des soins maternels.
- 4- Ancienne forme de ouï.- Appauvrissement du sang.
- 5- Faire sécher à la fumée.- Hardies, audacieuses.
- 6- Pareil, semblable.- Transporté d'aise.
- 7- Saisons chaudes.- Cordons pour tirer.
- 8- Pourvu que.- Le premier dans son genre.- Griffes ou ongles des oiseaux de proie.
- 9- Terrain en pente.- Parties internes.
- 10- Marquer des repères.- Eau chargée de gaz carbonique.
- 11- Suspensions d'hostilités entre des belligérants.- Fait tort. (Participe passé)

SOLUTION DES MOTS CROISÉS DE LA SEMAINE DERNIERE

T	E	S	T	I	M	O	N	I	A	L	E
A	D	O	U	C	I	R	A	C	A	P	
C	I	R	T	A	D		T	U	T	U	
I	C	T	E	R	E		G	E	M	I	R
T	U		L	I	B	E	R	T	I	N	E
U	L	U	L	E	R		A	U	N	E	S
R	E	V	E		I	B	N		E	S	
N		A	S	P	E	R	I	T	E	N	
E	P	I		O	T	I	T	E	A	U	
A	R	A	S	E	S		N	O	G	I	
O	P	E	R	E		E	R	U	D	I	T
R	E	S	E	R	V	E	E		E	R	S

- 12- Sel de l'acide oléique.- Anneaux de cordage.

VERTICALEMENT

- 1- Qui appartiennent au ciel.
- 2- Grosperroquet.- Oxyde de fer.
- 3- Toquée, inconsciente.- Qui a des dispositions à.
- 4- Se soumettre à la volonté d'un autre dans l'exécution d'un acte.- Assaisonnera avec du sel.
- 5- Crier, en parlant des oiseaux de nuit.- Un peu acide.
- 6- Métal d'un gris bleuâtre.- Mammifère rongeur à longue queue.- Liquide nourricier circulant dans les diverses parties des végétaux.
- 7- Adj. possessif.- Pièce ronde de métal cannelée en spirale. Note de musique.
- 8- Conjonction.- En musique, notes valant la moitié des blanches ou le double des croches.- Pron. personnel.
- 9- Fais des vers.- Epoques.
- 10- Mettrions une chose à l'endroit où elle était auparavant.
- 11- Suite ininterrompue.- Tirée et tenue dans un état d'allongement.
- 12- Enlevées.- Epreuves premières.

(Solution en page 8)



Passez partout avec WEED

LES CHÂÎNES POUR TRACTEURS AGRICOLES

Boue, neige, sol gelé ou glace. Trac-tion constante avec les chaînes WEED à agrippement tournant et spiralé pour tracteurs. Assez flexibles pour être posées par un seul homme. Ne s'écraseront pas. Action auto-nettoyeuse. Les chaînes transversales à bout pivotant roulent jusqu'au sommet de la semelle et y restent. Remarquez l'espacement rapproché des chaînes il y a toujours deux chaînes ou plus en contact avec le sol. CUI, VOUS PASSEZ PARTOUT avec les chaînes pour tracteurs agricoles WEED. En vente chez le marchand d'équipement agricole ou quincaillier. FABRICATION CANADIENNE par Dominion Chain. La marque de chaîne la plus fiable au Canada.

La Marque de Qualité de
DOMINION CHAIN
COMPANY LIMITED,
NIAGARA FALLS, ONTARIO

7 10/4/0
D'INTÉRÊT POUR
FONDS DE 360 JOURS

* En vigueur le 15 mars 1963, l'intérêt sur les fonds à courte échéance sera réduit à 7% pour les fonds à 360 jours - à 6% pour les fonds à 180 jours.

6 10/4/0
INTEREST FOR
180 DAY FUNDS

5 1/2%
sur comptes
en dépôt

PRUDENTIAL FINANCE
Corporation Limited
Montréal, 6234 rue St.-Hubert • Téléphonez 274-5565
Montréal, 1255 rue Université • Téléphonez UN. 6-6872
Sherbrooke, 138 nord rue Wellington • Téléphonez LO. 9-9008
Québec, 20 rue St.-Jean • Téléphonez 529-0085

J'aimerais recevoir GRATUITEMENT sans obligation de ma part vos

- ☐ BROCHURE SUR COMPTES EN DÉPÔT
☐ LIVRET PRUDENTIAL "COMMENT PUIS-JE GAGNER D'AVANTAGE À 6 1/2% ET 7 1/2% SUR FONDS À COURTE ÉCHÉANCE".

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov _____

(L.T.D.C.N.)

BUREAUX DANS TOUT LE PAYS

au service de la ferme familiale

SECTION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC

Rédigée en collaboration
Chef de la rédaction: J. R. PROULX
agronome au service de l'information
et des recherches

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

CIRCONSTANCES D'ÉVOLUTION des coopératives de mise en marché

par Irenée Sylvestre, agronome
instructeur en coopération

Les observations qui suivent sont tirées d'une enquête qui, au cours de la période allant du 1er avril 1960 au 31 mars 1961, a porté sur l'aspect financier de trente coopératives locales appartenant au groupe de celles qu'on a coutume de désigner sous l'étiquette de "coopérative de beurrierie". Il s'agissait d'entreprises qui toutes réalisaient plus de 60 pourcent de leurs recettes de vente à même leurs activités de mise en marché et dont le chiffre d'affaires annuel se situe entre les centaines et les sept cent milliers de dollars. Les coopératives de ce type sont au nombre d'environ cent vingt-cinq présentement dans notre milieu rural.

L'ÂGE ET LES EFFECTIFS

Toutes ces coopératives, sauf trois, datent des années 1935 à 1945, ce qui leur donne une moyenne d'âge de vingt-deux ans. La plus ancienne remonte à 1932 et la plus récente, à 1949.

Pour leur exercice 1960-61, elles comptaient 3,300 sociétaires, soit un effectif moyen apparent de 110 membres, mais parce que, trois d'entre elles s'appuient sur un effectif de beaucoup supérieur aux autres, il se trouve que la véritable moyenne du groupe s'établit à 95 sociétaires.

LES ACTIVITÉS

Ces coopératives ont été choisies à la condition de réaliser au moins soixante pourcent de leurs ventes dans le domaine de la mise en marché. Il s'ensuit que la vente des produits de la ferme est l'élément dominant de leurs chiffre d'affaires. En fait ces produits rendent compte de soixante-quinze pourcent de leurs ventes, dont 62 pourcent pour les produits laitiers et 13 pourcent aux consignations, ce qui ne laisse qu'une part de 25 pourcent aux ventes de marchandises.

Toutes ces organisations opèrent une beurrierie. Trois cependant combinent leur beurrierie avec une fromagerie et une autre

le fait avec une laiterie. La production moyenne de ces fabriques, exprimée en livres de beurre, est de 250,000 livres en chiffres ronds.

L'intérêt dans les consignations y est presque aussi généralisé que dans les produits laitiers, quoique beaucoup moins intense. En fait toutes ces coopératives, moins trois, y sont engagées. Il s'agit presque uniquement d'expéditions d'animaux, car il n'y en a que six dans le groupe à s'intéresser aux produits avicoles et une seule le fait de façon importante. Par ailleurs ces expéditions d'animaux, quoiqu'elles impliquent au total un chiffre de ventes de plus de \$1,000,000, n'influencent guère l'aspect financier non plus que l'économie de ces entreprises, cette activité n'entraînant en pratique aucune mise de fonds dans les actifs et sa contribution aux excédents restant infime.

LES PRODUITS D'UTILITÉ PROFESSIONNELLE

Ces entreprises tirent, dans l'ensemble, 25 pourcent de leurs recettes de vente à même les départements d'utilités professionnelles et d'épicerie. Chez quelques-unes, ces départements comptent cependant pour bien peu. Sept d'entre elles y interviennent effectivement pour moins de 10 pourcent de leurs affaires.

Le système de comptabilité qu'elles emploient est trop synthétique pour permettre d'établir quelle proportion de leurs ventes d'utilités est attribuable à tel ou tel service. Nous savons cependant que dans le groupe, quatre-vingt-dix pourcent vendent des engrais chimiques, soixante-quinze pourcent interviennent dans les grains et moulées, alors que chez trente-sept pourcent on maintient aussi un comptoir d'épicerie diversément achalandé. Mais il ne fait pas de doute que ce sont les grains et moulées, qui, en valeur absolue, l'emportent de beaucoup dans ce secteur de leurs activités.

Bref, ces coopératives de mise en marché partagent leurs activités comme suit: 62 pourcent sous forme de produits laitiers, 13 pourcent en consignations diverses et 25 pourcent en marchan-

dises d'utilités professionnelles et épicerie. Leur secteur dominant est de beaucoup celui des produits laitiers et c'est pourquoi la courbe générale de leurs ventes (Fig. VI) comme celle de leurs mouvements d'arpents (Fig. III) s'identifient pratiquement avec celle de leur réception de produits laitiers (Fig. VII).

LE MOUVEMENT SAISONNIER DES VENTES

La distribution très irrégulière de leurs ventes totales entre les douze mois de l'année nous révèle une allure très saisonnière dans les activités de ces coopératives. Elles sont en pratique trois fois plus actives en juillet et août qu'elles ne le sont en janvier et février et, dans l'ensemble, elles se trouvent à concentrer 70 pourcent de leurs activités durant les six mois qui vont de mai à octobre.

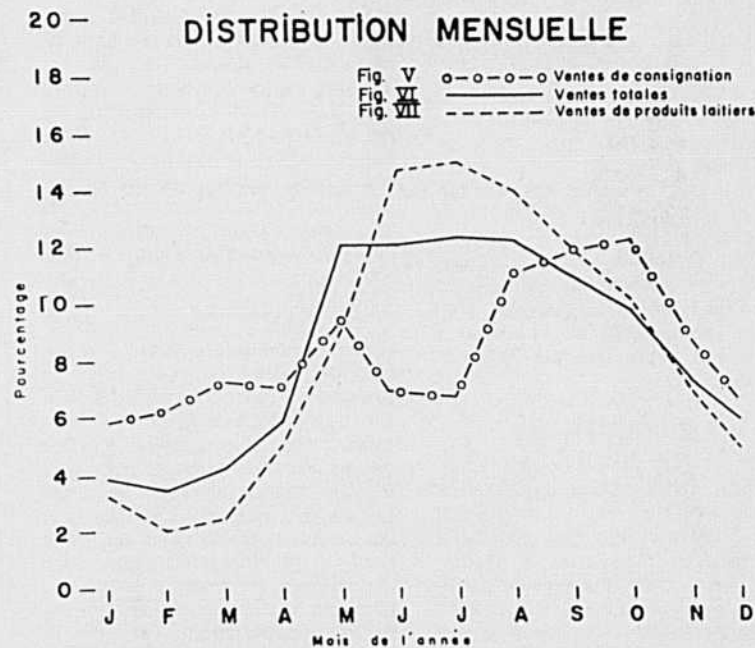
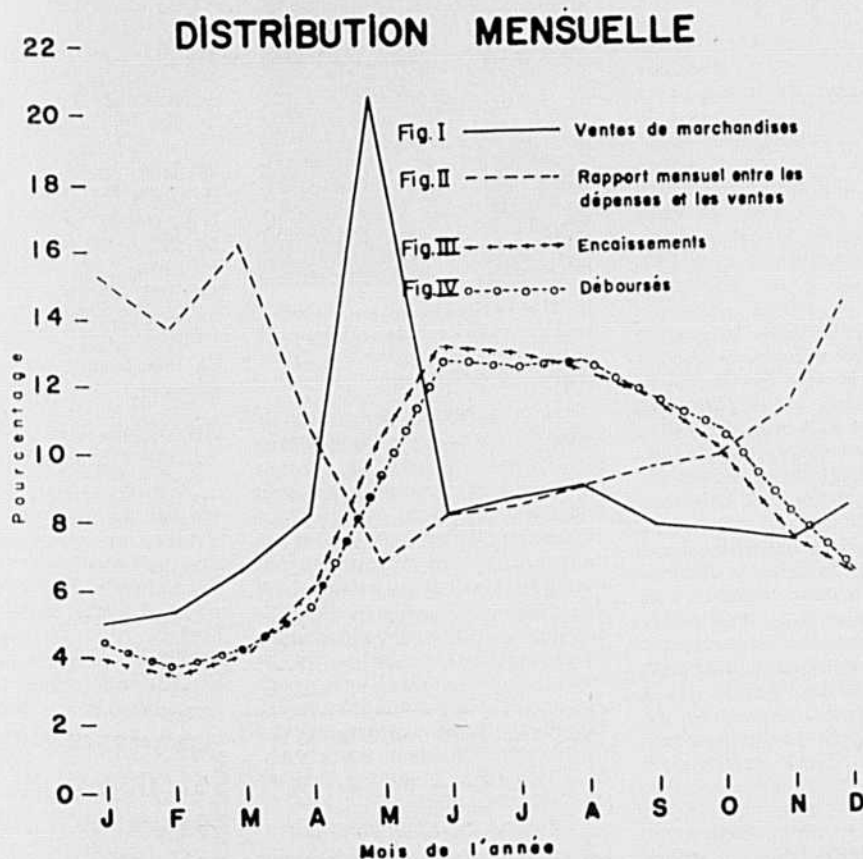
Les ventes de marchandises d'utilité professionnelle connaissent un moment de fièvre intense en mai avec le temps des semailles et celles de consignations manifestent un sursaut de vigueur en octobre (Fig. V et I). N'étaient cette influence printanière des ventes de marchandises et l'apport automnal des recettes de consignations, la période d'activité intense ne couvrirait que quatre mois de l'année chez ce groupe de coopératives. Ces deux services secondaires y exercent assurément un effet régulateur très précieux.

PROBLÈMES D'AJUSTEMENT

Cette concentration de leurs activités en la saison d'été pose à ces coopératives des problèmes d'ordre administratif et financier. Avec une main-d'œuvre et un outillage qui ne sont utilisés à plein que sur la moitié de l'année, les hauts rendements y sont à atteindre et, d'autre part, le bond du début de l'été appelle des investissements provisoires, mais relativement lourds, dans les stocks et les recevables.

Et ce qui pis est, une très forte proportion des frais d'opération de ces fabriques laitières sont plus ou moins fixes, c'est-à-dire qu'ils ne baissent pas dans la même proportion que les ventes. Il en résulte qu'à

(Suite à la page 14)



Pâturages améliorés, facteur de succès

par Gustave Pelletier, agronome

Le succès en industrie laitière dépend en grande partie du degré de productivité des pâturages. Trop de cultivateurs utilisent encore pour la paissance la partie la moins productive de leur ferme. En effet, les statistiques démontrent que nous avons en moyenne au Québec 3 acres de pâturage par unité animale; cette superficie sur plusieurs fermes est réduite à une acre.

Le cultivateur doit chercher à fournir à la vache laitière tout l'herbe dont elle a besoin sur une superficie restreinte. Selon les données de la Ferme expérimentale de Lennoxville, la vache a besoin de 125 livres d'herbe par jour pour maintenir son

poids et donner une production de 30 livres de lait. Pour se procurer cette nourriture, l'animal doit travailler moins de 8 heures par jour. Si l'herbe est rare et de faible qualité, la vache diminuera sa production et devra utiliser ses réserves pour fabriquer son lait.

Evidemment, le boisé ne doit pas servir de lieu de paissance; en plus de retarder la croissance des essences forestières, le peu de nourriture qui s'y trouve est de qualité médiocre. Par ailleurs, les pâturages dans la rotation régulière de la ferme ne sont pas des plus productifs; ils viennent habituellement après une ou deux récoltes de foin alors que les légumineuses sont à peu près inexistantes. De plus,

comme l'herbe se fait de plus en plus rare à mesure que l'été avance, il faut compléter ces pâturages par une récolte de secours (fourrage vert, chou de Siam, ensilage).

Le moyen le plus sûr de fournir aux laitières une abondance d'herbe tendre pendant toute la saison de végétation, est de réserver une partie de la ferme exclusivement pour la paissance et d'y établir un pâturage semi-permanent. On choisira un champ situé le plus près possible de la grange-étable et à proximité d'une source d'eau courante. Sa superficie totale sera d'environ une acre par unité animale. Chaque année, 1/5 de la superficie totale sera ensimencé de sorte que chaque parcelle soit renouvelée tous les 5 ans. Toutefois, cette règle générale peut être modifiée selon le degré de productivité des parcelles.

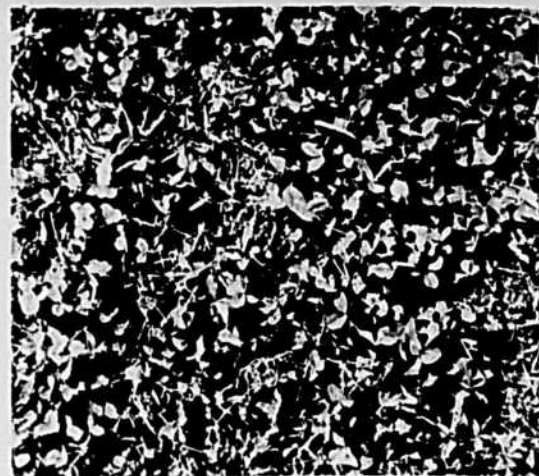
L'automne précédant l'ensemencement, le champ doit être labouré, recouvert de fumier et de chaux selon les exigences du rapport d'analyse des sols. Le printemps venu, il s'agit d'appliquer l'engrais chimique nécessaire et d'ensemencer un mélange à pâturage recommandé par le Conseil des Semences du Québec, accompagné d'une céréale comme plante-abri. Le mélange le plus couramment utilisé est le suivant: mil (80%) et ladino (20%), à raison de 10 livres à l'acre. Lorsque la céréale aura environ six pouces de hauteur, le cultivateur pourra envoyer ses animaux sur la parcelle en ayant soin d'éviter une paissance trop intense pour ne pas affecter le semis.

En septembre, on devra fermer l'enclos pour permettre aux légumineuses d'accumuler des réserves. Une application de fumier ou d'un engrais chimique non azoté est alors d'un grand secours. Le printemps suivant, on complètera avec 100 livres de nitrate d'ammoniaque à l'acre, surtout si les graminées sont en quantité assez considérable. Cependant, si l'on n'a pu appliquer d'engrais chimique à l'automne, il vaut mieux fertiliser au printemps avec un engrais chimique complet.

Pour obtenir un meilleur rendement, il est fortement conseillé de diviser le champ en parcelles d'égale grandeur et de les faire brouter tour à tour. L'animal, étant confiné à un espace plus restreint, dépense moins d'énergie pour aller chercher sa nourriture. En outre, dans une expérience poursuivie à la Ferme expérimentale de Lennoxville, on a obtenu 2 tonnes d'herbe de plus à l'acre sur une parcelle à paissance alternée que d'une autre parcelle maintenue dans les mêmes conditions mais soumise à une paissance continue.

Il ne faut pas oublier également d'étendre les déjections chaque automne avec une herse à diamant. L'herbe de surplus doit être fauchée à l'occasion; à mesure qu'elle avance en maturité, son pourcentage de protéines diminue et sa teneur en cellulose augmente, ce qui lui fait perdre considérablement de valeur.

L'application de ces directives demande de l'attention et de l'argent. Cependant, l'herbe demeure encore la production la plus économique sur nos fermes. Le prix de revient de 100 livres d'éléments nutritifs est de 63 cents pour le pâturage, alors qu'il est de 87 cents pour le foin et de \$2.50 pour les céréales. L'herbe fournit deux fois plus de protéines que le foin et est assimilable à 80%. C'est la raison pour laquelle le lait produit en été coûte deux fois moins cher que celui produit en hiver.



Des pâturages plantureux assurent un prix de revient minimum de la production laitière.

Au Nord-Ouest québécois III

RÉMIGNY surgit de la forêt

par J.-Bruno Potvin, agronome, assistant-chef, Division de la Publicité.

LES DÉBUTS D'UNE PAROISSE DE COLONISATION QUI, COMME NOMBRE D'AUTRES, DOIT SA NAISSANCE AU DÉVOUEMENT, A L'INTÉPRÉTITÉ D'UN PRÊTRE MISSIONNAIRE ET AU COURAGE DE QUELQUES COLONS. - ST-URBAIN-DE-RÉMIGNY, AU DIOCÈSE DE TIMMINS (AUTREFOIS HAILEYBURY) - UN VICAIRE DE VILLE DEVIENT COLON ET "FAIT RECULER LA FORÊT"

LA PLAIE DU CHOMAGE N'EST PAS NOUVELLE

De 1929 à 1939, une crise aiguë de chômage sévit tant au Canada qu'aux États-Unis. La province de Québec n'en est pas exempte.

Dès 1932, le gouvernement fédéral conçoit le plan Gordon pour orienter les chômeurs vers les terres neuves. Ce fut un échec total au point de vue paroissial, en raison du choix peu minutieux des nouveaux colons.

Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de la province de Québec, alertés par une situation, délèguent un groupe d'entre eux auprès des autorités civiles du temps (Gouvernement Taschereau) pour étudier la situation. Un nouveau plan, le Plan Vautrin est élaboré.



M. l'abbé Roch Majeau, fondateur de St-Urbain-de-Rémigny. Il est décédé en septembre 1962.

Des sociétés diocésaines de Colonisation sont fondées dans tous les diocèses. Des cantons propres à l'agriculture leur sont concédés. C'est le signal d'une véritable course vers les terres neuves. Aussitôt organisées, les sociétés diocésaines embauchent des chefs de famille et des jeunes gens. Ceux qui répondent adéquatement aux conditions d'investigation sommaire sont groupés et dirigés vers le canton attribué au diocèse d'origine. Le diocèse de Joliette se voit concéder le canton Rémigny, comté de Témiscamingue.

LE CLERGÉ MET L'ÉPAULE À LA ROUE

Son Excellence Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, nom-

me M. le chanoine Ls-Ph. Lamarche, président de la Société diocésaine et M. l'abbé Donat Hénault, secrétaire. Tous deux s'unissent aux autres membres des comités paroissiaux, organisent le premier groupe de futurs colons et, dès le début de juillet 1935, ils en accompagnent une cinquantaine. Partis de Joliette par C.P.R., ils descendent à Ville-Marie où les attend M. l'abbé L. Leroux, missionnaire-colonisateur qui les dirige vers le "Landing" du Lac Barrière. Là ils devaient effectuer une traversée de 1/2 mille pour se rendre aux Rapides du Lac. Des tentes étaient montées et une "cookerie" organisée par le ministre de la Colonisation dont le chef de district était M. Georges Bouchard; l'inspecteur de colonisation était M. Alphonse Jacob, de Montreuil, et M. Jean-Marie Daley, de Notre-Dame du nord, le commis.

Dès le lendemain de son arrivée, chacun se choisit un lot. On voudrait tous être voisin de l'église, de l'école, de l'eau, etc. Tout est à faire. Pas un pouce de chemin ouvert, aucun pont ni ponceau, aucun fossé. On défri- che l'emplacement de la maison qui accueillera la famille qui doit arriver à l'automne.

Le 29 août 1935, M. l'abbé Roch Majeau, alors vicaire à St-Paul de Joliette, se voyait confier la très lourde tâche de créer cette paroisse nouvelle qui deviendra Rémigny. Le nom Rémigny tire son origine de celui d'un officier du Régiment de Carignan; Saint-Urbain, pape, en est le patron. Sa fête tombe le 25 mai, dans la liturgie.

ON DEMANDE LES SECOURS DE LA PROVIDENCE

Arrivé sur les lieux, M. le curé Majeau se rend à son futur presbytère, un vieux camp de bois rond qui avait servi d'étable pour les animaux des compagnies Edward et Eddy, les années précédentes. Le courageux prêtre s'arrête près de la croix plantée sur le lot 28 du rang IV, sur-

(Suite à la page 15)

SECTION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC.

Au Royaume du Saguenay

Déficit de 2 millions de douzaines d'oeufs

La production des oeufs dans cette région du Québec s'élève à 4 1/2 millions de douzaines et représente 6% de la production totale du Québec. Ce territoire accuse un déficit de production d'environ 2 millions de douzaines soit la production de 125,000 poules. Pour sa part, le comté de Chicoutimi affiche un déficit de 2 1/4 millions de douzaines; Lac St-Jean, Est, un léger surplus de 100,000 douzaines et Lac St-Jean, Ouest, également un surplus de 175,000 douzaines.

Ces données extraites du rapport-inventaire de l'état de cette production dans le district ont été présentées par M. Rodolphe Cloutier, agronome-inspecteur régional du ministère de l'Agriculture de Québec, lors d'une récente journée avicole régionale tenue à St-Jérôme de Métabetchouan, sous la présidence de M. Joachim Plourde, directeur de l'Association des Producteurs d'oeufs de commerce du Québec.

Cette journée d'études de l'aviculture régionale, la troisième d'une série de vingt qui se tiendra dans le Québec d'ici la fin mars, groupait quelque 350 producteurs. Comme les deux précédentes tenues à St-Anselme, et à St-Patrice de Beauvillage, le but

principal de ces assises était de jeter les bases d'une association des producteurs avicoles de la région, dans l'intention de les amener à se grouper pour l'étude de leurs problèmes et la défense des intérêts de leur exploitation et de l'industrie avicole québécoise.

M. Louis-Philippe Dufour, président de la Coopérative Avicole du Québec, fit appel à tous les aviculteurs du Saguenay qui veulent s'aider et les incita à unir leurs forces, en vue de l'obtention de meilleurs prix pour leurs produits.

Enthousiasmée par le projet, l'assistance opta pour la formation du groupement. Sur le champ un bureau de direction fut élu pour l'année en cours. Il est composé de MM. F.-X. Bouchard, Roberval et Alidor Murray, La Dorée, pour le comté de Roberval; Joachim Plourde et Gonzague Girard, St-Jérôme, pour le Lac St-Jean; Rosalre Poltras, Bagotville et Paul Maltais, Chicoutimi, pour Chicoutimi; Alcide Brasseur et Rosalre Laforest, Jonquière, pour Lapointe. Le secrétaire temporaire est M. René Pelletier, instructeur-avicole et l'aviseur technique, M. Rodolphe Cloutier, inspecteur, Chicoutimi.

teurs. Il en résulte en pratique une économie de l'ordre de 15% dans la circulation des argents et une meilleure facilité de recouvrement des comptes à recevoir.

Le mouvement de leurs argents (encaissements et déboursés) obéit au même rythme de distribution mensuelle que celui des ventes. Si l'on compare les Fig. III et IV à la Fig. VI, on y remarque une très forte accentuation au profit de la période qui va de mai à octobre; si bien que, dans l'ensemble, le mouvement des argents est de trois à quatre fois plus considérable durant la saison forte que pendant la saison creuse.

En chiffres absolus le montant des encaissements et le montant des déboursés se suivent de près, d'un mois à l'autre. On remarque cependant que les encaissements ne l'on emporté sur les déboursés que durant les mois d'avril, mai, juin et juillet. Tous les autres mois ces coopératives ont sorti plus d'argent qu'elles n'en ont touché, de sorte que pour l'ensemble de l'année leurs déboursés ont dépassé légèrement leurs encaissements et que la majorité (63%) des unités du groupe ont eu à puiser dans leur réserve de caisse du début de la période.

Circonstances...

(Suite de la page 13)

partir du mois de novembre jusqu'en avril, suivant les dépenses, des coopératives de beurrier prennent le "grand écart" par rapport aux ventes (Fig. II). Il leur faudrait une marge de profit brut d'environ 16% en février et mars, soit le double de celle des mois d'été, pour qu'elles puissent absorber toutes leurs dépenses. Il s'ensuit que ces coopératives, à moins de combiner largement leur industrie laitière à des activités rémunératrices en toutes saisons ou d'exiger un taux de fabrication plus élevé en hiver qu'en été, se trouvent à opérer à perte pendant la moitié de l'année.

LE MOUVEMENT DES ARGENTS

Elles achètent des cultivateurs leurs produits et, d'autre part, leur vendent des marchandises d'utilité professionnelle ou domestique. Ceci les met en position de régler une partie importante de leurs comptes à payer aux cultivateurs (répartitions et ristournes) par un rabatement sur les comptes qu'elles ont à recevoir de ces mêmes cultiva-

Au centre d'insémination

Mâle

FALCONCROFT Z MILKMAN 129123

Jersey

Né le : 16 juin 1959

MILKMAN J4 - Enregistrement Sélectif : "Très Bon"

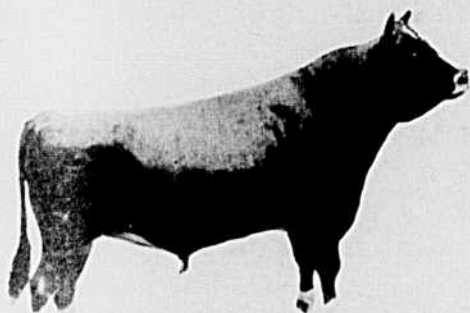
Élevé par : Ferme Falconcroft, St-Sauveur-des-Monts, P.O.

Propriété du Ministère de l'Agriculture, Québec,
Utilisé au Centre d'Insémination Artificielle de Québec,
St-Hyacinthe, P.O.

MARLU COMMANDO MILKMAN 550331A

"Excellent" "7 Etoiles"
Taureau Senior Supérieur Médaille d'ARGENT
Classification de 16 Filles.
Pointage moyen : 87.50%
14 Filles.

Moyenne : Lait 9691 Gras 556 % 5.74



FAVORITE COMMANDO 457631A

"Excellent" "7 Etoiles"
Taureau Senior Supérieur du SIECLE.
Taureau Médaille de MERITE.
Taureau Sr. Supérieur Médaille d'OR
Taureau Sr. Supérieur Médaille d'ARGENT.
Classification de 130 Filles.
Pointage moyen : 89.58%
112 Filles.

Moyenne : Lait 11539 Gras 636 % 5.51

ADVANCER MARLU ZINNIA 1447061A

"Excellente"
5 Médaille de MERITE.
1 Médaille d'OR.
2 Médaille d'ARGENT.

Age	Lait	Gras	%	Jrs	Méd.
2-01	9681	561	5.79	305	ARG.
3-02	12674	700	5.52	305	OR & ARG.
4-02	13641	801	5.87	305	ARG.
5-02	14620	822	5.62	305	MÉR.
6-02	14552	788	5.42	305	MÉR.
7-03	159-09	841	5.29	365	MÉR.
8-07	16067	850	5.29	365	MÉR.
9-10	19452	1025	5.27	365	MÉR.
10-11	11245	602	5.35	365	
12-05	15040	772	5.13	365	
14-01	15889	828	5.21	365	
15-09	9350	494	5.28	271	

12 Lacts : 168120 9084 5.40

Epreuve de progéniture :

3 Fils - 4 Filles :
Moy. : 12498 671 5.37

SPARKLE SUPREME 506147A

"Excellent"
Taureau Sr. Supérieur Médaille d'OR.
Taureau Sr. Supérieur Médaille d'ARGENT.
Classification de 98 Filles.
Pointage moyen : 88.37%
78 Filles.

Moyenne : Lait 10806 Gras 582 % 5.40

MARLU ZINNIA 1821612A

"Très Bonne"
Médaille d'ARGENT.

Age	Lait	Gras	%	Jrs	Méd.
3-07	9539	513	5.38	305	ARG.
4-07	9511	480	5.05	305	
5-03	9848	492	5.00	305	

3 Lacts : 28897 1485 5.14

Les chiffres entre parenthèses indiquent le pourcentage des lactations en comparaison avec la moyenne de la race.

EMIS PAR LE CENTRE D'INSEMINATION ARTIFICIELLE DE QUEBEC,
St-Hyacinthe, P.O.

RECOMMANDATIONS

du

Conseil des Semences du Québec
1963

RECOMMENDATIONS

of the

Quebec Seed Board
1963



Publié par
LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA COLONISATION
Québec.

AGRICULTURE
TION

Cultivateurs ne risquez pas un échec

Aidez plutôt la nature en employant les semences et mélanges de semences qui conviennent le mieux à votre sol et à votre région. La brochure illustrée ci-dessus et publiée dans les deux langues est en distribution gratuite à la Division des Renseignements, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec. Un certain nombre d'exemplaires seront aussi disponibles au bureau des Agronomes.

SITUATION DE LA CULTURE DU TABAC

Dans le Québec, la culture des tabacs à cigare et à pipe intéresse, comme récolte-argent, quelque 1,775 producteurs, dont 1,200 sont membres des coopératives de St-Jacques-de-Montcalm ou de St-Césaire-de-Rouville. Ils ont récolté, en 1961 par exemple, 6,500,000 lb de tabac à cigare sur 4,420 acres de 1,240,000 lb de tabac à pipe sur 1,225 acres. Ces deux productions représentent une valeur brute d'un peu plus de \$2,000,000. Un office des producteurs contrôle les superficies mises en culture et la vente, d'après la loi de mise en marché des produits agricoles.

D'autre part, le Québec est seul à produire du tabac à cigare au Canada. Il alimente 74 % de l'industrie manufacturière des cigares de ce pays. En effet, la fabrication de 337 millions d'unités a requis, l'an dernier, 6 millions de livres de tabac domestique et un peu plus de 2 millions de livres de tabac importé. Celui-ci entre surtout dans la fabrication des cigares de luxe.

Le commerce de la feuille brute absorbe le gros de la production de tabac à pipe : 875,000 lb contre 100,000 utilisés dans l'industrie manufacturière.

à Joliette, le curé Majeau commence l'organisation de la montée des femmes et des enfants pour le mois de novembre et de tous les articles requis pour fin du ministère sacerdotal.

La suite au prochain numéro : Transplantation des familles, construction de l'église, d'écoles, fondation d'une caisse populaire, etc.

A la fin de 1961, les réserves de ces deux types de tabac étaient plus élevées qu'en temps normal.

La culture du tabac jaune intéresse également quelque 125 à 130 producteurs. Elle constitue une monoculture, avec une superficie moyenne, par ferme, de 40 à 42 acres. Elle exige, sur toute nouvelle ferme, une grosse capitalisation en biens immobiliers et mobiliers. Avec système d'irrigation, elle s'élève, règle générale, à \$1 par livre de tabac produit annuellement, soit \$50,000, pour une récolte de 50,000 lb.

La récolte globale au Québec a donné en 1961, sur 5,350 acres, 5,300,000 lb de tabac jaune d'une valeur brute de \$2,675,000. Aux dernières nouvelles, celles de 1962, plus lourde et de meilleure qualité, rapporterait, sur une superficie à peu près égale, plus de \$3,350,000. Bien que cette production ne réponde que de loin à nos besoins, elle influence quand même l'économie de tout un secteur agricole. Dommage qu'elle tarde à prendre de l'expansion. Ce ne sont pourtant pas les bonnes terres de sable qui manquent dans la Plaine du St-Laurent.

En tenant compte de la consommation canadienne par capita, celle du Québec pour 1962 s'est chiffré à 10 3/4 milliards de cigarettes et à quelque 6 millions de livres de tabac coupé, d'où 38 à 40 millions de livres de tabac jaune requis comme matière première.

CONRAD TURCOT, agronome.
Chef, Division de la culture du tabac

A travers le courrier

D.- Nous avons toujours aimé la boîte aux lettres de la "Terre de Chez-Nous". Les renseignements en étaient bien utiles. Je suis abonné à la Terre de Chez-Nous depuis 25 ans et je suis fidèle lecteur. Pourriez-vous répondre dans votre journal, si possible, car j'aimerais bien que cela paraisse dans votre journal, car plusieurs cultivateurs sont dans le même cas et voudraient avoir ce renseignement. C'est une chose qui intéresse beaucoup de lecteurs. Savoir :

Quand nous vendons une bête à cornes à la pesée après l'abattage, l'acheteur a-t-il alors le droit d'enlever tout le gras en entier et les rognons aussi avant de prendre cette pesée ?

L'acheteur dit qu'il ne vend pas cela, mais nous, nous per-

dons ainsi parfois jusqu'à 35 à 40 livres de pesant de notre animal.

Espérant avoir une réponse aussitôt que possible dans votre journal. S'il n'y a pas moyen du tout de faire passer cette réponse par le journal s.v.p. répondre par lettre personnelle, mais j'aimerais bien mieux que ça paraisse dans le journal. Ce serait une affaire réglée pour bien des cas et pour bien des cultivateurs qui voudraient avoir ce renseignement.

J.D. St-Pâcome,
Cté Kamouraska

R.- Cette pratique d'enlever le suif interne des carcasses de bovins est en usage dans tous les abattoirs de tout le Canada et elle est approuvée par le gouvernement d'Ottawa responsable de l'inspection des grands abattoirs. Durant la guerre, le suif avait plus de valeur et il était pesé avec la carcasse mais les règlements ont été modifiés depuis, à cause de la diminution des prix du suif, lequel exige une préparation assez dispendieuse avant d'être vendu. D'après un expert en la matière, la réduction de poids de 35 à 40 livres que vous mentionnez serait exagérée pour la très grande majorité des bovins abattus.

J.R.P.

38,000 tonnes...

(Suite de la page 16)

colte de fèves ou de pois. Il n'est pas conseillé toutefois de cultiver la betterave à sucre sur un retour de céréales ou de batte-raves. Lorsqu'on aura opté pour la rotation considérée la meilleure dans telles conditions particulières, il importe d'observer strictement l'alternance des cultures. De plus, la fumure ou l'engouement d'engrais verts, l'application d'amendements calcaires, de magnésium et de bore, lorsque requis, l'emploi d'engrais chimiques, suivant la formule et la quantité prescrite par l'analyse en laboratoire d'un échantillon de sol judicieusement prélevé, complèteront les effets d'une bonne rotation et des façons culturales adéquates dans un sol approprié et bien drainé.

Remigny...

(Suite de la page 14)

vant les instructions de Mgr l'Évêque, il embrasse cette croix, y pose ses lèvres et dit son Fiat ... Il y fait des actes d'offrandes ... et de demandes ... et implore pour sa nouvelle paroisse faveurs spirituelles et temporelles". Dès le deuxième dimanche de septembre, le nouveau curé visite ses paroissiens et sa future paroisse.

Au cours de la messe, dite sur une hûche à pain, le nouveau Pasteur lit sa lettre de nomination et est intronisé curé par M. l'abbé Donat Hénault. Le lendemain, visite à Mgr Rhéaume, évêque d'Halifax. De retour

SECTION DU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET
DE LA COLONISATION,
QUÉBEC.

LE TRAVAIL EST UN TRÉSOR!

Connaissez-vous, jeunes agriculteurs, la richesse du travail? Mais tout ce que vous faites pour améliorer vos méthodes de culture et d'élevage ou pour meubler votre intelligence et développer votre personnalité n'est-ce pas le fruit de votre bonne volonté ou plutôt d'un travail élaboré?

En les chassant du Paradis terrestre Dieu dit à la femme: "Je multiplierai tes souffrances et spécialement celles de ta grossesse; tu enfanteras des fils dans la douleur; ton désir se portera vers ton mari, et il dominera sur toi." Il dit à l'homme: Parce que tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre au sujet duquel je t'avais donné cet ordre: Tu n'en mangeras pas, le sol est maudit à cause de toi. C'est par un travail pénible que tu en tireras ta nourriture, tous les jours de ta vie; il te produira des épines et des chardons et tu mangeras l'herbe éternellement." Et Yahweh Dieu le fit sortir du jardin d'Eden, pour qu'il cultivât la terre d'où il avait été pris. Et il chassa l'homme et il mit à l'orient du jardin d'Eden les Chérubins et la femme de l'épée tournoyante pour garder le chemin de l'arbre de la vie." (Gen. III, 16-24)

Adam donna à sa femme le nom d'Eve parce qu'elle a été la mère de tous les vivants.

Yahweh Dieu fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau et les en revêtit.

Et Yahweh Dieu dit: "Voici que l'homme est devenu comme l'un de nous, pour la connaissance du bien et du mal. Maintenant, qu'il n'avance pas sa main, qu'il ne prenne pas aussi de l'arbre de la vie, pour en manger et vivre éternellement." Et Yahweh Dieu le fit sortir du jardin d'Eden, pour qu'il cultivât la terre d'où il avait été pris. Et il chassa l'homme et il mit à l'orient du jardin d'Eden les Chérubins et la femme de l'épée tournoyante pour garder le chemin de l'arbre de la vie." (Gen. III, 16-24)

Diverses explications sont à l'origine du mot travail. Certains étymologistes le font venir des trans-villgia, mot latin signifiant veille, insomnie, tandis que d'autres optent pour le mot goelique treath se traduisant par labourer. Cette dernière explication ne donne-t-elle pas un titre de noblesse au travail?

Et d'ailleurs dans l'une de ses fables, Lafontaine a eu recours au laboureur pour prouver la valeur du travail.

"Travaillez, prenez de la peine
C'est le fonds qui manque le moins
Un riche laboureur sentant sa mort prochaine
Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.
Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage
que nous ont laissé nos parents:
Un trésor est caché dedans..."

Et plus loin on apprend ceci:

"Le père mort, les fils, vous retournent le champ
"Deça, delà, partout: si bien qu'au bout de l'an
Il en rapporta davantage
"D'argent, point de caché, mais le père fut sage
"De leur montrer avant sa mort
"Que le travail est un trésor".

Rien de plus vrai! Et ce trésor est à la portée de tout le monde y compris les fonctionnaires, eux qui sont souvent la cible de malins. Ils aimeront leur tâche s'ils sont laborieux et consciencieux.

Dans toutes les classes de la société, l'on rencontre des bourreaux de travail. La terre fournit sûrement les plus tenaces. Soucieux d'augmenter le rendement de leur ferme et celui de leurs animaux, les cultivateurs "peinent sous le poids du jour et de la chaleur". A l'époque des semailles, de la fenaison et des moissons, ils triment d'un soleil à l'autre. Et leurs femmes! Au foyer dont elles sont les gardiennes, elles vaquent avec agilité au soin du ménage et préparent les repas pour toute la maison. Que dire des tâcherons de la plume? Vingt fois sur le métier, ils remettent leur ouvrage, c'est-à-dire leur composition et ce, afin de produire sinon un chef-d'œuvre, du moins un travail convenable et facilement intelligible.

L'ambition du travail bien fait est louable. Ainsi, un simple employé de bureau deviendra un as dans son métier, pourvu qu'il soit prévenant pour ses patrons et s'efforce d'accomplir sa tâche de son mieux et le plus consciencieusement possible. La gentille dactylo se fera apprécier non pas tant par sa "coquetterie" que par son souci de préparer une copie irréprochable (pourvu que le papier lui-même soit compréhensible) et à consulter, sans respect humain le dictionnaire pour éviter de graves erreurs. Fera école dans son entourage, le cultivateur qui tracera habilement les sillons, tiendra à point une comptabilité et mettra de l'ordre dans sa ferme!

En d'autres domaines, une oeuvre d'art, une sculpture, une peinture, un bijou et quoi encore retiendront l'attention des connaisseurs, si l'artiste qui l'a exécuté s'est efforcé de s'approcher le plus possible de la perfection. Vous tous, artisans manuels et intellectuels, ayez à coeur d'être adroits et patients et ainsi, contrairement à la montagne en travail, vous "n'enfanterez pas une souris"!!

En guise de "bouquet" à cette dissertation, retenons cette pensée de Florian: "Dans la vie, sans un peu de travail, on n'a point de plaisir."

Henri LACOURSIERE,
Agronome-publiciste.

Dans Bagot et Yamaska

38,000 tonnes de betterave à sucre

par Georges-E. Milette, agronome

Ces deux comtés constituent une vaste région, la deuxième en importance, au double point de vue du volume annuellement produit et des possibilités latentes. En 1962, la production de betterave à sucre y a dépassé 38,000 tonnes. Quant au sol, il est de bonne qualité, dans une proportion voisine de 50%. Si quelques producteurs ont déjà atteint la limite d'une production rémunératrice, il apparaît qu'une augmentation éventuelle du nombre de producteurs demeure non seulement possible, mais prometteuse. Cette poussée repose cependant sur certains facteurs, tels : la nature du sol, l'égouttement, l'assolement, la mécanisation et la main d'oeuvre. Dans la suite de cet exposé, forcément sommaire, ne seront étudiés que les trois premiers facteurs: le sol, l'égouttement et l'assolement.

Les sols de cette région, convenant à la culture de la betterave à sucre, se partagent en plusieurs types, classés comme suit: a) les argiles "St-Urbain", que la matière organique rend particulièrement propices à cette culture;

b) les argiles "Ste-Rosalie", souvent très compactes, mais qu'un bon drainage, un labour de défoncement, les engrais organiques et les amendements calcaires ameublissent et rendent également appropriées;

c) les "terres franches", qui assurent généralement d'excellents résultats, lorsqu'égouttées et traitées convenablement;

d) les sables de la "Série De Courval", qui conviennent aussi à la betterave sucrière, à condition d'être drainés en profondeur, fumés généreusement et enrichis en éléments minéraux phosphatés et potassiques;

e) les "sols d'alluvions", qui recouvrent les terres basses situées le long du Saint-Laurent. Fertiles, ils s'accroissent à cette culture, lorsqu'il est possible de les bien égoutter.

A côté du facteur SOL, il importe d'insister sur un autre facteur, tout aussi important, l'égouttement. Pour la culture de la betterave à sucre, il doit même être considéré comme une condition SINE QUA NON de réussite. Il faut envisager ici l'égouttement en profondeur, qui facilite l'écoulement rapide des eaux de surface et permet d'abaisser au maximum le niveau de la nappe d'eau dans le sol. On y arrivera par des décharges larges et profondes, par des fossés profonds et par des planches bien nivelées d'au moins 90 pieds de largeur. L'idéal serait que ce travail d'envergure soit entrepris, selon un plan d'ensemble bien élaboré.

Malheureusement, nous n'en sommes encore qu'au stade expérimental d'une action qui s'impose dans ce domaine particulier de l'agriculture. Lorsque les moyens financiers et les accords permettront d'entreprendre collectivement de tels travaux d'assainissement, on verra l'agriculture de cette région se transformer, et une classe rurale prospère. Les travaux énergiques d'égouttement n'y ont effectivement débuté que ces toutes dernières années, et les producteurs de betterave à sucre peuvent se vanter de les avoir déclenchés.

Un bon assolement doit être suivi, si l'on veut perpétuer la réussite de la culture betteravière et maintenir la fertilité du sol. Cette production a sa place dans la rotation. Celle-ci sera de 4 à 6 ans, selon la texture du sol, la teneur en matière organique et le système de culture pratiqué. La betterave à sucre donne de bons rendements, après une semi-jachère, pratiquée au début de l'été, sur un retour de pâturage ou de prairie, ou après certaines plantes sarclées, tels le maïs ou le tabac.

Certains producteurs pratiquent cette culture après une ré-

(Suite à la page 15)

La station de recherches de Ste-Clotilde

par Jacques Simard, agronome-phytopathologiste

Une enquête sur les principales maladies des légumes cultivés dans les sols organiques du sud de Montréal a débuté en 1959 et se poursuit depuis, tous les ans. Les résultats de ces enquêtes ont permis d'élaborer des projets de recherche sur les principaux problèmes phytopathologiques rencontrés dans ces régions. Ces travaux se poursuivent pour la plupart, sur les parcelles de la Sous-station en sol organique du ministère de l'Agriculture du Canada, à Ste-Clotilde, Québec.

En 1960, grâce à la collaboration des autorités du ministère de l'Agriculture du Canada et du personnel de la Sous-station de Ste-Clotilde, il fut possible d'établir à cet endroit la Station de Protection des cultures en sol organique du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec. Cette réalisation permet aux spécialistes de ce Ministère de bénéficier des nombreux avantages qui existaient déjà à Ste-Clotilde: parcelles expérimentales, laboratoire, outillage, main-

d'oeuvre, etc., dans la poursuite des travaux de recherches, tout en évitant une duplication dans plusieurs domaines.

L'administration de la Station de Protection des cultures en sol organique est confiée à M. Jacques Simard, phytopathologiste du Service de l'Information et des Recherches. De plus, ce spécialiste étudie principalement les nématodes et les maladies transmises par le sol. Il est secondé par son collègue, le Dr Thomas Simard, phytopathologiste du même Service, préposé à la recherche sur l'épidémiologie des maladies foliaires, principalement la prévision du mildiou de la pomme de terre. Un autre phytopathologiste, M. René Crête, de la Station de Recherche de St-Jean, poursuit des travaux sur la biologie de la hernie des crucifères, la répression de la jaunisse de l'aster, et collabore avec les spécialistes mentionnés précédemment, à l'enquête annuelle sur les maladies et certains essais exécutés en commun.

En plus des travaux de recherches sur les maladies des plantes, il se poursuit à la Station de Ste-Clotilde, des essais d'adaptation de différentes variétés de légumes propices à la culture en sol organique. Ces travaux sont exécutés par des spécialistes de la Division des Productions horticoles du Québec et du ministère de l'Agriculture du Canada.

En outre, les entomologistes de la Station de Recherches de St-Jean s'occupent de la biologie et de la répression des insectes d'importance économique, dans les cultures de légumes en sol organique. M. J. J. Jasmin, directeur de l'Institut de Technologie agricole de St-Hyacinthe, poursuit des recherches sur la fertilité des sols organiques et des tourbières.

La collaboration de tous ces spécialistes travaillant sur des aspects différents d'un même thème a permis les réalisations suivantes: les Guides de Protection et de Production des légumes cultivés en sol organique, la clinique de protection des plantes, et des réunions périodiques des spécialistes et des producteurs de légumes. Cette collaboration active aussi des discussions fréquentes, qui contribuent à la bonne marche des travaux de recherches.

La réunion de plusieurs spécialistes en un lieu commun de travail a donné des résultats très encourageants: ce fut une initiative heureuse.

SECTION DU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET
DE LA COLONISATION,
QUÉBEC.



Les maladies foliaires des légumes cultivés en sol organique font partie du programme de recherches des spécialistes de la station de Ste-Clotilde. La photographie ci-dessus montre un champ de céleri divisé en parcelles pour l'étude expérimentale des traitements fongicides contre les brûlures foliaires.

LA REVUE DES MARCHES

PRODUITS AVICOLES

Le marché des oeufs a été stable durant la semaine et les prix demeurent inchangés. Les arrivages locaux n'étant pas suffisants, l'Ontario et les provinces de l'Ouest ont comblé déficit. Aujourd'hui, le marché des oeufs affiche un ton plus ferme.

Les approvisionnements de poulets à griller furent suffisants et les prix demeurent inchangés. Les poulets lourds continuent d'être en bonne demande et les approvisionnements furent adéquats. Les prix pour la poule légère ont été plus fermes et augmentèrent de 1/2 à 1/2 la livre. Le dindon à griller semble être en bonne demande et les prix n'ont pas changé.

Volailles en boîtes

Semaine finissant
LUNDI, 11 MARS 1963

POULETS ABATTUS

(6 1/2 et plus)

A..... 36c-38c

(5 1/2 et moins de 6 1/2 livres)

A..... 30c-34c

(4 1/2 et moins de 5 1/2 livres)

A..... 27c-28c

Poulets à griller et à frire.....

(moins de 4 1/2 livres)

A..... 25 1/2c.

Poulets éviscérés en vrac

(6 livres et plus)

A..... 47c-49c

(5 et moins de 6 livres)

A..... 46c-48c

(4 et moins de 5 livres)

A..... 37c-39c

Poulets à griller et à frire

(sous glace)

(moins de 4 livres)

A..... 34c-35c.

POULES ABATTUES

(5 1/2 livres et plus)

A..... 29c-30c.

(4 1/2 et moins de 5 1/2 livres)

A..... 20c-24c

(moins de 4 1/2 livres)

A..... 16c-18c

Poules éviscérées en vrac

(5 livres et plus)

A..... 43c-44c

(4 et moins de 5 livres)

A..... 34c-36c

(moins de 4 livres)

A..... 30c-34c

JEUNES DINDONS

Moins de 8 lbs..... 38c-40c

Canards..... 56c-57c

Oeufs

Prix sur place à Montréal

OEUFS TRIÉS

(caisses gratuites)

Extra-Gros..... 50c

A-Gros..... 49c

A-Moyens..... 47c

A-Petits..... 42c

B..... 36c

C..... 31c

(Prix de gros aux détaillants à

Montréal (cartons d'une douz.)

Extra-Gros..... 56c-58c

A-Gros..... 54c-56c

A-Moyens..... 52c-54c

A-Petits..... 47c-48c

Prix de détail aux

consommateurs

(cartons de douzaines)

Extra-Gros..... 63c-66c

A-Gros..... 62c-64c

A-Moyens..... 59c-61c

A-Petits..... 55c-56c

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Service de l'horticulture, division de l'inspection, Ministère provincial de l'agriculture et de la colonisation, 306 est, rue Craig, Montréal.

Lundi, 11 mars 1963

POMMES: Que McIntosh, belles 2,00 - 2,10, à cuire 1,00 - 1,25, Cortland 1,75, Délicieuses, belles 4,50 - 5,00 le minot.

BETTERAVES: 2,00 les 50 lbs.

CAROTTES: 2,00 / 50 lbs. 3,00 / cellos de 50 lbs.

CHOUX: 2,00 - .25 le cageot ou le sac de 50 lbs.

NAVETS: No 1, 3,00 - 3,50 ; No 2, 2,00 - 2,50 / 50 lbs.

OIGNONS: jaunes 2,00 - 2,25, petits 2,00, rouges 2,50 / 50 lbs.

PANAIIS: 2,00 / 12 cellos de 24 oz., 3,00 - 3,50 le minot, 1,50 - 1,75 / 1/2 minot.

POIREAUX: .75 - 1,00, petits .50 - .60/ la doz.

Pommes de terre

Lundi, 11 mars 1963, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail, pour les pommes de terre, étaient les suivants:

Québec	75 lb	2,00-2,10
Québec	50 lb	1,20-1,35
I.P.E.	75 lb	2,35-2,40
I.P.E.	50 lb	1,65-1,75
I.P.E.	10 lb	0,38-0,40
N.B.	75 lb	2,00-2,10
N.B.	50 lb	1,30-1,35
N.B.	10 lb	0,30-0,32
E.U. sucrées		
le minot		4,75-5,00

Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A", comme prix de base.

PRIX PAYÉS, LUNDI 11 MARS 1963

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
A- Prix de base..	26,50		27,05-27,90
B-	25,50		26,05-26,90
C-	23,50		24,05-24,90
D-	22,50-23,50		20,05-20,90
Légers.....	23,00		23,55-24,40
Lourds.....	23,25		23,80-24,65
Extra-Lourds.....	19,00-21,50		21,60-22,90
Semi-castrats.....	19,50		20,05-20,90
Truies.....	19,00-20,00		21,60-21,65

Les 4, 5, 6 mars 1963

MARCHE DE L'OUEST PORCS

Les porcs valaient \$1,00 de moins la semaine dernière. Les prix des truies étaient stables à ceux de la fermeture la semaine précédente.

Catégorie A	\$28,00
Truies	\$21,00-\$22,00

MARCHE DE L'EST PORCS

Les porcs se sont vendus \$1,00 moins cher que la semaine précédente. Les prix des truies étaient stables à \$1,00 moins cher.

Catégorie A	45 à \$27,50 84 à \$27,00 438 à \$27,00 plus .80 ch.
Truies	\$20,00-\$21,00
D'autres	\$20,00 plus .80 ch.

ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, assistant-surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi le 11 mars 1963.

Les arrivages: 500 bovins, 273 veaux, 170 porcs et 1 mouton. Les offres de bovins étaient un peu plus nombreuses que lundi dernier et se formaient de 160 bouvillons, 305 taures et vaches et 35 taureaux. Les transactions sur les bovins s'effectuaient activement sur toutes les catégories, excepté sur les bouvillons pesants de bonne qualité qui s'échangeaient lentement. Ces derniers se sont vendus 50c moins cher tandis que les autres catégories sont demeurées stables. Les taures, vaches et taureaux ont rapporté les mêmes prix que la semaine dernière.

Malgré des arrivages légers, le marché des veaux n'était pas aussi actif que la semaine dernière, la demande étant plus lente et les prix payés étaient au moins \$3,00 moins cher.

Les prix des porcs et truies ne sont pas établis. Le seul mouton offert s'est vendu à \$9,00 le cent livres.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi le 11 mars 1963.

Les arrivages: 433 bovins, 593 veaux, 117 porcs et 9 moutons. Les réceptions de bovins comprenaient environ 80 sujets de moins que lundi dernier et se composaient surtout de vaches et de taureaux de qualités diverses. La demande pour les bovins était bonne et toutes les classes s'échangeaient rapidement à des prix stables.

Les veaux s'échangeaient lentement et les prix payés étaient de \$1,00 moins cher que ceux de la semaine dernière à la fermeture, lesquels prix étaient de \$1,00 à \$2,00 moins élevés que lundi dernier.

Les quelques moutons offerts ont été vendus à \$12,00 le cent livres.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Eng.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à: M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 400, carré Youville, chambre 701, Montréal - tél. 844-9511.

Animaux vivants

MARCHE DE L'OUEST

Bouvillons

Choix.....	23,00-23,50
Bons.....	22,50-23,00
Moyens.....	20,25-22,50
Communs.....	15,75-20,00

Vaches

Bonnes (types à boucherie).....	18,25-19,00
Bonnes, locales.....	17,75-18,25
Moyennes.....	16,50-17,50
Communes.....	14,50-16,50
Très communes.....	9,00-14,50

Taureaux

Bons.....	20,00-21,75
Communs, moyens.....	15,25-19,75

Taures

Bonnes.....	20,50-21,00
Moyennes.....	18,50-20,00
Communes.....	11,75-18,25

Veaux de lait

Bons.....	28,00-32,00
Moyens.....	20,00-28,00
Communs.....	15,00-20,00
Veaux de champ.....	15,00

Agneaux et moutons

Agneaux:	
Bons.....	aucun
Communs.....	aucun
Moutons:	
Bons.....	9,00
Communs.....	aucun

MARCHE DE L'EST

Bouvillons

Choix.....	aucun
Bons.....	aucun
Moyens.....	aucun
Communs.....	16,50-19,25

Vaches

Bonnes (types à boucherie).....	aucune
Bonnes, locales.....	17,00-18,00
Moyennes.....	16,00-16,75
Communes.....	14,50-16,00
Très communes.....	10,00-14,25

Taureaux

Bons.....	20,00-21,00
Communs, moyens.....	16,50-19,50

Taures

Bonnes.....	21,00-22,00
Moyennes.....	18,25-19,00
Communes.....	12,00-18,00

Veaux de lait

Bons.....	29,00-33,00
Moyens.....	20,00-28,00
Communs.....	15,00-20,00
Veaux de champ.....	14,00-17,00

Agneaux et moutons

Agneaux:	
Bons.....	aucun
Communs.....	aucun
Moutons:	
Bons.....	12,00
Communs.....	aucun

VIANDES: inspection provinciale en C.-B.

Un projet de loi comportant l'inspection obligatoire des viandes et relevant de l'autorité provinciale, telle est la nouvelle communiquée à Victoria par le ministre de l'Agriculture de la C.-B., M. F. Richer. Localisée au début, l'inspection s'étendra éventuellement à toute la province. "Obligatoire", elle sera aussi "contributoire" en ce sens que les exploitants d'abattoirs en assumeront le coût.

C'est une façon d'aider les petits et moyens abattoirs à survivre, dit M. Richer. Plusieurs seraient vite éliminés, dit-il, s'ils étaient contraints de se conformer aux exigences de l'inspection fédérale.

LES PETITES ANNONCES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00.
RABAIS DE 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.
DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.
Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES PETITES ANNONCES, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"
515, avenue Viger, Montréal, P.Q. Victor 2-6431

AGENTS DEMANDES

FAITES \$3.00 DE L'HEURE. Aiderons à crédit, tout homme ou femme fiable, à se créer un commerce payant dans la vente, dans votre entourage, de nos 250 produits garantis: remèdes domestiques, essences, épices, thé, café, médicaments, cosmétiques, désinfectants, peignes, brosses, etc. Plein temps ou partiel. Revenu moyen \$3.00 de l'heure. Expérience non requise. Demandez détails immédiatement. G. LAURIN, Président, PAULA LIMITEE, 21 rue St-Paul est, Montréal.

BELLE OCCASION

Vendez des vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1932. Échantillons magnifiques assurent le succès. Plein temps ou partiel. Bas prix, commissions élevées, compléments gratuits. Expérience non requise, magnifique opportunité. Écrivez pour agence, FENWICK TAILORING CO., Dépt. T, Casier 3016 Montréal.

FAITES DE L'ARGENT en vendant détergent, remèdes, produits de beauté. Commission 45% et 50%. Spéciaux formidables, plan de vente extraordinaire vous faisant réaliser facilement \$100. par semaine. Écrivez: CIE DES PRODUITS HOMAH INC., 704 boul. Hamel, Québec 8.

HABITS GRATUITS ET BONIS EN ARGENT - Faites beaucoup d'argent en vendant nos vêtements taillés sur mesures. Gagnez \$90.00 par semaine durant vos loisirs. Satisfaction garantie. Écrivez pour recevoir notre sensationnel nécessaire de vente à RIDEAU TAILORING, Boite 128, Station N*, Montréal.

VOTRE PROCHAIN HABIT GRATIS

500 hommes demandés pour porter et montrer nos vêtements taillés sur mesures sans que cela leur en coûte un seul sou. Gagnez jusqu'à \$30.00 par jour, plus boni, durant vos loisirs en vendant nos vêtements de qualité. Une magnifique collection d'échantillons pour 1963 fournie GRATUITEMENT. SIMMS TAILORING, Casier 846, Station B*, Montréal.

AGENCE FAMILIE - EXCELLENTE CARRIERE - Généreuse commission pour vendre cosmétiques réputés, nettoyeurs, brosses, épices, poudre faciaux, etc... Territoire protégé, spéciaux mensuels, 30 jours d'essai. PRODUITS FAMILIE, Dépt. M, 2, 1600 DeLorimier, Montréal.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS, confiez-nous l'aiguisage de vos lames de clipper, vaches, moutons, 50c halle. Aiguisage garanti sur machine Ultra Moderne Spéciale. Nous réparons avec soin les clipper électriques, huile gratuite. LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, C.P. 24, Sorel, Qué.

AIGUISONS lames, clipper, vaches, moutons. Aiguisage à l'huile garanti. Réparons clipper électriques brisés, vendons lames neuves. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE OSTER, 134 Lismoges, Sorel, Qué.

AIGUISONS, réparons Clipper Sunbeam, Stewart, Oster, prix 75c. sel. Travail garanti, essayez-nous, coupe durable. Nous possédons la plus vaste véritable Usine d'Aiguisage et Réparation Stewart, n'acceptez pas de substitution d'adresse: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Dépt. 104, Pierreville, Co. Yamaska, Qué.

AIGUISAGE lames Stewart - Oster, huile, 50 c. Réparons clipper brisés. Travail garanti par écrit. Service de 24 heures. Adressez: L'AGENCE D'AIGUISAGE STEWART, 108 Augusta, Sorel, Qué.

ATELIER D'aiguisage Sunbeam, Stewart, Oster, 0.75 pièce. Réparons avec soin. *Clipper* électriques pour bétail. Outillage spécial. Ouvrage garanti. Retour rapide. N'employez pas d'adresses fictives. Venez ou expédiez chez JANELLE & FILS, dépositaires Sunbeam, 77 Shooner, Pierreville, Cte Yamaska, Qué.

AIGUISONS, réparons lames, clipper, vaches, moutons, huile 50 c. Ouvrage garanti retour même journée. Adressez: STATION D'AIGUISAGE STEWART 233 Prince, Sorel.

ANIMAUX A VENDRE

ABERDEEN-ANGUS, 5 vaches, 1 taureau, 2 ans, 4 de 1 an, 1 boeuf 1 an, 1 de 3 ans. Tous enregistrés. Aussi NURS-ETTE pour abreuver 12 à 15 vaches, prix \$325.00. ALBERT DUPUIS, Henryville, Route 7, Tél: 606-R-12.

VACHES laitières Jersey enregistrées accréditées, passées à tous les tests. ARTHUR LAVIGNE, St-Simon Cte Bagot.

HEREFORD, 3 taureaux de 1 an, enregistrés, belle qualité. S'adresser: JEAN-MARIE TREMBLAY, Rang St-Louis, Grande-Bale, Cte Chicoutimi.

VERRATS et truies Yorkshire, enregistrés, classés XXX, prêts au service. Taureaux, génisses, canadiens enregistrés. Prix raisonnable. ROLLAND NICHOLS, La Présentation, St-Hyacinthe.

VACHES laitières, fraîches, négatives à la brucellose, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser de préférence le JEU à ODILAS GOYER, 69 Grande Côte, St-Eustache, tél: 473-7702 - 473-3475.

VACHES Holstein à vendre, croisées, vèlant en mars, avril et mai. JEAN-DENIS GERVAIS, St-Denis-sur-Richelieu, Rang 3, St-Hyacinthe.

1 CHEVAL de 5 ans, poids 1600 livres, garanti. Plusieurs vaches à la veille de vêler ou fraîches vèlées. DENIS TRUDEAU, Ste-Julie-de-Verchères. Tél: 649-1169.

VEAUX HOLSTEIN enregistrés, mâles et femelles, 1 à 10 mois; très beaux sujets d'exposition, mères qualifiées avec B.C.A. 145 à 148. S'adresser à: EMILE A. TOUSIGNANT, Fortierville, Cte Lotbinière. Tél: 94.

SHORTHORN à 2 fins, 3 VACHES 4 et 5 ans, excellentes laitières pur-sang enregistrées, vèlant en avril. NICOLAS GRUTMAN, Richelieu (Rouville), OL-8-2409.

JEUNES TAUREAUX Holstein enregistrés, de mères qualifiées, 140-143. S'adresser: MAURICE et ANDRÉSUR-PRENT, St-Valentin, Cte St-Jean, Tél: FI, 7-7892.

RINGWOOD FARMS

20 génisses Hereford saillies par English Chaynev Nove et T.R. Oward Réal 4, sujets importés; aussi taureaux plus âgés, bons pour le service. GEORGE RODANZ, Souffville, Ontario.

DE PLUS EN PLUS d'éleveurs de porcs de boucherie se servent des English Large Black pour les croisements de races. Cette race est reconnue pour la meilleure au monde pour les croisements. Renseignez-vous au sujet de nos offres d'ensembles, une truie X un verrat non apparenté ou 2 truies X 1 verrat non apparenté. Aussi disponibles, es Tachetés Bleus Hybrides, Landrace, Yorkshire, Catalogue illustré. TWEDDLE FARMS, Fergus, Ontario.

15 VACHES Holstein, testées dans une zone fédérale, fraîches vèlées ou devant vèler bientôt. Aussi 1 vache et 1 taureau Shorthorn, pur-sang, testées, 8 vaches Hereford croisées, vèlant sous peu. Taureaux de toutes races à prêter ou à vendre. A. GUERTIN, Verchères, Tél: LU, 3-3991.

TRUIES Landrace et Yorkshire en gestation, \$80.00 - saillies, 8 semaines, \$75.00 - saillies 6 semaines, \$70.00 - fraîches saillies, \$60.00 - 10 porcs, select de type à bacon, de croissance très rapide, 8 semaines \$100.00 - 6 semaines \$98.00 - Verrats prêts pour service \$50.00 - Acompte \$10.00 balance C.O.D. - Livraison garantie n'importe où. PETER ZERON, Case 453, Morrisburg, Ontario.

A VENDRE - DIVERS

ATTENTION SUCRIERS! Raquettes entièrement acier à ressorts, fabrication spéciale pour sucriers, ne mouillent pas, n'attirent pas. Certaines de clients satisfaits. Par poste \$10.50 - C.O.D. plus transport. PHILIPPE BOULANGER, Ste-Hénédine, Dorchester, Tél: 647-3316.

SACS

Sacs de sucre et farine, nouveau style, fleuris, unis et blancs, valeur régulière de 0.60 pour 0.30 chacun, 10 sacs assortis pour \$2.75 seulement. Expéditions C.O.D. ENTREPRISE DE LIQUIDATION, La Baie, Cte Yamaska.

MIEL BLANC, 24 1/2 lb, verre liq. de \$4.50, 12 1/2 lb, métal \$12.00, Doré 24 1/2 lb, \$4.00, 35 lb \$7.00, 70 lb, \$13.50, ambre, 30 lb, \$5.25, 70 lb, \$10.00 - Gâteaux de miel blanc, spécial \$10.00, caisse de 24, J.B. MONTAMBEAULT, Batiscan, Qué.

RAQUETTES neuves pour sucrerie, \$9.50 la paire. Transport payé par la poste. Payables d'avance par mandat-poste. JOSEPH ROY, C.P. 14, St-Gervais, Cte Bellechasse.

SERIE de broches de racines pour seux de 3, 2, 1 1/2 gallons; aussi broches pour chalumeaux et évaporateurs. LES BROSSES PROVINCIALES ENR., Ste-Claire, Cte Dorchester, Tél: 375.

A VENDRE, une sucrerie 1 1/2 arpent longueur, 3,000 étables entablées. Equipement actuel: cabane 30 x 16 pieds et dépendances avec couverture métallique, évaporateur, chaudières pour 1,200 entailles. CAMILLE COUILLARD, pilote, Cap St-Ignace, Cte Montmagny, Tél: 222.

ATTENTION SUCRIERS: 1,000 chaudières aluminium 1 1/2 gallons, bonne condition, prix d'auhaire. Gros poêle de cuisine de luxe, au bois. Machine à cuire électrique Singer, à sacrifier. C.H. SANFACON, St-Emile, Rg. St-Romain, Cte Québec, 842-7598.

20 PANNEAUX de 10 nids chacun *Roll-A-Way* - plusieurs carrés en latte de cèdre de 4 X 4, pour planchers de poulaiiers ou colonnes ou porches à dindes. GERARD GIBOULEAU, 646, avenue Perron, Auteuil, Cte Laval, Tél: NA, 5-1158.

1 MAISON de 3 logis à vendre avec 3 garages, en stucco et pierre. TELEPHONE A: FO, 7-7616.

25 coffres fraisiers, enbois, 25 c. chacun 700 douzaines cartons 3/25c. - camion Ford à patates frites. St-Jérôme, GE, 8-3002.

AVOINE Gary de semence provenant d'avoine certifiée, 1ère génération. ALEXANDRE PREFONTAINE, 2432 Richelieu, Beloeil, FO, 7-3601.

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE ou à ECHANGER pour une ferme ou maison en ville, 1 magasin, garage pour la réparation et la vente de machines agricoles, tracteurs. Chiffre d'affaires \$200,000. AIRMAND CHAMPOUX, 39 Notre-Dame, Warwick.

EDUCATION

COURS DE COIFFURE

Attention mesdames, mesdemoiselles et messieurs! Devenez professionnels en suivant des cours donnés par des professeurs compétents à

L'ECOLE DE COIFFURE

PAULA ENR.

2111 Principale, Granby, FR, 2-5471. Inscrivez-vous dès maintenant

COURS DE 4 MOIS

PAR CORRESPONDANCE, de la 4e à la 12e année, Diplôme et examens. \$4 par mois. Livres fournis gratuitement pour la durée du cours. Ecrire pour renseignements. Avis: les prochains cours débuteront le 23 mars 1963. L'inscription doit être faite avant le 20 mars. INSTITUT NERON, C.P. X1336, Québec, P.Q.

ENCANS PUBLICS

VENTE de vaches laitières par encan, le vendredi de chaque semaine, à 2 heures p.m. dans les locaux des encans de la FERME INCORPORÉE, à St-Pie de Bagot dans le village. Seront vendues: 40 vaches laitières avec veaux ou devant vèler d'ici quelque jours. La majeure partie de ces vaches sont de race Holstein. Toutes sont d'excellente qualité, elles sont exemptes de mammite. Papiers de brucellose et tuberculose fournis avec chaque achat. Conditions: jusqu'à 36 mois pour payer. Pour information, téléphonez à FR, 2-2259 ou à JEAN-GUY TRUDEAU, Ste-Julie de Verchères, 649-1122. PAUL BERNARD, encanteur.

EMPLOIS DEMANDES

CELIBATAIRE 50 ans, sobre, honnête, demande emploi comme aide-fermier à l'année. S'adresser à NAPOLEON FORTIN, St-Jules, Cte Beauce.

Femmes, filles demandées

BONNE à tout faire, 20 ans ou plus, pour famille de 5 enfants. Salaire \$28. par semaine. Congé le dimanche après-midi et une fin de semaine par mois. MME JACQUES BARETTE, 3203 Place de Chazel, Montréal, FE 4-4218.

DEMANDE bonne avec références pour famille de 5 enfants. Bon salaire. Accessoires automobiles. MME ANDRÉ MIGNAULT, 11,830 De Meulles, Cartierville, Montréal 9.

ABSOLUTEMENT besoin d'une bonne à tout faire, aimant les enfants. Toutes commodités modernes. Entre 25 et 50 ans. MME A. VACHON, 9840 St-Denis, Apt. 1, Montréal, DU 9-1557.

FILS-TISSUS-COUPONS

FIL à tisser mercerisé 2/8 et 2/16 sur 1/2 lb, 95c. lb - 20 lb, \$17.00. Fil à coudre nylon, 60 couleurs, 1,250 vges, 34c. - Elastique blanc et noir, à corsette, (1/4 et 3/4 vge longueur), total 5 vges ou 3 lb \$1.00 - SCHAEFER, B370, Drummondville.

COUVERTURES EN EREDON

Coupons de couleurs et longueurs assorties. Pratiques et économiques pour lits d'enfants, grands lits, etc. Paquet de 5 lb \$3.50.

FOYER D'ECONOMIE 1840 Parthenais, Montreal.

VENTE DE COUPONS REDUCTION 50%

GRATIS, PRIME AVEC CHAQUE ACHAT DE \$8.00 OU PLUS. Toutes sortes de tissus à partir de 17c la vge. Coupons 1/2 à 1 vge. appareillés. FLANELLETTE fleurie et rayée pour pyjamas, (27c vge) 23 vgs pour \$6.21.

CORDUROI, couleurs vives, assorties, (48c vge) 13 vgs \$6.24. COTON uni de couleurs (18c vge) 22 vgs pour \$3.96.

BROADCLOTH mercerisé de couleur (20c vge) 25 vgs pour \$5.00. BROADCLOTH imprimé, fleur, (25c vge) 26 vgs pour \$5.94.

GROS DRIL uni à pantalons (21c vge) 14 vgs pour \$2.94. BEDFORD CORDE à pantalons (33c vge) 17 vgs pour \$3.91.

TERYLENE, blanche ou barée, pour blouses chemises, robes de bébé ou fillettes. Ne demande pas de repassage. Paquets de 2 lb (environ 15 vgs carrées) pour \$3.25.

RAYONNES assorties pour garnitures, blouses, 2 lb \$1.00. LAINAGES assortis de 9 po, la 18 pouces, 3 lb pour \$3.00. SERVIETTE de ratine blanche et de couleurs, 2 lb \$3.00.

TISSU à linge à vaisselle et serviettes à mains. Paquet de 2 lb. (environ 15 vgs) \$1.20. DENIM bleu marine, paquet de 11 vgs à .27, \$2.97 le paquet.

COTON FLEURI, balance de pièce de coton à sacs de farine fleuris. Paquet de 2 lb (environ 10 vgs c.) à .21 la vge pour \$2.15 le paquet.

Nous ne vendons que par le nombre de verges indiquées. *SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Commandes C.O.D. acceptées. Demandez notre catalogue gratis. SYNDICAT DES COUPONS Boite postale 575 - Montréal

FIL A TISSER 2/16 - 2/8, Naturel 0.80 et 0.90 la lb. Jersey pâle, 0.27 lb - Foncé, 0.35 lb - Laine et métallique. G. LEGAULT, 5960 rue Alphonse Brossardville, P. Qué.

COUSEZ et EPARGNEZ!

GRANDE ECONOMIE!

SOIES IMPRIMEES, tissus importés, première qualité, très lavables - petits motifs de fantaisie pour robes de printemps, choix de couleurs, régulier jusqu'à 1.98, notre prix 98c. verge - MARQUETTE BLANCHE pour rideaux, 45 * largeur, lavable, qualité supérieure, régulier 89 c., spécial 39 c. verge - Choix énorme dans lainages à manteaux, jupes et costumes; soies, cotons, jacquard, dentelles et des importations pour robes de mariées et pour la Première Communion. Avec ou sans votre premier achat, vous avez droit de recevoir chaque mois, sur votre demande, des échantillons de tous choix de tissus, sans charges. Cela vous permettra de connaître toujours les dernières nouveautés et les obtenir à prix d'escompte. Princess Silk, 6907 St-Hubert, Montréal.

FOYER D'ECONOMIE

1840 Parthenais, Montréal
LISIERS pour tisser; toutes sortes de couleurs. Demandez nos prix. LISIERS en broadcloth et flanellette, uni et imprimé mélangé, 3 à 9 pces de largeur par la longueur du tissu, 36 pces et plus. Sacs de 20 lb pour \$4.00. FIL A TISSER naturel. Bobines 1/2 lb 2/8, \$1.01 la lb 2/16, \$1.10 la lb. BOUTONS, couleurs et grandeurs assorties. Paquet 1 lb (environ 700 boutons) \$1.40.

FIL A COUDRE, blanc ou noir, 5,000 verges, \$1.46 la bobine. COUVERTURES en flanellette américaine pour bébés. Teintes pasteltes assorties. Toutes faites, légères imperfections. 2 lb pour \$4.00.

SACS en coton uni neufs. Chaque sac a au moins 1 vge carrée. Rose, bleu, jaune, vert, rouge, royal, brun, émeraude, etc. Paquet 10 sacs pour \$3.00.

COTON FLEURI, à sacs de farine, mal imprimés. Morceaux de 1 vge par 1 vge - 25 sacs pour \$5.00.

COTON A TAIE D'OREILLER de teintes pasteltes unies, 36 x 42, prêt à coudre. Rose, bleu, vert, lilas. Paquet de 8 morceaux pour \$2.88.

Demandez échantillons et catalogue gratuits. - Prime avec commande de \$8.00 et plus.

COUPONS de NYLON

PETITS COUPONS de teintes pasteltes assorties. Paquet 7 lb (50 à 70 vges c.) pour \$3.00. GRANDS COUPONS 3 lb (20 à 40 vges c.) pour \$4.10.

DENTELLE BLANCHE et de couleurs, 1/2 lb pour \$2.00.

FOYER D'ECONOMIE 1840 Parthenais, Montreal

HOMMES DEMANDES

DETECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Écrivez à: COURS GENERAL D'INVESTIGATION, Dépt. 7, 175 BEAUBIEN EST, ch. 208, Montréal et recevez gratuitement: *LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION* avec tous les détails.

POSITIONS DISPONIBLES au Canada aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Europe, Plus hauts salaires payés. Écrivez à: EMPLOYMENT INFORMATION CENTER Room C-40, 739 Boylston St., Boston 16, Mass.

HOMMES demandés, mariés avec expérience dans la culture maraichère - un employé de bureau - un soudeur, et d'autres pour travail général. Salaire à l'année, s'adresser à: LEO BLANCHARD, St-Denis-sur-Richelieu, Tél: Local 58-S-3 - Tél: Ligne directe, Montréal, UN 1-0218.

HOMME demandé pour travail général sur ferme laitière très mécanisée, habile à opérer tracteur et machinerie. Donnez détails par lettre, références exigées. Salaire \$25, à \$30, par semaine, suivant connaissances. LEO-PAUL METHOT, St-Louis, Cte Richelieu.

Homme demandé, travail à l'année sur ferme laitière moderne. Logé, nourri. Bonnes conditions. JEAN GREGOIRE, St-Ambroise, Cte Joliette, PL, 6-2608

AIDE-FERMIER, logé, nourri, connaissant les travaux de la terre. Travail à l'année. Bon salaire. GUY JODIN, 6ème rang, Boucherville, Cte Chambly OL, 5-1593

HOMMES demandés pour culture maraichère. S'adresser à JEAN BASTIEN Ste-Dorothée, Tél: MU, 9-1280.

ON DEMANDE homme marié avec expérience, pour travaux de la ferme. MAURICE et ANDRÉ SURPRENANT, St-Valentin, Cte St-Jean. Tél: FI, 7-7892.

GRAINS DE SEMENCE

SEMENCE CHAMPS PLEINS SEED INC.

Avoines enregistrées, 2ième Génération, traitées au Panogen Avoine, Orge, Blé, Certifié ou Canada No 1, Blé d'Inde Hybride *PRIDE*, grain, ensilage, Herbicides, Pulvérisateurs, Aussi distributeur de Semence *King Gold Seal*. SEMENCE CHAMPS PLEINS SEED INC., Ste-Rosalie, Bagot, Tél: 141.

MACHINES-OUTILLAGES

LES SYSTEMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué., et leurs agents autorisés dans la province.

CHAÎNES A PNEUS DE TRACTEURS, niveleuses, camions, automobiles - Chaînes de camions à moitié du prix régulier. Demandez nos prix. Agents demandés, S.V.P. répondre en anglais si possible. Cultivateurs, achetez vos chaînes directement d'un grossiste épargnez de l'argent. JACK WARDELL, 1371, 3rd Ave., East Owen Sound, Ont.

POULETTES pour haute production d'œufs. Variété de poulettes Leghorn, \$27.00 - poulettes lourdes, \$22.00 - coquets lourds, \$27.15 le 100. HAN-BOW CHICKS, Chatham, Ontario.

AVOINE de semence certifiée d'un an. Tracteur John Deere avec charrie, wagon, sur pneus - Triumph sport car TR3, 1962, NO 6-8346.

1,000 CARCANS neufs, nouvellement arrivés, \$5.50 chacun - 200 abreuvoirs \$5.75 chacun - éventails complets, 20 pces pour étable, \$77.00 chacun. Une quantité de machines usagées, en bon ordre, pour la ferme. Plusieurs épanneurs à fumer, de tous modèles et de toutes grandeurs. Nous acceptons l'argent canadien. RAYMOND BEDARD Boite 98, Champlain, New-York.

A VENDRE TRACTEURS - 555 Massey-Harris hydraulique, Power Steering, 55 - 44 - 35 - (Massey-Ferguson) 30 (David Brown) - International 275 (tous Diesel) - International A hydraulique à gaz avec charrie et faucheuse. Case V A C, à gaz avec charrie hydraulique - 3 tracteurs 22 M.H. hydraulique - 2 Ford à gaz - 1 - 30 M.H. avec pneus 12 X 38. Tous tracteurs sont reconditionnés à neuf - 2 batteries Forano avec soigneur automatique, souffleur à grain, empoecheur-hache-paille, 24 X 40 et plusieurs épanneurs d'engrais sur pneus 24 X 30, à chevaux et tracteur 70 X 90 minots, rateau et 2 évaporateurs de sucrerie. ARMAND CHAMPOUX, 39 Notre-Dame, Warwick, Cte Arthabaska.

PATATES COBBLE NO 1, fondation de l'an dernier - banc de scie Moody - 44 - parateur McCormick - Poudreuse Niagara à tracteur - machine à laver Connor - ALBERT PREVOST, 67 Boul. St-Elzéar est, Ville de Vimont, Cte Laval, Tél: 663-2291.

TRACTEUR Ferguson hydraulique avec loader, tout équipé, 4 pneus neufs, parfaite condition. HERVE LAVOIE, 3290 Souvenir, Chomedey, Tél: MU, 6-2281.

TRACTEURS (David Brown) avec excavateur arrière (Fordson) avec loader, 1/2 verge Diesel, en bon état. ALBERT ROY, St-Lambert, Lévis.

TRACTEUR Cockshutt 540, hydraulique, tout équipé, tout neuf. Pneus neufs 13 X 28, à moitié prix. TELEPHONEZ A: 692-4707.

TRACTEUR Farmall Super *C* Fast Hitch, en bonne condition, à vendre ou à échanger. S'adresser à: MARCEL BRAULT, St-Guillaume d'Upton, Cte Yamaska, Tél: 1-8.

TRACTEUR Industriel Case avec backhoe, presque neuf. S'adresser: MARCEL BONIN, 740 rue Sacré-Cœur, St-Hyacinthe, tél: PR, 3-1361.

COUPE-FOURRAGE Oliver, 2 ans d'usage, avec faux, ramasse-andain, coupe blé d'Inde et souffleur pour silo. Prix \$1,400.00. Cause de vente: silo brûlé. PAUL-REMI PAQUET, St-Côme Linière, P. Qué. Tél: 122-W-1.

SOUFFLEUR à neige s'adaptant à tout système hydraulique 3 points et convenant à un tracteur de 25 à 30 forces. S'adresser à: OCTAVE ARCHAMBAULT, Point du Jour Sud, L'Assomption Cte L'Assomption. Tél: 837-4511

CRIBLE FORANO 150 avec ébarbeuse, très peu d'usage. Avoine enregistrée, certifiée, Glen et Gary. FRANÇOIS PROULX, St-Grégoire Cte Nicolet.

A VENDRE, petit Bulldozer Teratrak, 1 Massey-Harris avec loader et backhoe, 3 Ford, 3 Massey-Harris 22, 2 Super "C", 1 Massey-Harris avec loader, 4 Loaders usagés, 1 prise de pouvoir Cockshutt 30, aussi machines usagées de toutes marques. ROLAND OUELLETTE, 420 Boul. Labelle, St-Jamvier. Vendeur: David Brown, New Holland, Forano.

SEMOIR, arracheuse, houe et crible à patates, en parfait ordre. ROLLAND LEGAULT, 3370 St-Rémi, Roxboro, MU 4-2057.

LIEUSE Massey-Harris, 7 pieds, sur pneus - moulin à battre McCormick, 22 x 38, sur pneus, 150 heures d'usage, en bon état - séparateur Viking, 800 lb. - DONAT BELANGER, St-Lin, R.R. 1, Cte L'Assomption. Tél: 223-6502.

MUSIQUE

GUITARE

Apprenez à jouer de la guitare espagnole par correspondance, d'après une méthode unique. Cours individuel. Diplôme. Satisfaction garantie. Paiements par versements. Pour information, sans obligation de votre part, écrivez à GUITARE, C.P.

Il ne pouvait pas mourir

On ne parle bien que de ce que l'on connaît. C'est ce que Pierre Dagenais a démontré en dramatisant son séjour dans un grand hôpital pour une intervention chirurgicale où il aurait pu laisser sa vie.

"Le Saut Périlleux", au Jeudi-Théâtre de la semaine dernière, c'était l'histoire du grand malade, de ses appréhensions et celle de sa famille devant l'opération. Dans l'ensemble, ce reportage était bien mené et bien réajusté. On croyait au personnage auquel Jean Lajeunesse confierait beaucoup de vraisemblance en jouant avec sobriété. Le milieu médical était bien analysé. Ces médecins habitués à jongler avec les chances de survie du patient, leur air faussement détaché devant la souffrance, leur travail ardu pour sauver leur "cas". L'intrigue perdait beaucoup de sa force parce qu'on en connaissait d'avance l'issue. Dagenais ayant survécu à son opération, son François Gauthier ne pouvait faire autrement. L'action languissait dans les scènes entre le malade et son épouse. Ni l'un ni l'autre ne parvient pas souvent à faire oublier qu'elle joue. Pourquoi aussi faire adopter ce faux accent anglais à des comédiens qui ne peuvent le garder bien longtemps? Seul José Rodriguez jouait sur ce point avec naturel et pour cause...

La dernière nuit du patient avant le "saut périlleux" nous faisait trembler. On n'aime jamais envisager la mort. Elle

est comme la vérité, elle choque et oblige à réfléchir.

La Coopérative de Granby et son fameux lait en poudre pour lequel "on ne paie pas pour l'eau" commandite une petite émission sans prétention, "Cri-Cri". On l'entend, le mercredi soir, à 10 heures 30, au canal 10 et sur un réseau de postes privés.

"Cri-Cri" c'est Mireille Lachance, son corps minuscule, sa voix pointue, son oeil spirituel. Ses compagnons de la semaine dernière, un chanteur-mystère "à concours" et le pianiste Dédé formaient avec "Cri-Cri" un petit trio aimable.

Le décor très simple au fusain accompagnait bien ce quart d'heure qui se veut facile et reposant.

On entend si souvent de jeunes chanteurs improvisés qui se prennent pour de grosses vedettes parce qu'ils ont larmoyé une fois leur refrain devant la caméra que cela repose de voir quelques jeunes donner sans déploiement ce qu'ils peuvent donner.

"Cri-Cri" ce n'est pas une révolution dans le genre, mais petit quart d'heure de détente sans prétention. Marie-Stéphane.

La clef des...

(Suite de la page 3)

du Lac Érié (partie sud-ouest comprise entre les villes de Hamilton et de Windsor).

La montée du prix des terres dans ces dernières régions est tellement prononcée, écrit-il, que seule une agriculture très intensive et hautement spécialisée peut y subsister. C'est dans ces régions que les nouveaux venus en agriculture sont le plus embarrassés, financière ment parlant.

LA SPÉCULATION

Dans une bonne mesure, la spéculation est à l'origine du problème, ajoute M. Belyea. Suivant la tradition, tout homme désireux de devenir propriétaire ou agriculteur pouvait contenir ses caprices à condition d'y mettre le prix. C'est un régime qui fonctionnait assez bien dans son temps.

Cependant, lorsque la valeur des terres atteint un sommet tel

qu'il devient insupportable à l'agriculture, il se peut qu'il faille repenser notre concept de tradition!

Et l'auteur de signaler ici que certains des pays les plus évolués d'Europe ont cru bon de passer des lois visant à régir le droit de propriété des terres cultivables. La Suède, par exemple, possède une législation fort avancée dans ce sens.

IL Y A 28 ANS

Dès 1925, le gouvernement suédois adoptait et mettait en vigueur une loi limitant les droits des sociétés à capital-actions, des associations et autres institutions puissantes touchant l'acquisition de biens-fonds. Même si la loi permet des exceptions, chaque cas est sujet à un examen particulier et jugé à son mérite.

Le même pays adoptait des mesures supplémentaires vingt ans plus tard (1945). Toute transaction de terrains, sauf entre proches parents, devenait soumise à un système d'enquête et de régie.

Le nombre de carcasses classées dans le Québec, du 1er janvier au 29 décembre 1962, fut de 1,478,405, dont 1,336,734 étaient d'origine québécoise, soit 90,4 pour cent du volume de nos approvisionnements.

Quant à la qualité des porcs classés dans le Québec, 33,9% furent placés dans la catégorie A et 46,2 dans la catégorie B, le reste, soit 19,9 pour cent, étant distribué dans les catégories plus basses. Les pourcentages pour 1961 étaient les suivants : 32,9 p.c. A, 47,7 p.c. B et 20,2 p.c. dans les catégories inférieures.

C'est un progrès presque imperceptible que les producteurs auraient tout intérêt à accentuer, étant donné qu'il n'y a plus de prime pour les B et celle des A est maintenant de \$3.

Précise l'auteur: "Tout achat de terrain, de nature spéculative, est interdit; tous ceux qui ne sont pas agriculteurs ne peuvent acquérir des terres consacrées à l'agriculture ou à la forêt; on y encourage en outre l'établissement de fermes familiales économiquement viables; l'autorisation d'acheter une ferme familiale est accordée à ceux-là seulement qui se proposent de l'exploiter".

LIBERTÉ VIOLÉE?

Autres clauses de la loi suédoise de 1945: Le gouvernement peut refuser tout achat éventuel s'il juge que la terre en cause est essentielle à l'agrandissement de fermes marginales du voisinage ou encore à la mise en pleine valeur de fermes déjà existantes et rentables; il peut en outre refuser de reconnaître la validité d'une transaction de terrain faite à son insu, auquel cas une société agricole de comité reprend possession de la terre au prix convenu.

L'objectif principal d'une telle législation est d'affecter les terres offertes en vente à l'amélioration de l'agriculture suédoise.

En conclusion, M. Belyea écrit: "Nombreux sont les cultivateurs ontariens qui s'objecteraient à la régie des terres tel que pratiquée en Suède, sous prétexte qu'elle est une violation scandaleuse de la liberté la plus élémentaire. Mais la Suède n'avait pas le choix; il lui a fallu prendre des mesures sévères pour répondre à des besoins rigoureux.

Plus tôt que nous le croyons, il nous faudra peut-être prendre des mesures analogues. Qui oserait affirmer que notre régime de planification est juste envers tous les propriétaires terriens?"

POUSSINS d'un jour. Pour la ponte: Shaver Starcross 288 de renommée mondiale. A deux fins: Light Sussex. Pour la chair: Rock Blanc, COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 Boul. des Laurentides, Pont-Viau, Qué. Tél: 669-3656.

NOUS OFFRONS toutes les races populaires de poulettes, les Cashman Hi-Cash, Tweedle 400, Tweedle 401, Grises de Californie X Leghorn Blanches, Rouges X Leghorn Blanches, Hubbard Comet, Rouges de Rhode Island, Light Sussex, Rock Barré, Light Sussex X Rouges, Rouges X Sussex, Rouges X Rock Barré, Rouges X Light Sussex X Rouges, poussins de grill. Dindonneaux, Poulettes plus âgées. Catalogue illustré 1963.

TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.

POUSSINS pour la ponte, bonne viabilité et gros d'œufs. Poulettes légères \$27,95, poulettes lourdes \$29,95, cochenets lourds \$29,95. Poulettes démarrées. Écrivez pour notre liste de prix complète. GALT CHICK DEPOT, Galt, Ont.

C'EST PAYANT d'acheter des poulettes H & N. H. & N "Nick Chicks" ont pondus 23,9 de plus que toutes les moyennes de ponte combinées. Grande variété de poudeuses - Poussins de grill. Poulettes démarrées. HILLSIDE POULTRY FARM & HATCHERY, New Dundee, Ont.

SPECIAL: POULETTES DÉMARRÉES Les plus anciennes races à ponte du Canada. Poulettes Criss Cross Leghorn, de Hansen, Rouges X Leghorn Minorque X Leghorn, Rock Barré Rouges X Rock, Rock Blanc de Pich, Light Sussex, Rouges X Sussex et Rouges de Rhode Island. Âgées de 4 semaines, \$50,00 le cent. - 6 semaines, \$50,00 le cent. - Chapons de 4 semaines, 40c chacun - cochet de 4 semaines, 30c chacun. - Livraison en vie 100% garantie. - \$1,00 comptant, balance C.O.D. KENT STARTED CHICKS, Chatham, Ontario.

POULETTES 4 SEMAINES

Rock Barré, Rouges X Rock, Rouges, Light Sussex, Rouges X Sussex, Rock Blanc, 45c chacune - Leghorn Blanches, Minorque X Leghorn, Rouges X Leghorn, 48c chacune - Chapons 35c chacun - poulettes 8 semaines, 65c chacune - ACOMPTE \$1,00, Balance C.O.D. ECRIVEZ: MAPLE CITY CHICKS, Chatham, Ontario.

ON DEMANDE

NOUS achetons les animaux morts ou vivants et nous offrons un bon prix. Nous allons chercher les animaux à 30 ou 35 milles de St-Hyacinthe. Appelez charges renversées à Province 3-2939. A. PICARD ENRG. Entrepôt dans le 4e rang Sainte-Rosalie, Saint-Hyacinthe.

ACHETONS joues chères. S'adresser à DENIS GAYRAUD, Rang Ste-Claire, Ste-Anne-des-Plaines, Cte Terrebonne P. Qué. Tél: 823-9936.

COLLECTEUR particulier - canadien, désire acheter bois sculpté, statues, statuettes, guirlandes de fleurs, cadres très anciens, boiserie. Écrivez en incluant photos à CASE 81, 515 Viger, Montréal.

REMEDES

Vous avez tout essayé sans succès. - Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1,00 nous vous expédierons par la poste 5 paquets d'une once de grain de céleri indien (quantité suffisante pour un mois) avec les directions complètes en français sur chaque paquet.

LES SEMENCES LAVAL

450 boul. Labelle, Chomedey, Montréal.

SOUFFRÉZ-VOUS D'HUMIDITÉ? Soulagement et confort. Pas de courtoisie. Pas d'élaxique. Pas d'acier. Écrivez à: SMITH MANUFACTURING Co., Dept. 200, PB Preston, Ontario.

DU K-VET SUPPLAMIX ajouté à la ration d'une truie en gestation l'aidera à donner une portée vigoureuse et à les allaiter, aide à former des porcelets plus gros et plus économiques aussi. Cette vitamine composée procure les forces nécessaires pour la bonne formation. Consultez-nous aussi à pro-

pos du K-VET préventif contre l'anémie et la diarrhée. K-VET LABORATORIES, Galt, Ontario - Notre représentant pour la province de Québec: RENE BELANGER, 6465, 45ème Avenue, Rosemont, Montréal.

TERRE A LOUER

A VARENNES, 285 arpents de terre avec bail de 9 ans, quota de 23 bidons de lait nature à Montréal, bonne maison - 50 vaches laitières et tous les accessoires agricoles. Conditions: minimum \$8,000 paiement initial - balance d'après entente, inutile d'écrire, TELEPHONEZ POUR RENDEZ-VOUS à Ste-Julienne Verchères, 649-1122.

A LOUER, 43 arpents de bonne terre à jardinage, à St-Martin, Cte Laval. S'adresser à M. ROBERT, 251 Avenue des Pins Ouest, Montréal 18. Tél: VI 4-0161, local 242.

FERME à louer, 15 arpents, jardinage maison moderne et grange, \$100,00 par mois. Considérerai associé. Écrire à CASE 83, 515 Viger, Montréal.

TERRES A VENDRE

2 FERMES, 110 arpents chacune, bien bâties, avec ou sans animaux. ARTHUR BONIN, R.R. 1, Calixa-Lavallée, Cte Verchères, LU 3-3417.

TERRE A VENDRE avec ou sans roulant, quota de 10 bidons de lait pour Montréal. ROSARIO GUIMOND, St-Anoine-sur-Richelieu, Cte Verchères, (village).

PETITE FERME située près de Drummondville. Prix \$300,00, conditions \$10,00 comptant, balance \$5,00 par mois sans intérêt. Écrivez à SENNEVILLE RANCH, La Baie comté Yamaska, Québec.

A VENDRE, limite du village d'Oka, ferme avicole ainsi que 34 arpents de terre à bâtir, avec une maison, E. PITTELOUD, Oka, Qué.

FERME 150 arpents, cultivable, bien bâtie, quota de lait à Montréal, 16,000 lb par quinzaine. Avec ou sans roulant, écurie d'étable. Spécialité tabac. LUCIEN C. ROBERT, St-Césaire, Rouville, Rang Pipe Line.

A VENDRE, terre bien bâtie et bien équipée; 150 arpents, 21 vaches à lait et 38 porcs. GERMAIN ROCQUE, Notre-Dame-de-la-Paroisse, Cte Papineau.

TRES BONNE terre à vendre, 200 arpents, 180 en culture. Bien bâtie, avec ou sans roulant. S'adresser à RAYMOND VIGNEAULT, St-Grégoire Cte Nicolet.

J'AI PLUSIEURS belles fermes à vendre, aussi commerces de tous genres. Pour renseignements, écrivez aux IMMEUBLES DION, C. William, L'Ange-Gardien, Cte Rouville. Tél: Farnham AX, 3-6258.

2 BONNES terres situées à 1/2 mille du village, 150 acres dont 90 en culture, maison 10 pièces avec électricité, le roulan comprend tracteur avec tous les instruments, 20 bêtes. S'adresser à: CHARLES E. DESROCHERS, La Reine, Abitibi.

47 ARPENTS, dont 10 arpents terre noire - belle terre, bien entretenue. S'adresser: VATEUR MARTIN, St-Michel, Cte Napierville. Tél: 454-3767.

132 ARPENTS, érablière 12 arpents, bien bâtie, maison spacieuse, route Montréal-Sherbrooke, permis lait Montréal. Tél: 536-2206 - NAZAIRE GUERTIN, St-Césaire, Rouville.

A VENDRE, terre à jardinage, 104 arpents, 96 cultivables et 8 arpents en bois, bien bâtie, GERARD CHARBONNEAU, Haut du Chicot, St-Eustache, Cte Deux-Montagnes.

BELLE TERRE A VENDRE. S'adresser à CAMILLE RICHARD, St-David, Cte Yamaska, Qué.

TERRES DEMANDEES

CHERCHONS ferme à louer avec maison, environ 20 milles de Montréal. Pouvez fournir références. TELEPHONEZ: OR. 1-7711

Films à l'affiche de la TV du 17 au 24 mars 1963

MONTREAL

CBFT

SAMEDI, 16 MARS

2 h. - LES QUATRE CENTS COUPS: Drame psychologique de François Truffaut. Le drame d'un adolescent privé de l'affection et de la compréhension de ses parents. Témoignage remarquable. Personnages bien étudiés. Technique sobre et efficace. Interprétation émouvante. Amorce une méditation fructueuse sur les responsabilités des parents. Adultes.

LUNDI, 18 MARS

1 h. - CLUB DE FEMMES: Comédie. Ensemble assez rythmé et dynamique. Atmosphère sensuelle. Amour libre. Adultes, des réserves.

MARDI, 19 MARS

1 h. - BIEN FAIRE ET LA SEDUIRE: Américain, 1947. Comédie fantaisiste avec Red Skelton. Fantaisie amusante. Trouvailles heureuses. Réalisation adroite. Bons interprètes. Adultes et adolescents.

JEUDI, 21 MARS

1 h. - LA REVANCHE DU PRINCE NOIR: Italien, 1956. Film de cape et d'épée. Quelques bonnes scènes. Luites brutales. Images suggestives. Adultes.

VENDREDI, 22 MARS

8 h. 30 - HOMMES ET LOUPS: Franco-italien, 1956. Drame avec Silvana Mangano et Yves Montand. Inégal. Longueurs. Beaux paysages. Bons interprètes. Atmosphère de rudesse et de passion. Adultes.

11 h. 30 - LES ENFANTS DU PARADIS: Français, 1944. 180 min. Drame psychologique et social de Marcel Carné avec Jean-Louis Barrault et Arletty. Complexe mais puissant. Beaucoup d'atmosphère. Mise en scène remarquable. Interprétation de classe. Personnages amoureux. Passion coupable présentée comme irrésistible. A déconseiller (R.G.F.).

SAMEDI, 23 MARS

2 h. - RIRES AU PARADIS: Britannique, 1951. Comédie agréable et pleine d'humour. Adultes et adolescents.

MONTREAL

Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 17 MARS

2 h. - LA CARAVANE DU DESERT Américain, 1950. Western. Film de série. - Sentiments nobles et généreux. Adultes et adolescents.

3 h. 30 - LES DEUX GAMINES: Français, 1950. Mélodrame - Naïf et désuet. Technique passable. Interprétation inégale. - Tous.

8 h. - LES PROSCRITS DU COLORADO: Américain, 1954. Western. Film de série au thème banal. - Comportement malhonnêtes. Brutalités. Adultes

LUNDI, 18 MARS

2 h. 45 - AU PETIT ZOUAVE: Français 1950. Drame sentimental et policier. Assez bonne réalisation. Interprètes d'un naturel parfait. - Etalage de turpitudes. A déconseiller.

MARDI, 19 MARS

2 h. 45 - LES ENFANTS NOUS REGARDENT: Italien, 1943. Drame familial de Vittorio DeSica. Film émouvant. Réalisme sobre. - Très positif. Situations délicates. Adultes.

MERCREDI, 20 MARS

2 h. 45 - LES AMANTS DE BRASMORT: Français, 1951. Drame de mœurs. Film de qualité. Valeur documentaire. - Union libre. Impression pénible. Adultes, des réserves.

JEUDI, 21 MARS

2 h. 45 - JACK L'ESPAGNOL: Américain, 1950. Western. Mouvementé. Sans grande valeur. - Brutalités. Atmosphère de tritons. Adultes.

7 h. 15 - EN BORDEE: Ciné-roman: Français, 1958. Comédie facile et peu grosse. - Des légèretés. Adultes.

8 h. 30 - LA TOUR DE NESLES: Franco-italien, 1955. Drame avec Pierre Brasseur et Silvana Pampanini. Impossible mélo réalisé avec maîtrise. Scènes osées et vulgaires. A déconseiller.

VENDREDI, 22 MARS

2 h. 45 - L'HOMME DE MA VIE: Franco-italien, 1952. Mélodrame avec Madeleine Robinson et Henri Vilbert. Très mélo. Réalisation soignée. Excellents interprètes. - Histoire pénible. Situations délicates. Dialogue parfois grivois. Adultes, des réserves.

SAMEDI, 23 MARS

2 h. 30 - LES DEUX FONT LA PAIRE: Français, 1954. Comédie, humour et entrain. - Allusions à des liaisons. Adultes.

8 h. - LES TROIS LANCERS DU BENGAL: Américain, 1935. Film d'aventures. Bonne interprétation. Rythme excellent. - Adultes et adolescents.

SHERBROOKE

Canal 7 - CHLT-TV

SAMEDI, 16 MARS

2 h. - LES QUATRE CENTS COUPS: voir plus haut.

VENDREDI, 22 MARS

8 h. 30 - HOMMES ET LOUPS: voir plus haut.

SAMEDI, 23 MARS

2 h. - RIRES AU PARADIS: voir plus haut.

TROIS-RIVIERES

Canal 13 - CKTM-TV

SAMEDI, 16 MARS

2 h. - LES QUATRE CENTS COUPS: voir plus haut.

LUNDI, 18 MARS

12 h. 50 - SAIGON: Américain, 1949. Drame d'aventures avec Alan Ladd et Veronica Lake. Invéraisemblable et conventionnel. - Conception discutabile de l'antité. Adultes.

MARDI, 19 MARS

12 h. 50 - UNIFORMES ET JUPONS COURTS: Américain, 1946. Comédie avec Ginger Rogers et Rita Johnson. - Drôle et alerte. Interprétation très vivante de Ginger Rogers. - Adultes et adolescents.

MERCREDI, 20 MARS

12 h. 50 - ESPIONS SUR LA TAMISE: Américain, 1944. Drame d'espionnage. Sujet ingénieux. Création d'ambiance remarquable. Ray Milland excellent. Meurtres et violences. Adultes.

JEUDI, 21 MARS

12 h. 50 - ULTIMATUM: Français, 1938. Drame avec Erich von Stroheim. Assez bien réalisé mais froid. - Adultes et adolescents.

VENDREDI, 22 MARS

12 h. 50 - LE FRELON DES MERS: voir plus haut.

Américain, 1951. Film d'aventures. Film de série. Quelques belles séquences sous-marines. - Violences. Duplicité. - Adultes.

8 h. 30 - HOMMES ET LOUPS: voir plus haut.

SAMEDI, 23 MARS

2 h. - RIRES AU PARADIS: voir plus haut.

ROUYN-NORANDA

Canal 4 - KRRN-TV

SAMEDI, 16 MARS

2 h. - LES QUATRE CENTS COUPS: voir plus haut.

VENDREDI, 22 MARS

8 h. 30 - HOMMES ET LOUPS: voir plus haut.

SAMEDI, 23 MARS

2 h. - RIRES AU PARADIS: voir plus haut.

OTTAWA

Canal 9 - CBOFT

SAMEDI, 16 MARS

2 h. - LES QUATRE CENTS COUPS: voir plus haut.

LUNDI, 18 MARS

1 h. - CLUB DE FEMMES: voir plus haut.

Proposition d'une nouvelle formule

Une autre compagnie — genre entreprise privée — vient de découvrir qu'elle perd de l'argent avec ces s... offices de mise en marché et menace de déguerpir si ça ne change pas.

Il ne s'agit pas cette fois d'une compagnie établie au Québec où l'on a fait des menaces identi-

Les Travaux et les Jours,
le 17 mars à 1.30 p.m.

La faculté d'agronomie

A l'émission les Travaux et les Jours, télévisée au réseau français de Radio-Canada, le dimanche 17 mars à 1 h. 30 de l'après-midi, nous rencontrerons les étudiants en agronomie de l'Université Laval de Québec.



Dr. POIRIER

Gustave Larocque parlera des principales voies qui s'ouvrent au bachelier en sciences agricoles. Le doyen de la Faculté d'agronomie de Laval, le Dr Rolland Poirier, nous entretiendra aussi du rôle que peut jouer l'agronome.

Les jeunes qui terminent présentement leurs études supérieures sont particulièrement invités à regarder cette émission qui leur apportera des renseignements sur la carrière de l'agronome.

A la même émission, à l'occasion de l'arrivée du printemps, Alphonse Gauthier nous entretiendra d'horticulture potagère et nous parlera en particulier des semis d'intérieur.

ques récemment. Celle dont il est ici question est établie depuis longtemps en Ontario -- la W. Clark Company Limited.

Son président, M. Lorne Clark, adressait la parole au cours de la semaine dernière à quelque 200 producteurs de tomates à conserver dans la localité de Harrow. A ses auditeurs il tint à peu près ce langage :

1) notre pauvre compagnie perd de l'argent en ce qui a trait à la transformation et la vente des tomates;

2) heureusement que nous en faisons sur d'autres produits comme les hachis en boîtes et les fèves au lard;

3) mais il n'y a pas de raison pour que nous ne perdions de l'argent sur le jus de tomates par exemple; il suffirait de l'offrir à 2 boîtes pour 25 cents au lieu de 31 c. et notre volume de vente augmenterait d'un million et demi de caisses du jour au lendemain.

Et M. le président Clark d'informer ses auditeurs que sa compagnie songeait à trois programmes d'action depuis l'automne dernier alors qu'il y avait un excédent de 2 millions et demi de caisses de jus de tomates au pays. Signalons au passage que, derrière ces plans, se cache un chantage savamment déguisé:

1) se débarrasser de notre conserverie à Harrow en la vendant à une coopérative agricole;

2) recourir à l'intégration verticale, comme pour les récoltes de conserve cueillies à la machine, mais qui ne conviennent pas tellement bien aux tomates;

3) réduire les plantations de façon radicale, ce que nous avons hésité à faire étant donné que pour fonctionner économiquement, une usine doit produire à pleine capacité.

A la suite de ce couplet, M. Clark reprend son petit refrain de chantage, en affirmant: Nous aurions pu réaliser une somme de \$350,000 l'an dernier si nous avions fait nous-mêmes nos cultures de tomates et d'une manière aussi efficace que les producteurs.

PRIX RENVERSANTS

Si les tomates ne nous coûtaient pas si cher, dit-il, nous serions en mesure de vendre nos conserves dans l'ouest du pays et d'y concurrencer les

produits importés de la Californie et de l'Italie. S'il nous était accessible, ce débouché nous permettrait d'accroître de 6,500 acres les plantations de tomates dans l'ouest de l'Ontario.

Quand est venu le temps de négocier les prix cette année, nous avons cru qu'il y aurait un certain changement, de poursuivre le conférencier. Loin de là, nous avons été renversés d'apprendre qu'on s'en tenait au même niveau que l'an dernier et qu'il y a deux ans -- \$41.50 la tonne, No 1, et \$25.50 la tonne No 2.

ÉCHELLE MOBILE

Le conférencier laisse entendre à ses auditeurs que la Cie Clark interviendra probablement auprès de l'Office provincial des marchés pour rouvrir les négociations. Sur quoi il explique un projet de paiement élaboré par la Cie et comportant une échelle mobile de prix.

On rapporte que l'auditoire a assez mal compris la proposition de M. Clark. Toutefois, en autant qu'on puisse en juger, elle se ramène à ceci: Pour les tomates Nos 1 et 2 combinés, plein prix ou moyenne de \$36.06 pour les 12 premières tonnes, après quoi échelle décroissante des prix -- \$35.59 pour la 13e, \$35.06 pour la 14e, la baisse variant de 55 à 60 c. en moins pour chaque tonne supplémentaire. Le prix moyen de la 20e tonne: \$31.66.

PAS D'ACCORD...

La réaction des producteurs à la proposition Clark ne s'est pas fait attendre. Aussitôt la conférence terminée, un de leurs porte-parole, M. Tom Robson, président de l'Office des producteurs de légumes pour le comté d'Essex, déclare: "Les producteurs s'opposent à toute reprise des négociations en ce qui regarde le prix des tomates".

Ajoute M. Robson: "Une échelle mobile de prix encouragerait le transformateur à mettre en conserve un produit de qualité inférieure". Il précise alors sa pensée: "Tous les ans, les conservateurs nous répètent que les tomates livrées vers la fin de la récolte sont de qualité tellement médiocre qu'il ne vaut pas la peine de les mettre en boîte". Vraisemblablement, c'est à même cette portion de la récolte que M. Clark se propose d'augmenter le volume de production à sa fabrique.

DEPUIS 5 ANS...

"Le cultivateur ne peut acheter ni ses plants, ni ses engrais chimiques en vertu d'une échelle mobile des prix... Pourquoi alors vendrait-il ses produits d'après un régime de prix décroissants? Comment soutenir en outre que le prix des tomates à conserve

est si élevé? Il est demeuré au même niveau 5 ans d'affilée et, entre-temps, bien d'autres prix ont monté!"

La dernière remarque de Robson à l'adresse de Clark: "En tant que producteurs, nous touchons moins pour le produit mis en boîte que ce qu'il paye pour la boîte elle-même".

A St-Rémi, les 19 et 29

Journée d'étude pour producteurs de légumes

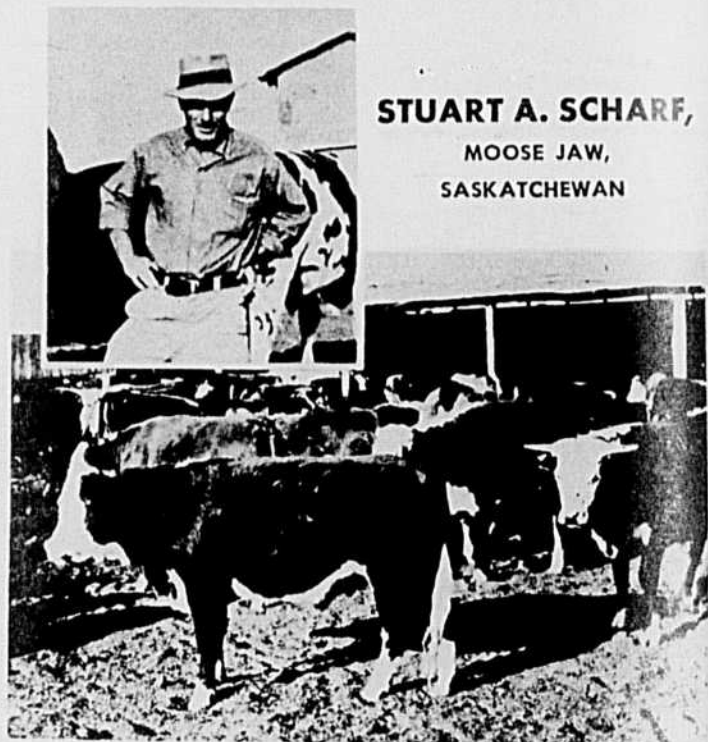
Les producteurs de légumes en sol organique sont invités à participer à deux journées d'étude qui auront lieu à St-Rémi de Napierville, les 19 et 20 mars. Plusieurs experts en conservation, culture et mise en marché présenteront des travaux à cette occasion.

Ces deux journées sont organisées par le Service de l'hor-

ticulture avec la collaboration des agronomes et spécialistes des Ministères fédéral et provincial de l'agriculture. Elles seront présidées par M. Gérard Ampleman, agronome.

M. S.-J. Chagnon, sous-ministre adjoint, ministère fédéral de l'Agriculture, parlera du "rôle du jardinier au sein de la nation".

"Le nettoyage avec Gillett est rapide, simple, efficace."



STUART A. SCHARF,
MOOSE JAW,
SASKATCHEWAN

Quelques-uns des bovins de boucherie de la ferme de 960 acres de Stuart Scharf, à Moose Jaw. Cet éleveur se fie à la lessive Gillett pour le nettoyage.

M. Scharf est un éleveur de bovins de boucherie qui engraisse environ 1600 sujets par an. Afin de réduire au minimum les risques de maladie, M. Scharf emploie la lessive Gillett pour ses nettoyages.

M. Stuart Scharf déclare à ce sujet: "J'utilise la lessive Gillett pour le nettoyage de tous mes parquets à volailles et de mes parcs d'engraissement. Je la trouve excellente pour nettoyer à fond les endroits où la maladie peut survenir. J'applique la lessive en pulvérisation et avec une brosse, en blanchissant à la chaux. Je trouve la méthode rapide, simple et efficace."



GRATIS!

Une brochure de 60 pages préparée par un éminent bactériologiste canadien. Elle indique des pratiques hygiéniques reconnues qui vous feront économiser du temps et de l'argent. Pour recevoir un exemplaire gratuit, écrivez à Standard Brands Ltd., 550 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

BOÎTES DE FORMAT NORMAL
BOÎTES DE 5 LB FORMAT ÉCONOMIQUE

AUGMENTEZ VOTRE PRODUCTION AVEC LES NOUVELLES CHÂÎNES

MICRO-BIT & MICRO-GUARD
OREGON



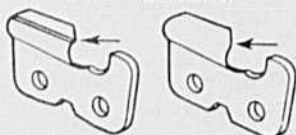
Demandez la chaîne Micro-Bit pour la coupe du bois de construction et la chaîne Micro-Guard pour la coupe du bois de papier.

Les nouvelles chaînes à scie Micro-Bit OREGON augmentent le rendement de n'importe quelle scie mécanique sans effort additionnel de la part de l'opérateur. Elles ont un tranchant mince martelé à froid qui a raison des bois les plus résistants sans aucune sorte de difficulté. Elles sont fabriquées d'après un procédé micro-métrique exclusif qui améliore son rendement et sa durée. En définitive, les chaînes Micro-Bit et Micro-Guard coûtent moins par corde et à la longue, c'est l'achat le plus économique.

En vente chez tous les détaillants de scies à chaîne du monde entier!

OMARK Industries Ltd.
GUELPH, CANADA

PROFIL DU TRANCHANT PLUS COUPANT



MICRO-BIT MICRO-GUARD AUTRES CHÂÎNES À SCIE

Le profil du tranchant forme un angle aigu qui facilite une coupe franche et douce... sans accrochage!

CANAL DE REJET DU BRAN DE SCIE



MICRO-BIT MICRO-GUARD AUTRES CHÂÎNES À SCIE

Le canal intérieur est élargi pour faciliter la circulation et le rejet du bran de scie.

BASE CONTOUR



MICRO-BIT MICRO-GUARD AUTRES CHÂÎNES À SCIE
La base des couteaux et des attaches adhère parfaitement aux rails de la lame et prévient la vibration.

MICRO-BIT, MICRO-GUARD
OMARK, OREGON — Marques déposées

Intégration de la forêt à l'économie rurale du Saguenay (4)

Laterrière connaîtra-t-elle le même sort que Ferland et Boileau?

Dans un premier article, nous avons vu comment les paroisses de Ferland et Boileau ont perdu leurs moyens de subsistance par la forêt à cause d'un manque de prévisions inexplicable de la part des autorités gouvernementales. Celles-ci, en effet, avaient permis l'octroi de contrats à des contracteurs autres que les deux paroisses, si bien que le territoire qui aurait normalement assuré du travail à perpétuité aux gens de Ferland et Boileau est aujourd'hui épuisé.

Il semble que l'on verra la répétition de la même tragédie et cette fois au détriment de la paroisse de Laterrière, si l'on ne prend pas dès maintenant les mesures nécessaires pour faire cesser les mêmes procédés qui ont eu cours pour l'exploitation de la concession de la compagnie Price Brothers où les travailleurs de Ferland & Boileau tenaient leurs opérations.

Le chantier Coopératif de Laterrière, paroisse mi-agricole, mi-forestière, tient actuellement ses opérations sur une réserve d'environ 50 milles carrés sise dans le bassin des Rivières Cyrillac et Moncouche, à quelques milles de la paroisse. Cette réserve appartenant autrefois à la compagnie Québec Pulp a été réclamée à maintes reprises par le chantier coopératif de Laterrière comme concession.

Le territoire pourrait permettre à perpétuité pour cette paroisse une coupe annuelle et le charroyage de 1,500 cordes de pulpe de même que l'exploitation de 750,000 P.M.P. en feuilles et en résineux. Pour les résidents de Laterrière, un tel travail complété par un contrat de coupe et de charroyage de 2,000 cordes de pulpe accordé au cours de l'été

par la compagnie Price Brothers, assure un revenu d'appoint absolument indispensable aux familles.

Au cours de 1962, en effet, le chantier coopératif de Laterrière a permis à ses 73 membres de trouver en forêt, par ces contrats un revenu d'appoint moyen de \$912,00, ce qui représente une proportion considérable de leur revenu total.

Il est donc de première importance que ce territoire de 50 milles carrés, à proximité de Laterrière soit réservé en entier à la paroisse et que l'on évite de délapider cette richesse par une politique de non-prévision.

Or actuellement, malgré l'opposition de la paroisse, des contrats sont accordés à des contracteurs, sur la réserve. Cet hiver encore, des contrats sont en voie de réalisation et l'on ne semble pas se soucier de l'avenir de la réserve.

Et doit-on appeler scandale le fait que ces contrats soient accordés à de supposés industriels? Ceux-ci obtiendraient des droits de coupe pour s'assurer le bois nécessaire à leur industrie et au lieu d'ouvrir ce bois et de l'utiliser pour leurs besoins, celui-ci serait vendu non ouvré à d'autres organisations industrielles.

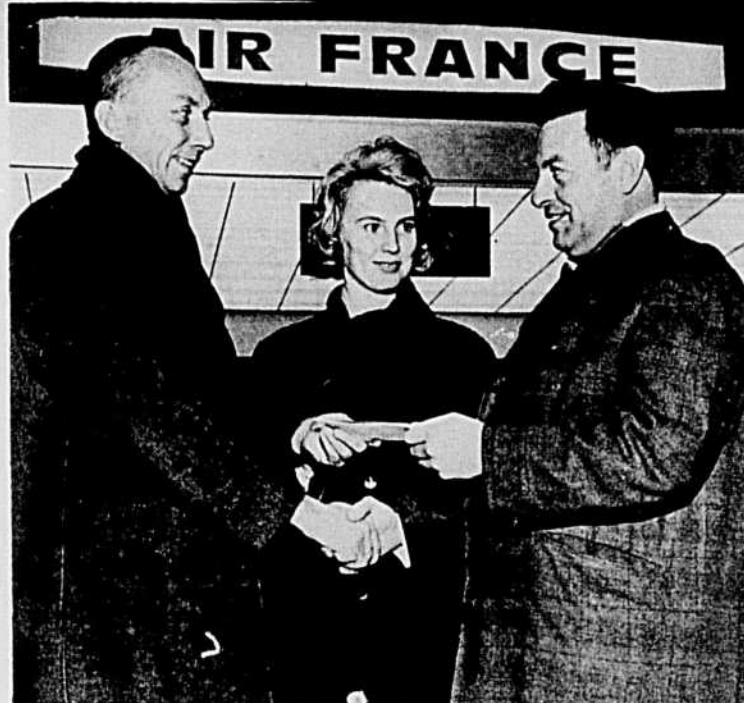
Ces supposés industriels obtiendraient donc du bois sur une réserve dont l'étendue est limitée et juste suffisante pour permettre du travail à une paroisse. Et le bois ne servirait pas aux fins pour lesquelles les contrats ont été accordés.

A peu de choses près nous assistons là à une répétition presque identique d'une erreur commise sur d'autres réserves. Mais l'erreur que l'on commet aujourd'hui est encore plus grave que la première parce que l'on connaît actuellement les effets désastreux d'un tel aveuglement et les problèmes nombreux occasionnés par cet aveuglement.

L'U.C.C. et le chantier Coopératif de Laterrière réclament la mise au rancart d'une politique qui a eu cours trop longtemps politique de non-prévision, politique qui semble faire fi des représentations des populations.

Il est grand temps que le Ministère des Terres et Forêts adopte une politique générale tenant compte des besoins de la population et des possibilités actuelles.

Il ne faut pas que la paroisse de Laterrière revive la même expérience que les paroisses de Ferland et Boileau.



LAUREAT DU SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE EN ROUTE POUR PARIS. - M. Hertel Grandchamp, de Louiseville, gagnant d'un voyage à Paris offert conjointement par l'Association des marchands de machines aratoires du Québec et le Salon national de l'Agriculture, a quitté Montréal dimanche soir dernier à bord d'un réacteur d'Air-France. Apparaissent dans la photo ci-dessus, prise à l'aéroport de Dorval, quelques instants avant le départ, de gauche à droite, M. GABRIEL RENAUD, directeur général du Salon national de l'Agriculture, Mme GRANDCHAMP, et M. HERTEL GRANDCHAMP.

Exposition des produits de l'érable

Le Festival de l'Érable Inc. organise présentement sa cinquième exposition des produits de l'érable, laquelle se tiendra à Plessisville, au Centre des Loisirs, du 21 au 28 avril 1963.

Le but spécifique du festival étant de faire connaître les produits de l'érable, il n'est que convenable que nous ayons des produits de choix à montrer aux milliers de visiteurs qui passeront à Plessisville à cette occasion. Nous voudrions faire de cette exposition une attraction de premier ordre et pour arriver à un tel résultat, votre collaboration nous est indispensable. Il nous faut une inscription nombreuse, afin d'établir hors de tout doute, que le festival de l'é-

érable de chez nous est avant tout éducationnel.

Nous sommes responsables de nos marchés. Ceux de l'érable nous sont si particuliers que nous nous devons de les faire connaître et présenter au grand public par une exposition de toute première renommée.

De nombreux prix seront distribués à ceux qui se classeront dans les différentes classes.

Ceux qui désirent participer, n'ont qu'à communiquer avec la direction du Festival de l'Érable avant le 5 avril, date limite de l'inscription, à l'adresse suivante: Festival de l'Érable Inc., C. P. 820, Plessisville, Comté Mégantic, Qué.

Les
éleveurs
canadiens
avisés
préfèrent
les
aliments
MIRACLE



Ces éleveurs de Terre-Neuve, où l'industrie avicole est en pleine expansion, utilisent les moulées Miracle et préfèrent le système de poudeuses en cage par groupes.

Don et Kevin Duff, de St-Jean, Terre-Neuve, porteront bientôt leur troupeau de 10,000 poudeuses à 16,000. La qualité constante des oeufs au cours d'une période de 14 mois avec une moyenne de ponte de 70% et un coût d'alimentation de 95 cents, des débuts à la ponte, constituent pour les Duff d'excellentes raisons de continuer l'usage exclusif des moulées Miracle.





Alerte
Brillante
Mousseuse
Satisfaisante
Pétillante
Gai
Limpide
Rafrâchissante
et encore mieux
chante-claire



La bière douce de chez nous...

Laurentide

La bière Laurentide est douce? Mais oui! La bière Laurentide satisfait? Bien sûr! Mais, pour en bien décrire la saveur exclusive, il faut un nouvel adjectif: *chante-claire*.

UN PRODUIT DE CHEZ NOUS - UN PRODUIT MOLSON

SOUVENIRS D'UN AGRONOME



de 1913 à 1963

Les Choses et les Gens

par Jean-Charles MAGNAN

HENRI BOURASSA, CE RURAL...

Au dernier tournant de la vie, notre souvenir se rattache, non seulement aux événements passés, mais à certains hommes ayant marqué jadis notre vie nationale. Henri Bourassa est l'un de ces personnages de légende, désormais entré dans l'histoire. Ceux qui rappellent le souvenir du fondateur du "DEVOIR" ignorent ou oublient l'importance qu'il accordait aux questions agricoles. Il a défendu les cultivateurs en maintes circonstances. Très souvent on a réclamé son concours, à l'occasion des congrès agricoles.

Que de fois, Bourassa s'est adressé à la population des campagnes. Son savoir et sa parole de feu, son éloquence, son sens de l'image, sa connaissance du problème rural, sa voix claironnante, son humour, tout avait fait de lui un conférencier agricole de qualité: on le considérait comme le meilleur orateur de langue française au Canada. J'ai entendu Sir Wilfrid Laurier à trois ou quatre reprises. Sa parole se déroulait élégante, majestueuse et chatée; elle coulait comme le ruisseau cristallin sans heurt vers la mer. Le verbe de Bourassa était tout autre: il ressemblait au fleuve qui entraîne avec lui toutes les résistances, bouleverse les rives, pénètre tous les recoins, se mêlant à la vie de l'homme, charroyant tout à son gré et selon ses desseins.

La première partie de la vie de Bourassa s'écoula à la campagne. Sur une partie héritée du domaine de son grand-père Papineau, à Petite-Nation, il crée de toutes pièces une colonie agricole qui porte le nom de Notre-Dame-de-la-Paix. "Il y prépare le défrichement, il couche sous la tente avec les bûcherons. Il lui en restera la connaissance et l'amour de ces braves gens. Bourassa y installe une ferme-modèle et des fromageries. Il achète des vaches de grande race, expédie le lait à Montréal. Il s'intéresse personnellement à chaque colon, il connaît la question de la colonisation." (1)

En reconnaissance pour son dévouement à la chose publique et pour son aide à l'agriculture, les paroissiens l'éisent maire de Montebello où il demeurait. Agé à peine de 22 ans, le jeune magistrat dirige sa paroisse avec zèle et savoir-faire. Entre-temps il gère si bien sa ferme qu'il décroche une médaille du Mérite agricole de la Province, en 1893. Plus tard, il entre dans la politique et devient député de Labelle, son comté.

Un des aspects, oublié et jamais rappelé à l'attention des gens de nos jours, c'est l'esprit rural de Bourassa et sa contribution au progrès agricole de son temps. Imbu de l'importance de l'agriculture dans l'économie de pays, il devenait à l'occasion conférencier agricole. Il exhortait les cultivateurs à la coopération, il poussait au développement des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture. Sa réputation d'orateur et d'apôtre agricole se répandit très vite au pays. C'est ainsi qu'on l'invita au premier Congrès de la Société d'industrie laitière de la Province, en 1897. Il y tient le rôle de conférencier d'honneur. Son allocution étonne, instruit et convainc l'auditoire composé de cultivateurs et d'experts. Le jour même, on le hisse d'emblée à la vice-présidence de la Société. Parmi les notabilités présentes à ce congrès, l'on remarque le ministre de l'agriculture d'Ottawa, S. Fisher, Jean-Chs. Chapais, assistant commissaire de l'industrie laitière, Edouard Bernard, secrétaire du Conseil d'agriculture de la Province, Théophile Trudel, cultivateur de St-Proper (Champlain) et futur lauréat de la Médaille d'or du Mérite agricole, en 1907. Mentionnons aussi la présence du Dr Wilfrid Grignon, M.V., conférencier agricole et père de Claude-Henri Grignon, l'auteur actuel des "Belles histoires des pays d'En-Haut."

Député à Ottawa, ensuite à Québec, Henri Bourassa appuie en Chambre tous les projets favorables à l'agriculture. Il défend les colons et lutte contre l'emprise injuste des marchands de bois, sur nos forêts. Malgré ses nombreuses tâches, on le vit un jour accepter l'invitation du directeur de l'Institut agricole d'Oka, afin d'y donner une conférence agricole aux élèves. Après cette causerie à l'emporte-pièce un étudiant enthousiasmé s'écrie: "c'est un professeur comme Bourassa qu'il nous faudrait dans toutes nos institutions d'enseignement agricole."

Vers 1920, j'assistais, un soir aux Trois-Rivières, à l'une de ses éblouissantes conférences portant sur "La conscience chrétienne". Le lendemain, au déjeuner, il m'invita à sa table et me parla d'agriculture durant une heure. Il me quitta en me faisant cette réflexion: "j'ai toujours aimé la société des moines et des cultivateurs. Ces hommes sereins me reposent des tracas de la vie. Ils possèdent un réel privilège: celui de la méditation qui permet de réfléchir et de penser juste... Quelle santé, quelle vertu, quelle sagesse chez ces hommes!"

Le nouveau

Imposil 200

*marque déposée

33% plus de fer, un total de 200 milligrammes par injection. Un traitement amélioré "en une seule injection" pour prévenir l'anémie. Disponible partout où l'on vend des produits pour la santé des animaux.

Fisons

pour un élevage rationnel

L'AGRICULTURE... VUE DE QUÉBEC

Québec.- Il aura fallu quinze jours de discussions prolongées devant le comité de l'agriculture qui siègeait officiellement au parlement pour tenter d'améliorer la condition des agriculteurs par une législation refondue (Bill 13 et 14). Ces plaidoyers entendus ont permis aussi au parlement de sonder les problèmes auxquels font face non seulement les cultivateurs mais les transformateurs, les industriels et les consommateurs.

A l'issue de cette longue audition, le premier ministre, l'hon. Jean Lesage, admettait qu'il avait été grandement éclairé par ces discussions, sur les bienfaits de la loi originale des marchés agricoles et sur certaines faiblesses que l'on tente maintenant de corriger. Les amendements proposés de part et d'autre seront étudiés par les experts du ministère de l'Agriculture avant que les deux projets de lois soient définitivement adoptés par la Chambre.

APPEL A LA COOPÉRATION

M. Lesage admet également que "nous sommes tous des hommes et sujets, conséquemment, à des faiblesses dans nos appréciations. L'application des nouvelles mesures doit être laissée à la bonne foi et à l'esprit de précision de ceux qu'elles affectent. Il faut compter largement sur la franche coopération de toutes les parties concernées. La loi ne peut être parfaite et son application nous invitera à y joindre des amendements dans l'intérêt commun".

Pour sa part, Me Daniel Johnson, chef de l'opposition, félicitait les nombreux délégués qui ont indiqué la voie au gouvernement et "il est heureux que les membres de la (future) Régie aient été présents aux délibérations". Selon Me Johnson, c'est en 1956 que l'on appliquait les

premières mesures d'industrialisme d'état parce qu'on n'avait pas trouvé alors d'autres solutions. Le député de Bagot exprime une certaine crainte dans l'application de la loi telle que remodelée en tenant compte des représentations nombreuses des groupes industriels. Il escompte enfin que tous les intéressés feront parvenir aux autorités de Québec leurs points de vue sur les amendements proposés.

Il restera maintenant à l'Assemblée législative de prendre ses responsabilités et d'étudier les deux bills à la lumière des très nombreux principes souvent opposés qui furent émis au cours des délibérations.

A la suite des longues sessions

UN DÉSAPOINTEMENT

A la suite des longues sessions d'étude portant sur les divers articles du bill 13, le ministre de l'Agriculture, l'hon. Alcide Courcy, devant l'Assemblée législative, en Chambre, a déclaré que "nous avons été non surpris mais un peu déçus de voir l'attitude des intermédiaires entre consommateurs et cultivateurs - producteurs". Le ministre ajoute que le coût de production sur les fermes du Québec a connu une augmentation. Dans la province, trois aspects doivent s'envisager dans le secteur rural: la production, la mise en marché et le crédit. Et M. Courcy de signaler l'importance de mieux coordonner la production par le contingentement. S'il y a surplus dans quelques secteurs comme en industrie laitière, par contre, il y a place pour une production accrue de légumes, de porcs, de boeufs de boucherie, d'oeufs, etc., et il revient aux associations professionnelles rurales, par les offices de producteurs, de promouvoir l'éducation des membres à cet égard. Et sur

ce sujet de l'éducation, M. Courcy de rendre un hommage particulier à l'excellente besogne accomplie par les coopératives.

AU CHAPITRE DU CRÉDIT

Même si les besoins ont changé, si l'évolution se continue à un rythme accéléré, M. Courcy signale que le crédit agricole a rendu d'appréciables services passant de \$13,236,650 en 1959 à \$34,407,400 en 1962, y compris évidemment les prêts de conversion. Et en plus de ces prêts provinciaux, les cultivateurs ont profité de \$8 millions en crédit du fédéral en 1962.

L'Opposition n'était pas du même avis. Me Johnson s'exclama: "Ca va tellement bien chez les cultivateurs que leur revenu net baisse, qu'ils ont eu besoin de \$40 millions en crédits en 1962, qu'ils ont besoin de \$30 millions encore cette année et qu'il y a entre 6000 et 10,000 demandes de prêts en retard". M. Courcy corrige aussitôt en précisant qu'il est entré 9000 demandes de prêts dont 2000 sont actuellement à l'étude et qu'il faut attendre le printemps pour procéder aux évaluations des fermes.

FORÊT EXPÉRIMENTALE

Dans le but de faciliter l'enseignement des sciences spécialement à l'Université Laval, le ministre des Terres et Forêts, l'hon. Lucien Cliche propose, par le bill 22, la création de la "Forêt expérimentale Montmorency", un domaine de 25 milles carrés aménagé dans le parc des Laurentides sous le contrôle de l'Université. On y donnerait des cours de sylviculture, d'aménagement forestier, de protection, de reboisement, d'exploitation forestière. La durée de l'entente entre Québec et Laval portera sur 99 ans. Le ministre est autorisé, par la loi, à acquérir de la compagnie concessionnaire Anglo-Canadian Pulp & Paper,



Lorsque vous vous endormez au volant..., arrêtez et reposez-vous! (Un message des Assurances UCC).

le terrain requis à cette réalisation par voie d'échange contre un territoire similaire dans le comté de Saguenay.

LA PLANIFICATION

Egalement au ministère des Terres et Forêts, M. Cliche annonçait la formation d'un comité d'études économiques et de planification groupant huit membres, MM. Germain Boucher, Michel Duchesneau, Albert Côté, Nicolas Dolbec, P.-Paul Légaré, J.-Edouard Guay, Robert Bellefeuille et Théodore Mercier.

Ce comité aura mission d'établir le potentiel forestier de toutes les régions de la province et de fournir un plan de redistribution des richesses naturelles et des sources d'approvisionnement en bois, des travaux en sylviculture et reboisement pour revaloriser l'industrie forestière surtout au profit des régions sous-développées.

ÉTABLISSEMENT RURAL

Lorsque l'on adopta le Bill no 8 sur les coopératives d'é-

pargne et de crédit ou caisses populaires, à la demande même du procureur de l'UCC, Me Georges Pelletier, le comité des bills publics accepta d'y inclure aussi les "caisses d'établissement rural". Ces caisses existent depuis quinze ans et furent fondées par l'UCC dans le but de favoriser la petite épargne et de s'occuper des gens qui veulent acheter ou se départir de leurs fermes. La Caisse cherche un acheteur, lui avance les argentés nécessaires, le tout pour éviter l'abandon des terres, un fléau que l'on veut écarter à tout prix grâce à de nouvelles mesures avancées au cours de la présente session et qui ont pour objet de revaloriser la fonction de l'agriculteur.

Or ces caisses d'établissement rural sont maintenant unifiées sous le vocable de "Union des Caisses d'établissement rural du Québec", et comptent 8,000 sociétaires et un actif de près de \$5 millions. Ces caisses d'établissement rural profiteront du nouveau bill et de ses mesures destinées à accorder encore plus de pouvoir à ces organismes sociaux coopératifs.

LA FERME MOYENNE DU QUÉBEC A BESOIN DU RENAULT

Le tracteur **ROBUSTE** comme pas un sur lequel le manufacturier offre une garantie complète d'un an. (pièces et main-d'œuvre).

Le tracteur le plus puissant de sa classe: ses 42 H.P. en font le tracteur tout usage exceptionnellement rentable par la multitude des fonctions qu'il peut remplir.

Le tracteur **POPULAIRE** sur la ferme moyenne qui doit viser à une augmentation de revenus avec un équipement moderne à prix abordable.

Robuste et populaire, il est avant tout, économique d'achat, d'opération, et d'entretien.

RENAULT, le seul tracteur au Québec à offrir tous ces avantages.

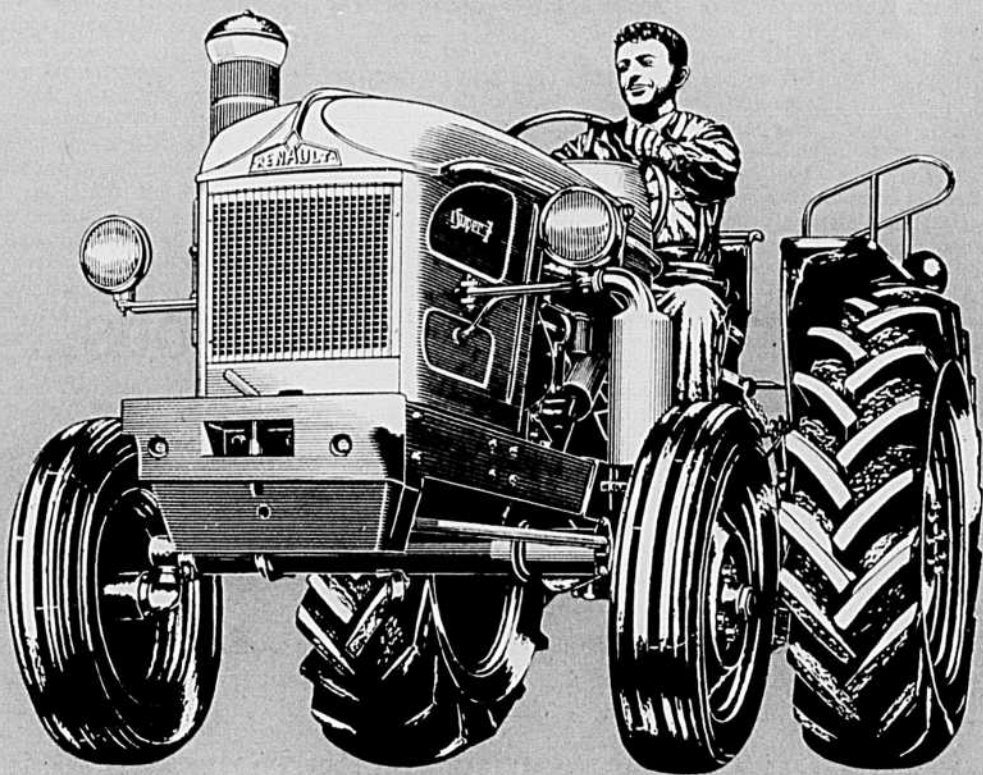
Deux puissantes entreprises, deux noms réputés, **Fédérée-Renault**, au service de la mécanisation moderne de l'agriculture du Québec.



RENAULT

Super 7

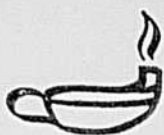
42cv



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Fédérée

Marché Central Métropolitain, 1055, ouest, boul. Crémazie,
C.P. 500, Station Youville, Montréal, Qué.



Grand chic du printemps

Le tailleur blanc est d'un très grand chic pour le printemps et l'été. Il se portera à l'occasion d'une réunion d'après-midi, d'une petite réception, d'un thé, etc. Celui-ci est agrémenté d'une blouse cravatée en coton satiné bleu marine imprimé de fleurs blanches. Chapeau breton à bord très retourné, en paille lustrée bleu marine et gants également marine ajoutent la touche finale à cette toilette qui a de l'"abattage", tout en restant simple.



grains de sel

Les grands coupables. "ILS"

"Ils" ont promis de nous aider, et "ils" profitent de nous! "Ils" sont des égoïstes! "Ils" veulent notre perte! S'"ils" faisaient les choses autrement, ça marcherait mieux!" Ah ces grands coupables anonymes, ces boucs émissaires imprécis, qu'on charge de tous nos mécontentements, qu'on accuse de toutes nos erreurs: "ILS"! Parce que n'est-ce pas, il faut bien un coupable... et ce "ILS" sans visage est bien commode!

On se croit si facilement lésé, traité injustement, exploité, trompé, égorgé par des criminels sans conscience qu'on met tous dans le même sac, sous l'appellation générale de ce "ILS". L'ignorance engendre à la fois la méfiance envers ceux qui s'y connaissent et peuvent vraiment nous aider, la révolte contre nos véritables bienfaiteurs, et parallèlement - ce qui semble aussi invraisemblable qu'illogique - une naïveté renversante envers de véritables exploiters, cachant sous une avalanche de mots mirobolants et insensés, leur désir de succès personnel aux dépens de ceux qui les écoutent. Il suffit qu'un beau parleur promette, dans un langage touffu et tonnant, de nous distribuer de l'argent à profusion sans que nous ayons besoin de travailler pour le gagner, et on suit comme des moutons de Panurge. Mais qu'on nous enseigne des méthodes saines et fructueuses pour travailler à améliorer notre sort, qu'on prenne nos intérêts en main moyennant une discipline nécessaire, mais jugée déplaisante par les non-connaissances, et on se rebute, on accuse, on rue dans les brancards. Manque de discernement flagrant de ne pas vouloir voir où est notre véritable bien. Et en plus, en Jos Connaissant, on croit trouver de meilleures solutions! On s'aveugle sur soi-même en accusant les autres des conséquences de nos bêtises ou de nos entêtements. Rejet de nos torts... et envie, jalousie qui ronge!

Soyons donc logiques: rendons-nous compte que les spécialistes en savent plus long que nous, qu'ils ne sont pas plus mauvais que nous et qu'ils veulent nous aider. Qu'on cesse donc d'accuser ce "ILS" impersonnel et qu'on admette ses propres erreurs et ignorances. Et puis qu'on retrouve ses manières pour travailler de son mieux, avec bon sens et sérénité, au lieu de gaspiller son énergie à grogner, critiquer et se croire plus fin que les autres. A quoi cela sert-il de récriminer, d'accuser, de s'entêter? Est-ce que cela change quelque chose? Est-ce qu'on y gagne quoi que ce soit? Le seul effet qu'une mentalité bougonne et têtue peut produire est de rendre le travail désagréable, de soulever en soi le ressentiment, et de rendre autour de soi la vie pénible à supporter. Sachons donc utiliser nos forces vives de façon positive et profitable: en nous instruisant, en opérant les changements que de plus savants que nous proposent pour améliorer notre sort, en nous unissant à nos semblables dans une action commune efficace.

Ne cherchons pas la solution facile. Le grand gueulard sur la place publique promet mer et monde, mais isolons quelques unes de ses déclarations à l'emporte-pièce, en nous demandant si cela est sensé et possible. Réfléchissons avec du gros bon sens, et refusons de nous laisser emporter par la révolte, si mauvaise conseillère. Et surtout cessons d'accuser ces "ILS" de tous nos maux; plongeons plutôt au fond de nous-mêmes en nous demandant si notre "JE" n'y est pas pour beaucoup responsable. Avant d'accuser, il est toujours bon de faire un examen de conscience. C'est en se servant de sa tête, avec humilité et bonne volonté, qu'on apprendra le discernement, et l'art de vivre avec efficacité et harmonie.

Michelle ROY.

Exclusif à la TCN:



ARLINDO SANDRI

Rencontre avec Arlindo Sandri

président international du MIJARC

Le teint bronzé, l'oeil vif, la mise impeccable, un dynamisme tempéré par de bonnes manières, voilà Arlindo Sandri, président internationale des groupements de jeunesse rurale. Originaire du Brésil, il est à la tête du MIJARC (Mouvement International de la Jeunesse Rurale et Agricole Catholique) depuis le congrès de Rome en juin 1962. Il a entrepris une tournée depuis décembre dans divers pays membres, et l'a terminée chez nous dans les derniers jours de février. Nous avons eu l'honneur d'obtenir une entrevue du jeune président à la TERRE DE CHEZ NOUS.

Il y a 57 mouvements affiliés au MIJARC dans 43 pays. Notre JRC est, il va sans dire, un membre assidu! Mlle Francine Campeau, de la Centrale, a d'ailleurs été membre de l'exécutif international, lequel fut fondé en 1954. Le Bulletin du Mijarc est publié en français, en espagnol et en allemand. L'anglais est la quatrième langue officielle du mouvement.

Pour en revenir à Arlindo Sandri, il est originaire d'une famille rurale du sud du Brésil où il y avait 10 enfants. Après de bonnes études, il s'est cultivé par lui-même. Membre du nouveau mouvement de Jeunesse Agricole fondé en 1948 dans son pays, il déclare que cela lui a apporté culture, développement et épanouissement. Il parle couramment cinq langues. Il laisse le travail sur la ferme paternelle pour se consacrer au mouvement. D'avord membre paroissial, il devint le premier permanent diocésain du côté masculin. Même remarque quand il passa sur le plan national. Ce fut le dirigeant

qui a le plus connu son pays: il a travaillé dans 17 des vingt régions du Brésil. Quand on sait que ce pays est presque aussi grand que le nôtre, on se représente facilement l'intérêt que portait Arlindo à ses jeunes compatriotes ruraux!

Le jeune président est parti en décembre dernier de Louvain, en Belgique, là où est le secrétariat général du MIJARC. De là il est allé à Dakar (Afrique), puis il a traversé l'océan pour se rendre en Amérique du Sud; il passa successivement en Uruguay, en Argentine, au Chili puis au Brésil, où il eut la joie de revoir les siens dans son village natal. Puis il se rendit à Washington, aux Etats-Unis, et il a terminé son périple international chez nous.

Il ne fut pas longtemps ici. A peine le temps d'une petite tournée dans la région montréalaise. "Ce n'est pas suffisant pour connaître un pays", dit-il, "car le voyage est rapide. Mais le Canada me plaît beaucoup. C'est bien différent de chez nous, toute cette neige!"

Il nous confie aussi ses impressions sur notre mouvement de la JRC. "C'est très bien organisé, la JRC a une bonne expérience, une bonne position sur le plan international, et réalise une merveilleuse action éducatrice sur la jeunesse rurale canadienne."

Arlindo Sandri nous parle aussi de l'organisation internationale. Le MIJARC a démarré avec un groupe de pays européens en 1954. Le Canada, le Chili, les Répu-



Arlindo Sandri, président international du Mouvement International de la Jeunesse Rurale et Agricole Catholique, préside une rencontre avec des représentants de la JRC, de l'UCC et de l'UCFR. De gauche à droite: Henri Laberge, du secrétariat de l'UCC (ancien président national de la JRC), M. l'abbé G.-E. Phaneuf, aumônier de l'UCC, Arlindo Sandri, Mlle Jeanne Larose, de l'UCFR et Yvan Forest, de la JRC.

(Photo TCN)

bliques Ouest-Afrique sont entrés en 1958. En 1960, plusieurs autres pays se sont joints. "C'est le mouvement de jeunes le plus dynamique au monde", déclare-t-il. "Je suis très optimiste face à l'avenir. On commence à créer de nouvelles structures continentales, avec trois secrétariats: un en Europe, un en Afrique et un en Amérique du Sud."

Le jeune président du MIJARC a également profité de son passage à nos bureaux pour rencontrer des membres de l'UCC et de l'UCFR.

Rappelons brièvement que la grande assemblée générale tenue à Rome du 23 juin au 1er juillet 1962, où Margot Désilet, Yvan Forest et M. l'abbé Blaise Cliche étaient les délégués officiels avait comme thème: "La montée des jeunes ruraux dans la communauté des peuples." On y a étudié les problèmes de ces jeunes

dans les pays en voie de développement, les lignes essentielles d'un mouvement d'action catholique (travail en équipe, réalisation de l'enquête, formation par l'action), et l'action de solidarité: possibilités de collaboration et d'entraide entre les mouvements des divers pays.

M.R.

JEU DE CARTES HOROSCOPE

PRIX SPECIAL \$1.00

QUANTITÉ LIMITÉE

Meilleur marché que n'importe quel autre jeu. PLUS intéressant que n'importe quel autre jeu. Procurez-vous ce jeu immédiatement en nous faisant parvenir votre mandat postal.

SUN VALLEY NOVELTIES

P.O. BOX 561

EDMONTON - ALBERTA

Nous avons aussi notre superbe jeu en plastique au prix de \$3.50

Le Courrier de Michelle

La directrice de ce courrier répondra en toute discrétion aux questions qui lui seront posées, par la voie du journal. Pas de lettres personnelles, sauf en cas spéciaux. Signez d'un pseudonyme et envoyez votre lettre au COURRIER DE MICHELLE, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal 24, P.Q.

La brebis dans la gueule du loup !

Quand un homme dit que son cœur est à vous, est-ce qu'il vous aime? J'ai 17 ans, je sors avec un garçon de 32 ans. Il me fait toutes sortes de caresses et de baisers. Est-ce que le "french kiss" peut rendre enceinte? Comment s'aperçoit-on que l'on est enceinte? Plusieurs personnes disent que nous faisons un beau couple, pensez-vous que la différence d'âge y est pour quelque chose dans le mariage?

17 PRINTEMPS AMOUREUSE

R - Ma petite, dans quel guêpier vous êtes-vous fourrée! Vite, vite, fuyez ce garçon qui a presque le double de votre âge, et qui s'intéresse à une adolescente! Vous ne voyez pas le danger, mais il est là. Un homme célibataire après 30 ans, cela doit exciter la méfiance quand on a sa tête à soi: il est ordinairement à la fois trop jeune et trop vieux: pas assez de maturité émotionnelle, et trop d'expérience. Ce garçon ne cherche qu'une chose, mon petit: coucher avec vous. Voilà, c'est clair et net. Et j'ai l'impression qu'amoureuse et aveugle comme vous l'êtes, vous n'êtes pas loin de lui céder. Mais maintenant vous êtes avertie, et vous pourrez dire votre "mea culpa" lorsque vous irez vous réfugier à la Miséricorde! S'il vous aimait, il vous dirait: "Je t'aime, j'ai l'intention de t'épouser". Il fixerait la date des épousailles, il irait demander votre main à vos parents. Mais il ne vous aime pas, il vous veut... et vous pouvez être certaine que "beau couple" ou pas, il ne vous épousera jamais. Et vous, n'êtes-vous pas flattée qu'un homme de son âge s'intéresse à vous? Cela satisfait votre vanité, vous vous croyez vraiment femme... Si vous saviez! Si vous saviez! En plus, vous êtes ignorante des réalités de la vie: c'est la brebis dans la gueule du loup! Et je parle que votre mère dort pendant ce temps sur ses deux oreilles. Vite, allez lui demander des explications, confiez-vous à elle, elle est votre meilleure protection contre les malheurs qui vous menacent et que vous ne voyez pas. Vous ne lisez donc jamais le courrier? J'ai pourtant expliqué plusieurs fois, aussi clairement que j'ai pu, que ni baisers (quels qu'ils soient), ni caresses, ni attouchements, ni frottements ne pouvaient rendre enceinte. Un bébé ça ne se fait pas avec les mains ou la bouche, mais avec les organes prévus pour ce rôle, dans un geste bien précis. Mais les caresses et les baisers ont pour but d'échauffer les sens pour amener finalement sans résistance au geste qui fait un enfant. C'est pourquoi on joue drôlement avec le feu quand on fait "tout mais pas CA". - Non, il ne faut pas croire aux horoscopes. La mode des cheveux cette année est moins bouffante. Que votre amie demande un remède au pharmacien pour les vers. La correspondance avec des garçons offre toujours un risque: que la jeune fille se monte la tête. Gérard: puissant - Germain: guerrier - Albert: illustre - Roger: homme de parole.

Vos DENTIERS

Glissent-ils?

FASTEETH est une poudre amolante que l'on saupoudre sur le dentier au haut ou celui du bas pour les retenir plus fermement en place. Ne glissent pas, ne tombent pas. Pas de sensation ni de goût désagréables, gommeux ou pâteux. FASTEETH est alcaline (non-acide). Enraie la mauvaise odeur des dentiers. Procurez-vous FASTEETH en vente dans toutes les pharmacies.

UNE BLONDE AUX YEUX BLEUS - You sure made a lot of mistakes, honey. While wanting very much the boy not to think you were "chasing after him", you were effectively chasing after him, with all your messages and letters and notes. That shows you how a little 14½ years old girl can be silly when she gets in trouble with an adult business, not even knowing what it is and how to act! It is like giving a cigarette to a baby! Please take off from your nice little head the idea that you are in love, it is not true because you are much too young... and in the deep of your mind you know it, don't you? My advice: drop the whole matter, give up your dreams and pretend the boy does not exist at all; it will be a way to forget your infatuation. Love isn't a toy, you know, and you must be completely mature to be able to love. What happens to you now is the awakening of your sexuality, nothing more... it's your imagination that does everything else. Be patient, wait at least three more years to think of love, then you will know instinctively what would be good or bad to do.

DÉCOURAGÉE DE LA VIE - Mon pauvre chou, toutes les adolescentes entre 13 et 17 ans passent par une période de découragement. Il ne faut pas monter en épingle des tracas qui sont de votre âge, et qui n'ont, croyez-moi, pas l'importance de certains problèmes d'adultes! Il va falloir vieillir un peu pour que cela se replace. Vous allez cesser d'agir en petite fille qui ne sait pas ce qu'elle veut, qui remet les nerfs en boule, qui est toute centrée sur sa petite personne, et qui prend au tragique les petites disputes qui tissent normalement la vie de famille... et que vous ne voyiez même pas quand vous étiez enfant! Vous voulez qu'on vous considère comme une femme... eh bien agissez en femme: soyez raisonnable, pondérée, maîtresse de vos nerfs, souriante, serviable et fiable. Faites de l'ordre dans cette sensibilité et cette tête bouleversée, et sur-le-champ l'ordre réapparaîtra autour de vous. On "projette" souvent à l'extérieur ce qui se passe en nous; les méchants croient que tout le monde est méchant, les aigris croient que les autres le sont, et quand tout va mal en soi on est porté à croire que c'est autour de soi que tout va mal! "Je sens que depuis 6 mois tout a changé chez nous". Eh bien non, c'est en vous que tout change, mon petit! Et c'est vous qu'il va falloir corriger, pas les autres! Au lieu de reprocher à votre mère ses vivacités, causées par une tâche énorme qui lui pèse aux épaules, efforcez-vous de la comprendre, de l'aimer et de l'aider; ce sera bien plus profitable pour tous, y compris vous-même. Et puis vous ajoutez des bégains d'adolescente à tous vos tracas! Oui, on aime à la folie quand on a 16 ans... et quand on est adulte, on aime avec sa raison, en riant de ses "folies" passées. Ce garçon avec lequel vous sortiez comme bouchetrou vous délaisse... et votre petit orgueil se rebelle! Il est libre... laissez-lui sa liberté. Et ne correspondez pas avec l'autre: vous vous connaissez? Vous allez encore vous monter la tête! Essayez d'être femme avant de vouloir agir comme une femme. Quand on se conduit comme une fillelette à la maison, quand on ne sait pas ce qu'on veut, c'est signe qu'on est trop jeune pour l'amour. Alors en résumé: sagesse, pondérations, sourire, servabilité et maîtrise, voilà le truc infallible pour être heureuse.

RUBIS: Je l'ai déjà dit, pas un homme ne mérite qu'on meure pour lui. Les fillettes qui se marient à 15 ou 16 ans le font parce qu'elles y sont obligées pour diverses raisons, ou parce qu'elles se croient femmes et que leurs parents sont trop mous pour le leur interdire. Un mariage sur mille, dans ces conditions, peut réussir. Se marier ne signifie pas nécessairement qu'on est adulte et qu'on peut aimer vraiment. - Patience, petite fille, vous avez 14 ans! C'est un peu ridicule à votre âge de vous plaindre qu'"aucun homme ne veut de vous". Les hommes ne veulent pas des fillettes, ce sont des femmes à maturité qu'ils recherchent. Vieillissez et tout s'arrangera. Vous êtes trop jeune pour entrer dans les tables de poids. Vous êtes en pleine croissance, laissez faire la nature et vous allez grandir encore. - Ginette: visage blanc - Patricia: de famille noble - Jean: aimable - Marielle: souveraine - Daniel: jugement de Dieu.

LA MÊME FOLLEMENT AMOUREUSE - Je n'aime pas beaucoup le tutoiement... Qui je me souviens de vous. Que voulez-vous que je vous dise de plus? Vous êtes trop jeune pour aimer. A votre place j'oublierais tout ce qui s'est passé; quand on boude comme une fillette, on ne joue pas à l'amour, ça ne va pas ensemble. - Blondissez votre "moustache" au

Soyez belles et vigoureuses

LE RÉGIME N'EST PAS UNE PUNITION

J'espère que vous avez découpé tous les articles parus à ce jour et que vous les conservez afin de compléter la série à temps. De cette manière, vous disposerez d'un cours complet d'exercices et de conseils alimentaires qui vous aura permis de retrouver votre poids normal avec plaisir et en toute sécurité. Au fur et à mesure que vous vous familiarisez avec l'importante question de la condition physique, vous vous sentirez plus alerte, parce que tout le poids qui vous alourdissait disparaît progressivement. Perdre du poids ne doit pas conduire à la famine, le régime est loin d'être une punition, parce que la VRAIE punition est celle que les personnes gourmandes se donnent volontairement. Cela prend tout son sens lorsque les toilettes ne vont plus, craquent par l'embonpoint. La vraie punition est de ne plus pouvoir s'habiller avec du "prêt à porter", à s'essouffler au moindre effort. En perdant l'harmonie de sa silhouette, la femme négligente ne peut empêcher son moral de décliner. Un coup d'oeil autour d'elle lui apprend qu'elle paraît plus âgée. Les travaux courants de la maison lui semblent considérables bien qu'ils soient restés les mêmes. La femme qui prend prétexte de la grossesse pour excuser son embonpoint est dans la plus complète des erreurs. Persister dans cette ligne de conduite correspond à la condamnation de vivre à l'écart, à connaître souvent des malaises qui ne sont réellement que des symptômes criants de maladie.

En principe, la femme qui possède un corps svelte à 25 ans, doit pouvoir le conserver coûte que coûte. Cela est facile à réaliser d'une manière naturelle, qui exclut les drogues, les appareils mécaniques coûteux dont l'immense publicité promet tout, mais ne garantit rien, du moins sérieusement. Je reconnais que les premiers pas sont difficiles, changer de routine, abandonner tous les préjugés, surmonter la critique de votre entourage, tout cela exige une détermination inflexible que seul

l'amour-propre d'une femme sensée peut posséder. En cette circonstance, la jalousie a du bon, parce qu'elle provoque une réaction dont personne ne doutait la puissance. Pourtant, le fait est là, et vous êtes en train de mettre en application avec foi cette série de cours, car vous avez appris que dans ce domaine le miracle, c'est vous qui le faites. Pour plus d'informations, écrivez-moi aux bons soins de LA TERRE DE CHEZ NOUS pour me permettre de mieux vous guider.



EXERCICE DU MOIS (A ajouter à ceux déjà parus)

Dans la position indiquée dans la photo ci-contre, penchez le corps à gauche puis à droite après être revenue en position de départ. Continuez ainsi jusqu'à faire dix fois à droite et dix fois à gauche. Inspirez lorsque le corps est droit et expirez à la flexion.

Dans la même position, tournez le torse à gauche, puis faites la flexion en rapprochant le plus possible la tête et les bras des jambes. Revenez en position droite. Faites la même chose à droite. Dix fois de chaque côté. Inspirez pendant la torsion et expirez à la flexion. Dans cet exercice, le ventre doit rester en dedans. Plus vous vous appliquez et plus efficaces seront les exercices.

péroxyde d'hydrogène, ou enlevez-la toutes les semaines avec une crème dépilatoire en vente dans les pharmacies.

QUI VEUT L'UNITÉ DE LA CLASSE - Vous êtes jalouse du "chouchou de la Soeur". Il me faudrait son point de vue à elle, et celui de la religieuse. On ne doit pas juger ses supérieurs, surtout ne pas s'ériger en justicière, comme vous voulez le faire. C'est à vous de faire des efforts, et à celles de vos compagnes qui pensent comme vous: ceux d'ignorer volontairement ce qui se passe. D'ailleurs que pouvez-vous faire d'autre?

TROUBLE-FÊTE: Être vierge, c'est encore avoir son hymen, c'est-à-dire la petite membrane à demi-ouverte de l'intérieur du vagin, signe ordinaire que la femme n'a jamais fait l'acte du mariage. - Pêché d'embrasser un garçon sur la bouche? Tout est dans l'intention et dans les sensations provoquées... - Vous devriez être en ce moment instruite des principaux mystères de la vie. Consultez votre mère. - Les vieilles mixtes, pas avant 16 ans; et encore, pas souvent. 13 ans c'est bien trop tôt. Vous me demandez votre poids normal sans me dire votre âge... Ghislaine: compagne; Patricia: de famille noble.

AS DE COEUR: Ce garçon vous a "aimée" (le mot est fort, pour une simple attirance passagère) le temps que vous avez été à sa portée. Ensuite il vous a oubliée. Puis soudain il vous revient. Alors soyez sur la réserve, attendez d'être sûre de sa fidélité avant de lui donner votre cœur... car il peut repartir! Il ne vous aime pas. Pas encore. Faites de même.

JASMIN: Vous m'avez écrit trois lettres le même jour, de la même écriture, écrites de la même façon et postées du même endroit, les 2 autres signées "Curieux de savoir" et "Ignorant". Avez-vous eu la naïveté de croire que je ne vous reconnaîtrais pas? Le courrier existe pour éclairer et conseiller, pas pour satisfaire une curiosité un peu malsaine comme le manifestent vos trois questions. Demandez à votre mère ou à votre père. Vous n'êtes pas orphelin, je le sais. Et croyez-vous que je puis décemment vous expliquer tout ça dans le journal?

L'AMIE DE HOWARD - Mon petit, vous avez 13 ans! Obéissez à votre mère, c'est tout ce que vous avez à faire. Et attendez au moins trois ans avant de correspondre avec un jeune homme.

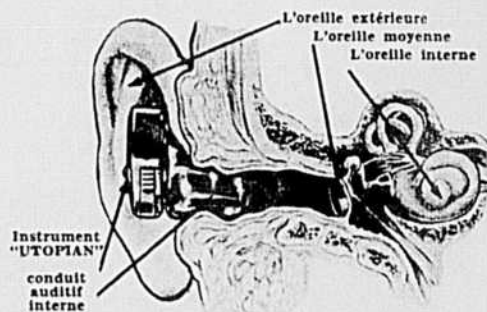
LILI: Que les filles sont naïves! Pour quelle raison s'imaginent-elles qu'un garçon veut les amener "faire un tour d'auto"? Pour admirer le paysage? La condition que vous avez exigée pour monter dans l'auto de ce vilain garçon indique que vous fliriez tout de même le danger. Vous avez été

imprudente, et pas aussi naïve que vous voulez le faire croire. Vous avez payé cher... Il vous a violentée de sorte qu'aujourd'hui vous n'êtes plus intacte. Mais puisque vous vous êtes toujours bien conduite, vous restez vierge moralement, c'est ce qui compte. Vous n'avez aucune révélation à faire à votre fiancé, il ne s'en apercevra probablement pas d'ailleurs. S'il posait des questions, dites que vous portez des tampons sanitaires internes durant vos règles. Je vous recommande même de commencer à les porter tout de suite, vous aurez la preuve toute trouvée. Ils sont très confortables lorsque bien mis. - Si vous n'avez trouvé aucun plaisir dans le geste de ce garçon, c'est normal; d'abord la première fois, c'est douloureux plus qu'agréable. Le plaisir ne vient qu'après un certain temps de pratique. Ensuite, n'oubliez pas que les conditions dans lesquelles vous étiez ne ressemblent pas du tout au don plein d'amour que vous ferez de vous-même à votre époux! - Pour les exercices, il n'y a pas grand chose à faire pour amincir les jambes, surtout si vous êtes grasselette. Mais votre fiancé ne vous aime-t-il pas telle que vous êtes? Alors pourquoi vous en faire? - Pourquoi voulez-vous partir chez-vous? N'allez-vous pas vous marier bientôt? Restez donc sous la

(Suite à la page 27)

La SURDITÉ vous empêche-t-elle de fraterniser pleinement avec votre famille et vos amis?

DETACHEZ CETTE ANNONCE



Découvrez comment vous pouvez dès maintenant entendre clairement, en toute circonstance, en faisant usage de cette merveilleuse nouvelle capsule électronique. Consultez le diagramme ci-haut. Voyez comment la capsule s'adapte naturellement à l'oreille. Elle s'introduit et s'enlève de l'oreille, aussi facilement que vous pouvez faire cliquer vos doigts. Aucune corde, aucun fil, pas de tubes en plastique. Aussi minuscule qu'un dé à coudre. Elle pèse 15 d'once. Et, pourtant, elle amplifie le son 22 fois. Elle permet une audition de haute fidélité au niveau naturel de l'oreille. Cet instrument peut bannir vos appréhensions de ne pas tout entendre ce que disent les gens. Découvrez comment cet instrument peut vous aider à demeurer plus heureux dans la famille, en société, dans vos activités paroissiales et publiques. Écrivez aujourd'hui même pour recevoir un livret GRATUIT descriptif, qui vous parviendra discrètement. Adressez comme suit: Dept. 4-517 Beltone Hearing Aid Company, 156, avenue Lombard, Winnipeg 2, Man.



par Ben Weider,
docteur en
éducation
physique

Un quartier noir: Matete

Dans Léopoldville, il y a le quartier européen, encore habité en grande partie par les Blancs; il y a "la cité" où demeurent les Congolais, il y a aussi les nombreux quartiers en banlieue de la ville, sur le flanc des collines. Des familles venues de toutes les parties du Congo y habitent. Elles ont des habitations de fortune: cases de branchages et de terre séchée avec toit de tôle ou de branches. Ces gens ont quitté leur village rural pour venir faire fortune dans la capitale.

Avant l'Indépendance, le gouvernement a construit des habitations familiales dans plusieurs quartiers. Ce sont des maisons à deux étages comprenant de 3 à 4 pièces pour une famille. Il y a les services sanitaires et l'électricité à plusieurs endroits. C'est un progrès sensible sur les "cases". J'enseigne dans un de ces quartiers: Matete.

Matete est situé à environ 10 milles du centre de Léopoldville. C'est un quartier uniquement composé de Noirs. Les seuls Blancs sont les Soeurs et les Pères missionnaires.

Comme partout, on trouve, au centre du village: l'église, les écoles, quelques magasins, le poste de police. Il y a les bars, continuellement ouverts, où viennent s'attabler les hommes et parfois quelques femmes - mal vues alors - On y boit la "Primus", bière congolaise, au son d'une musique africaine.

Il y a aussi le marché, très pittoresque et qu'on retrouve dans n'importe quelle localité. Tout y est étalé au grand air, sur le sol, du morceau de savon "Sunlight" jusqu'à la viande en passant par les pièces de tissu, la vaisselle, les légumes, le poisson séché, etc. Les marchands sont là de 7 heures du matin à midi. Ensuite, ils doivent retourner à pied dans leur localité qui est parfois fort éloignée. Il y a beaucoup d'animation dans ces marchés, les gens communiquent entre eux, on y "vit".

Un autre centre de rencontre est l'arrêt d'autobus. On peut y attendre parfois très longtemps, jusqu'à une heure. Alors, les gens ne s'en font pas, ils prennent la vie du bon côté: certains cherchent quelques coins d'ombre

sous les rares et maigres arbres de la place et bavardent tranquillement; les femmes qui ont souvent de lourds fardeaux à porter sur la tête ainsi que leur bébé sur le dos s'assoient carrément par terre, dans la poussière. Elles déposent leur fardeau et bercent le bébé en lui donnant le lait.

On nous regarde, ma compagne et moi, comme des êtres étranges: nous sommes les seuls blancs à voyager par autobus

dans le quartier. On ne peut malheureusement pas converser car les femmes ne savent pas le français. Les enfants crient en nous montrant du doigt: "mundelê, mundelê" (blanc) et accourent nous donner la main en disant "mboté" (bonjour). Ils sautent de joie quand on leur porte attention.

C'est un village noir, comme bien d'autres, dans lequel nous travaillerons toute l'année.

Raymonde Litalien.

Opinion J.R.C.

IGNORANCE SIGNIFIE-T-ELLE INNOCENCE?

L'ignorance n'est pas une vertu. Gars et filles doivent être renseignés sur les réalités de la vie, ils doivent savoir. Tous ces jeunes qui restent dans l'ignorance sont plutôt "victimes" de cette tactique du silence. Le devoir d'éduquer sur ce point incombe aux parents en premier lieu, mais trop de parents aveugles n'attachent pas assez d'importance et restent indifférents quand vient le temps de cette éducation si délicate. Il ne devrait pas se faire une montagne de dire la vérité sur tout ce qui concerne l'origine de la vie; l'enfant a besoin de réponses claires et précises. Tout enfant normal se pose un jour ou l'autre des questions, mais beaucoup de parents croient que c'est une curiosité malsaine, alors que c'est une preuve d'intelligence. Jeune ou plus âgé, il a droit à des explications adaptées à son âge et à son tempérament, c'est naturel. Lorsqu'un jeune ne pose jamais de questions, c'est aux parents de faire les premiers pas, car ce ne peut être de sa part que de la timidité. A notre époque, la vigilance doit être meilleure, car les occasions de naufrage moral se sont accrues. Comment réagira cette jeunesse non avertie? L'état dans lequel le trouvera le jeune sera lamentable; il se tourmentera, se demandera s'il est bien comme les autres, se repliera sur lui-même, ne vivant que des périodes angoissantes, et à la moindre occasion, pour trouver une réponse, il ira vers des spectacles ou des lectures qui l'induiront à la fausseté ou au mal.

Parents qui lisez ces lignes et qui voulez donner une éducation complète à vos enfants ne tournez pas le dos quand vient le temps de lever le voile sur ces grands mystères de la vie. Dans un climat de confiance, d'amour et de simplicité, avec l'aide de quelques livres appropriés, trouvez une solution à ces nombreux problèmes de vos enfants; en retour, ils vous apporteront confiance, tendresse et reconnaissance. Ils deviendront des grands prêts à affronter les difficultés et pouvant compter sur l'aide de leurs parents.

Tous savoir est-il suffisant à préparer un bon mariage, et à éviter de "faire des bêtises"? Le mariage n'est pas une cérémonie d'un jour, ni un triomphe de vanité, ni une évasion romanesque. C'est l'oeuvre de Dieu c'est, comme le définissait une petite fille au coeur sage, une longue vie auprès de celui ou celle qu'on aime, et de ses enfants. Pour que l'amour épanouisse cette vie, il faut plus que l'attrait physique et la connaissance des mystères de la vie. On rêve à l'amour, mais combien de jeunes se connaissent vraiment? Il est important de connaître la psychologie, d'échanger nos idées avec les autres. Le mal, c'est qu'on se réfugie très jeune dans des endroits malsains,

on joue à l'amour. Cette voie ne peut pas nous amener à une vraie connaissance mutuelle, à l'amitié et à l'amour. On se prépare à ce grand sacrement par de sérieuses fréquentations qui contribueront à bâtir un amour fort et vivant. Il faut apprendre à s'oublier, à se donner, à former sa conscience, à maîtriser son coeur, à aimer vraiment en voulant faire le vrai bonheur et la sainteté l'un de l'autre. Combien de bêtises ont pour cause le manque de connaissances et de préparation! Combien de foyers malheureux ne trouvent pas le bonheur normal de cet état! Saint Exupéry a écrit: "Aimer, ce n'est pas se regarder l'un l'autre, mais regarder ensemble dans la même direction."

Hélène BEAUCHEMIN,
Ste-Monique,
Diocèse de Nicolet.

Cours d'éducation populaire de la JRC

Voici une autre liste de la suite des Cours d'Education Populaire donnés par la JRC dans les paroisses rurales.

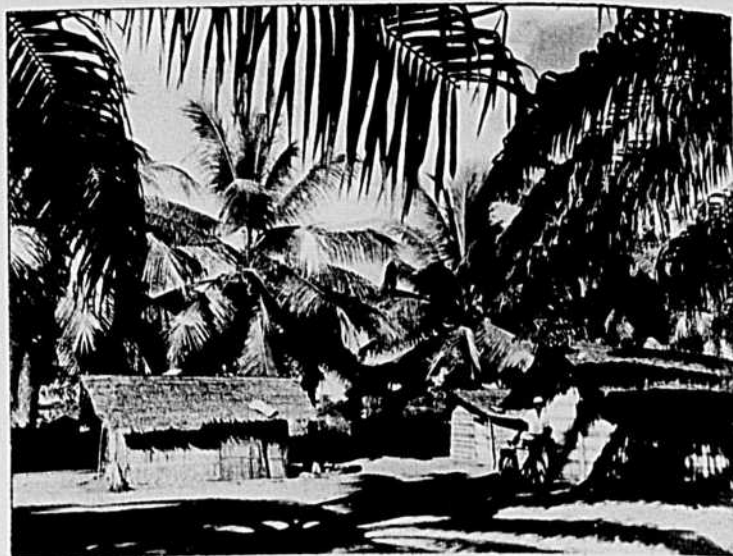
DANS OTTAWA: 1- Thurso: le 22 mars: spectateurs et acteurs; 2- à Embrun: le 22 mars: loisirs et danse; 3- à Clarence Creek: le 21 mars: un mariage ça s'apprête; 4- à Plantagenet: le 22 mars: Adam et Eve.

DANS CHICOUTIMI: à Notre-Dame de la Doré et à Normandin: les 18, 19, 20, 21 et 22 mars: Quand on sort ensemble - Adam et Eve - Spectateurs ou acteurs - Au p'tit bal du samedi soir - loisirs et danse - la bourse ou la vie.

DANS SAINT-HYACINTHE: 1- à Saint-Pie: le 21 mars: au p'tit bal du samedi soir; 2- à Saint-Mathias de Rouville: le 20 mars: coeur atout.

DANS NICOLET: 1- à Gentilly, le 19 mars: un mariage ça s'apprête; le 20 mars: quand on sort ensemble; 2- à Yamaska, le 20 mars: quand on sort ensemble; 3- à Saint-Cyrille, le 21 mars: la bourse ou la vie.

DANS AMOS: 1- à Macamic, le 19 mars: loisirs et danse; le 21 mars: spectateurs ou acteurs; 2- à Palmarolle, le 19 mars: un mariage ça s'apprête; 3- à Amos, le 19 mars: se bâtir pour bâtir; le 21 mars: un mariage ça s'apprête; 4- à Senneterre, le 21 mars: se bâtir pour bâtir.



Un village noir du Congo, où les maisons ne sont que des "cases". C'est celui de Vista, près de l'embouchure du fleuve Congo, au bord de l'Atlantique.

Enquête sur l'éducation

LETTRES DE JEUNES

(5) Je suis un garçon de 18 ans afin de quatre garçons, présentement étudiant dans une école technique. J'ai été renseigné sur les mystères de la vie à 12 ans, en gros, par mon directeur spirituel. Ces renseignements ne me suffisaient pas et j'ai cherché auprès de mes compagnons les informations qui me manquaient. Mes parents et mes éducateurs ne m'ont aucunement formé à ma vocation future de père de famille. On aurait dû me mettre en face des réalités de la vie, m'avertir des dangers qui me menaçaient, non pas me dire que j'avais mal agi après une bêtise.

Je ne suis pas du tout en confiance avec ma mère et je crois bien qu'elle ne comprend absolument rien aux problèmes des adolescents. Je n'ai jamais eu de conversation sérieuse avec elle, encore moins avec mon père. C'est le climat d'intimité avec mes parents qui m'a le plus manqué. Je n'ai jamais non plus reçu un ami à la maison; mais comme j'aime le plaisir et que rien ne s'organise chez nous je suis porté à aller dans les salles de danse, qui malheureusement ne sont pas toutes très "catholiques".

Je ne suis pas très renseigné sur la psychologie féminine. Ce que je sais je l'ai appris dans les livres. On dit que cette psychologie est basée sur le coeur, et celle de l'homme sur la raison. Ce que je reproche le plus aux filles c'est leur manque de compréhension envers les garçons. Elles ne peuvent comprendre qu'un garçon puisse les aimer sans toujours essayer de leur arracher un baiser ou quelque autre manifestation extérieure de l'amour. Par contre j'admire beaucoup leur délicatesse, capable d'adoucir le plus rustre des hommes.

Mes principes religieux ne sont pas très solides. Lorsque l'occasion se présente ils sont enfouis sous une montagne de promesse de plaisir... Mais j'ai pour principe de ne jamais faire le mal avec une fille qui sait se respecter. Les baisers ne doivent pas être prodigués à la légère, on doit les garder pour manifester un amour véritable, non pas en faire un objet de plaisir sensuel. Il faut toujours garder sa tête à soi même si quelquefois on peut se permettre une détente, une relaxation de nos principes. Si je devais recommencer mes fréquentations, j'éliminerais en premier les débits de boisson alcoolique. Un garçon qui a l'audace de mettre une fille enceinte, devrait avoir le courage de faire face à ses responsabilités. L'enfant qui va naître est le sien; il doit donc épouser la mère. Une jeune fille dans cet état n'est pas déshonorée si c'est un amour sincère qui l'a poussée à de tels actes. Elle regrettera sa faute et tout sera effacé.

Je vais tenter d'élever mes enfants dans un climat de confiance absolue envers leurs parents, c'est donc le contraire de ma formation. Je crois qu'un enfant qui peut se confier à ses parents est beaucoup plus heureux. Les contacts des parents avec leurs enfants devraient être plus fréquents et d'une manière tout-à-fait naturelle, pour que les enfants sentent toute la profondeur de l'amour dont ils sont les objets.

Les jeunes d'aujourd'hui ne cherchent que le plaisir du moment. Voilà une erreur que l'on devrait corriger. Les fréquentations sont faites seulement à base de sexualité. Rares sont les couples qui sortent ensemble sans se donner quelques "french kisses". Un baiser sur le bout des lèvres devrait suffire, lorsqu'on se sépare et qu'on se rencontre. Si les jeunes réfléchissaient aux conséquences de leurs actes, toute la face du monde actuel en serait changée.

MIKE

CORRESPONDANCE ?

Vous voulez une correspondante? Vous voulez un correspondant?

Confiez votre demande au

Service de correspondance de LA TERRE DE CHEZ NOUS

CONDITIONS

- 1) Fournir les renseignements suivants: âge - degré d'instruction - adresse postale exacte et complète - motifs pour lesquels vous désirez un correspondant ou une correspondante - détails sur vos goûts, vos intérêts dans la vie, vos occupations, vos loisirs favoris, ou autres que vous jugerez utiles selon le caractère de votre demande;
- 2) Joindre la somme de \$1.00 à votre demande.

Le Service de correspondance de LA TERRE DE CHEZ NOUS est votre service. Il a son responsable qui accordera le maximum d'attention à toutes les demandes qui lui parviendront.

Adressez vos demandes comme suit:

Service de correspondance "La Terre de Chez Nous"
515, avenue Viger, Montréal 21

Verres: 30 jours d'essai



Pour voir de loin ou de près épargnez jusqu'à \$15.00

GRATIS! Envoyez nom, adresse et âge. Demandez vérificateur de vue gratuit. Dernier catalogue et tous renseignements.

VICTORIA OPTICAL Co., Dept. N-595
276 1/2 Yonge St. Toronto 2, Ont.

POMMIERS

greffés
et
cultivés
chez nous
sur
racines
rustiques
et
acclimatées
du Québec
hauteur
de 5 à 8
pieds

Variétés
d'été
d'automne
et
d'hiver

Toutes commandes remplies avec le plus grand soin.

Demandez notre dépliant gratuit
PEPINIERE
EDOUARD BOULAIS
propriétaire

Ferme Dominique Savio,
St-Jean-Baptiste-de-Rouville
tél. Marieville LUCerne 9-7338

Notre roman feuilleton

LE RIZ ET LA MOUSSON

par Kamala Markandaya

roman traduit de l'anglais
par ANNE-MARIE SOULAC

15

"Reproduction autorisée par les Editions Robert Laffont, Paris"

Il se rendit dans le coin du grenier où nos économies, enveloppées dans un morceau de tissu, étaient enterrées. Au début de notre mariage, le paquet était lourd; mais maintenant le chiffon fané qui l'enveloppait était trop grand et les coins trop longs retombaient sur le noeud. Nathan défit le noeud et compta douze roupies.

— Une suffira, dis-je, par-tout.

— Je vais en prendre deux. On pourra toujours remettre l'autre.

Dans le village l'orage avait fait encore plus de dégâts, et laissé plus de désolation qu'autour de nous. Des arbres déracinés étendaient, spectacle affreux, leurs branches sur les rues et sur les maisons qu'ils avaient écrasées avec les hommes et les femmes qui les habitaient. Des morceaux de bois et des pierres gisaient éparpillés partout dans une confusion sauvage. La tannerie était encore debout, ses briques et son ciment avaient résisté à la fureur du vent, mais les huttes des ouvriers, de construction plus légère, avaient été démolies. Le chaume avait été arraché de certaines d'entre elles; d'autres il ne subsistait qu'un tas de boue que les affaires des occupants décoraient de manière pitoyable. Les abris de tôle ondulée où vivaient certains des hommes avaient disparu; ça et là on découvrait les morceaux de tôle dans les endroits les plus imprévisibles — suspendus au sommet des arbres, ou incrustés dans les murs des maisons encore debout. Il y avait de l'eau partout, les caniveaux avaient débordé dans les rues. Des cadavres de chiens, de chats et de rats encombraient la chaussée, ou flottaient rigides, le ventre distendu, sur les eaux.

Les gens allaient et venaient au milieu des ruines, ramassaient ici un chiffon, là un ballot, serrant sur leur cœur ces objets qu'ils pensaient reconnaître comme leurs; ils avaient des mouvements hésitants et se déplaçaient dans une atmosphère de consternation. Des gens que nous connaissions vinrent au-devant de nous et nous parlèrent à voix basse, scandant de leurs gestes leur désespoir.

— Partons, dis-je, il n'y a rien à faire; nous reviendrons plus tard.

Nous fîmes demi-tour, sans avoir dépensé les deux roupies. Nos enfants coururent au-devant de nous, le visage éclairé d'espérance.

— Les boutiques sont fermées ou détruites, leur dis-je. Rentrez. Je vais vous donner tout de suite un peu de gruau.

Leurs visages s'assombrirent; les deux plus jeunes se mirent à pleurer doucement de faim et de déception. Je ne trouvai pas de mots pour les consoler.

Au crépuscule, les tambours des grandes catastrophes commencèrent à résonner; les pulsations de leur rythme grave nous parvenaient clairement dans l'obscurité; toute la nuit leurs battements, leurs roulements redoublés, nous apportèrent l'écho de l'impuissance gigantesque de tout effort humain. J'écoutais. Je ne pouvais dormir. Dans le roulement des tambours j'entendais la tristesse de la fatalité universelle; mais dans les silences, pleine d'attente, je voyais mon propre malheur se dresser plus grand, plus important, plus douloureux.

Nous nous risquâmes de nouveau au dehors quand les eaux eurent un peu baissé, emportant encore avec nous nos deux roupies. Cette fois la situation s'était un peu améliorée; les

rues étaient dégagées, de nouvelles huttes s'élevaient un peu partout. Je retrouvai un peu d'espoir.

— Allons d'abord chez Hanuman pour le riz, dit Nathan, surexité. Le gruau que nous ingurgitions contenait surtout de l'eau depuis quelques jours.

Je hâtai le pas; à l'idée de la nourriture mon estomac commençait à se contracter.

Hanuman se tenait sur le seuil de sa boutique. Il secoua la tête quand il nous vit.

— Vous êtes venus chercher du riz, nous dit-il. Tout le monde veut du riz. Je n'en ai pas à vendre, j'en ai juste assez pour ma femme et mes enfants.

— Et cependant vous êtes négociant en riz?

— Et alors? Et vous, est-ce que vous n'en faites pas pousser? Pourquoi venez-vous m'en demander? Si j'avais du riz j'ai décidé de ne pas le vendre maintenant; mais je n'en ai pas, je vous l'ai dit.

— Nous n'en voulons qu'un peu. Nous le paierons — regardez, voilà de l'argent.

— Non, je n'ai pas de riz — mais, attendez... on dit que Biswas en vend... vous pouvez essayer...

Chez Biswas:

— Nous venons acheter du riz. Tenez, voilà notre argent.

— Deux roupies? Qu'est-ce que vous croyez pouvoir acheter avec deux roupies?

— Nous pensions...

— Ce que vous pensiez n'a aucune importance! Il y a la disette! Pouvez-vous acheter du riz ailleurs? J'ai bien le droit de le vendre plus cher? Je vous en donnerai deux livres par pure générosité.

— Ce n'est pas beaucoup pour deux roupies.

— C'est à prendre ou à laisser. Je pourrais le vendre deux fois plus cher aux tanneurs, mais parce que je vous connais...

Nous prenons le riz, nous nous séparons des deux pièces d'argent. Il ne nous reste rien pour acheter de quoi couvrir notre maison à moins que nous ne reprenions une ou deux roupies sur les dix qui restent au grenier.

Je mets le riz dans mon sari, j'arrange soigneusement le précieux chargement dans ma ceinture. Nous rebroussons chemin. Aux limites du village nous trouvons Kenny. Sa longue figure est sévère, ses yeux brûlent dans son visage pâle. Il nous voit et se dirige vers nous.

— Vous aussi vous mourez de faim, je suppose?

Je touche le paquet qui est dans ma ceinture, les grains se séparent sous mon doigt.

— Nous avons un peu de riz. Cela nous permettra d'attendre des jours meilleurs.

— Des jours meilleurs, des jours meilleurs, crie-t-il. Il n'y aura pas de jours meilleurs avant des mois. En attendant, vous souffrirez et vous mourrez, pauvres moutons résignés. Pourquoi observez-vous ce silence affreux? Pourquoi n'exigez-vous rien, ne demandez-vous pas du secours? Faites quelque chose! Il n'y a donc rien dans ce pays, Dieu, il n'y a donc rien!

Sa violence nous fait peur. Que pouvons-nous faire? Que veut-il dire? Il perd la tête. Nous reprenons notre chemin.

(à suivre)

GRATUIT

Le Ministère de l'Agriculture du Canada, par son service de l'Information, offre plusieurs dépliants qui sont une mine de renseignements précieux pour les maîtresses de maison. Voici une liste de tout ce que vous pouvez obtenir en écrivant simplement votre demande à la DIVISION DE L'INFORMATION, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA, OTTAWA, ONTARIO:

— "Achetez des aliments classés" (guide d'achat du consommateur)
— "Des salades" (pour tous les jours, tous les goûts et toutes les bourses) — "Sirop, sucre, beurre et tire d'érable" (recettes à l'érable) — "Les céréales" (analyse et cuisson) — "L'oeuf" (recettes de cuissons diverses) — "Mets au fromage" (recettes) — "La pomme" (analyse et recettes) — "Des salades" (recettes illustrées) — "L'art de faire des sandwiches" — "Les pommes de terre" (analyse et recettes) — "Les fèves" (recettes diverses de fèves au lard) — "Courge et citrouille" (recettes) — "Les fines herbes" (assaisonnement) — "La volaille sur vos menus" (achat et recettes) — "Dinde, quart de dinde" — "Le lait écrémé en poudre" (recettes diverses) — "Confitures, gelées et marinades" — "Conserves de fruits et légumes" — "La congélation des aliments" — "Nos légumes d'été" (achat et cuisson) — "Aliments pour la famille" (menus, achat et préparation de divers aliments).

On peut aussi se procurer, moyennant \$0.50 en écrivant à l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario, le précieux livret sur la viande, achat, cuisson, congélation, conserve, etc. Il s'intitule "La viande". Les autres livrets précédemment nommés sont gratuits. Dans votre demande à l'adresse du début de l'article, n'oubliez pas d'inscrire votre nom et votre adresse au complet et lisiblement, ainsi que les titres des livrets désirés.

NOUVELLES BRÈVES

LANCEMENTS: Les lancements de nouveaux livres, après avoir eu un temps de repos en janvier et au début de février, on repris à un rythme soutenu. L'abbé Ambroise Lafortune a publié sa série de causeries religieuses sur l'actualité dans le style simple, original et amical qu'on lui connaît; causeries diffusées tous les matins à la populaire émission "Chez Miville" de Radio-Canada. Il a donné à son livre le même titre qu'à ses causeries: "Le mot du Père Ambroise". Par ailleurs, M. David-Armand Gourd a traduit et adapté l'oeuvre de l'honorable J.W. Pickers-gill, "Le parti libéral", et M. Lionel Chevrier en a fait la préface. Ce volume raconte l'histoire du parti, sa progression, son orientation et sa politique au Canada depuis sa fondation. Ces deux volumes sont parus aux Editions du Jour.

CAMPAGNE: De plus en plus les oeuvres de charité et de santé s'unissent dans un même effort pour faire appel au public, et c'est une bonne chose car nous sommes de plus en plus sollicités de toutes parts. La première souscription des Oeuvres de Santé et de la Croix Rouge aura lieu du 24 mars au 8 avril. Les oeuvres-membres: Ambulance Saint-Jean - Association canadienne des Aveugles - Association Canadienne pour la Santé Mentale - Association de la Paralyse Cérébrale du Québec - Association de Montréal pour les Enfants Arriérés - Association du Québec pour les Enfants Arriérés - Centre Mackay des enfants Sourds et Infirmes - Institut National Canadien pour les Aveugles - La Société de la Sclérose en Plaques du Canada - L'Association de la Maladie Fibro-Kystique du Pancréas du Québec - Ligue de l'Aide aux Cancéreux - Société Ca-



4701 - ROBE - La nouvelle ligne en vogue pour la saison printemps-été 1963. Trois patrons dans un. A couper dans la toile, le shantung, le coton. Pour tailles de 10 à 18 ans. La taille 16 ans demande 2 7/8 vgs. (35"). Prix: \$0.50

4761 - ENSEMBLE - Le petit ensemble original et simple à la fois, pour Pâques. Le découpe du corsage en fait le charme. Facile à tailler dans un fin lainage, du shantung ou un taffetas. Pour tailles de 10 à 20. La taille 16: 3 1/4 vgs (39"). \$0.60

4828 - TUNIQUE - Pour votre fillette, cette jolie tunique à porter avec ou sans blouse, selon la température. Tailler dans une cotonnade gaie. Patron de la blouse inclus. Tailles junior de 2 à 10 ans. La taille 6 ans demande 1 1/4 vgs (39"). Prix: \$0.60

POUR VOTRE COMMANDE: Inscrire: 1) votre nom; 2) votre adresse; 3) le numéro du patron; 4) la taille désirée. Joindre: le prix de chaque patron en bon ou mandat au nom du Service des Patrons du journal. Envoyer au: Service des Patrons, "La Terre de Chez-Nous", 515, rue Viger, Montréal 24.

CATALOGUE: Commandez le nouveau catalogue printemps-été 1963 (en anglais seulement) comprenant des patrons de robes, manteaux, tailleurs, ensembles, vêtements d'enfants, robes de maternité, ensemble de jeux, robes d'adolescentes, etc. En tout 116 patrons. Le catalogue contient en outre un coupon pour la commande gratuite d'un de ces patrons (qui ne sont pas les mêmes que ceux publiés dans le journal). Il faut nécessairement avoir reçu le catalogue pour utiliser cette offre. Prix: 60¢. Commander au Service des Patrons (voir adresse plus haut, suivre les instructions pour les commandes des patrons ordinaires).

Billet

Une vraie spécialité

A Québec dernièrement, les bibliothécaires scolaires se réunissaient en une session d'étude. Mais qui sont ces gens dont le titre signifie une science si importante qu'on en a fait une chaire à l'Université, connue sous le nom de l'Ecole de Bibliothéconomie? Eh bien ce sont des spécialistes ayant obtenu un baccalauréat ès-arts et qui ont poursuivi des études dans la branche ci-haut nommée.

Quel est leur rôle dans l'enseignement présent? Ces spécialistes doivent connaître au moins sommairement le contenu des livres de leur bibliothèque, les faire lire par les élèves de l'école selon leur âge et leur culture. De plus, ils doivent diriger ces mêmes élèves vers les volumes dont ils ont besoin pour trouver les renseignements relatifs aux exigences du travail qu'imposent les différentes matières au programme.

De plus en plus, le Comité de l'Instruction Publique et les Commissions scolaires consacrent des sommes importantes à l'aménagement des bibliothèques scolaires; aussi, pour qu'elles soient réellement enrichissantes, il faut à leur direction des personnes qualifiées et compétentes.

Au congrès de Québec, au-delà de 200 personnes ont assisté à ces assises. Bien

qu'on reproche souvent aux religieuses de n'être pas modernes, l'auditoire se composait pour une bonne moitié de religieuses de diverses communautés venant de Montréal, Sherbrooke, etc. Les laïcs présents formaient un pourcentage très représentatif du personnel spécialisé dans la direction des bibliothèques scolaires.

Chères lectrices, il vous faut aider vos enfants à aimer la lecture, c'est un moyen essentiel pour agrandir leurs connaissances dans toutes les branches de l'Instruction. Il vous incombe de surveiller leurs lectures, de les orienter vers les bibliothèques mises à leur disposition et de bannir de votre foyer toute la littérature de vingtième ordre qui fausse l'esprit, émousse la sensibilité et aigüise une émotivité déjà très sensible à l'âge scolaire. La mère, gardienne des valeurs morales et humaines, doit pousser jusque là l'application de sa vocation d'amour.

La vocation de parents a de sublimes exigences, ils ne doivent pas l'oublier; ils doivent même se dépasser pour qu'elle porte des fruits de paix et d'amour. C'est comme ça que se bâtit un peuple d'adultes.

Marie DUPUIS.

ses parents sont responsables d'elle jusqu'à 21 ans.

Le courrier...

(Suite de la page 25)

protection du foyer paternel... partir, ce serait imprudent... vous savez qu'il faut vous méfier de vos impulsions, pas vrai? Une jeune fille de 18 ans qui gagne entièrement sa vie et qui est irréprochable dans sa conduite peut partir de chez elle. Mais

nadienne contre l'Arthrite et le Rhumatisme - Société d'Aide aux Enfants souffrant de troubles émotifs - Société de Recherches sur le Cancer, ainsi que la Croix Rouge. En tout quinze oeuvres... et une seule quête. L'objectif: \$2,033,537.

S.V.P. AIDEZ-MOI: Cela prend toujours bien du temps à répondre aux nombreuses lettres, à tour de rôle, dans tous les courriers. Vous auriez dû, même après avoir perdu une année, maîtriser votre amour-propre et retourner à l'école. Je vous conseille de suivre les cours par correspondance annoncés dans notre journal, pour au moins finir votre 7e. Vous pouvez servir dans un restaurant ou comme domestique dans une maison privée. Mais je vous conseillerais de continuer vos études. Vous voulez votre réponse avant le 8 février, et votre lettre est datée du 19 février! Vous voulez sans doute dire le 8 mars. Votre réponse a été faite le 21 février. Je ne sais quand elle passera, cela dépend de la mise en page et de l'espace.

UNE PIERRE dans TON JARDIN

par L.A. ROCHE

Depuis quelques années on entend parler d'intégration verticale, de grandes fermes spécialisées qui sont la propriété de compagnies anonymes, de l'opération par des compagnies de produits alimentaires de fermes louées à des cultivateurs, de l'opération de compagnies familiales, etc., ...plusieurs se demandent si la ferme familiale a encore sa place et combien de temps le cultivateur pourra rester propriétaire de son bien et faire sa vie sur une ferme.

Il est certain que l'agriculture est en train de se transformer radicalement. Que la marge de profit est de plus en plus petite et que la capitalisation augmente à un point, ou, pour vivre, il faut que le cultivateur augmente sa production et le chiffre de ses affaires. Il demeure cependant que l'opération familiale, a de grands avantages que l'industrialisation de l'agriculture ne pourra remplacer de sitôt. L'agriculture

étant une production, dans bien des cas, saisonnière il est difficile pour toute industrie qui est obligée d'embaucher de la main-d'oeuvre pour ses opérations, d'obtenir du personnel de haute qualité sur une base saisonnière. Les employés qui travaillent quelques mois par année et qui, de plus, ne peuvent bénéficier des prestations d'assurance-chômage, ne sont pas très intéressés à prendre de l'emploi pour une compagnie agricole. Ceux qui acceptent ce genre d'emploi sont souvent des gens qui veulent se faire un peu d'argent de poche ou des ouvriers qui ne peuvent se placer ailleurs.

Le facteur, main-d'oeuvre, même pour les opérations très mécanisées, demeure un item d'importance primordiale et souvent limitant dans une production rentable. Le petit cultivateur qui opère avec de la main-d'oeuvre familiale est de beaucoup en avant pour ce qui est du rendement par homme/heure.

La grandeur de la ferme, la spécialisation et une mécanisation adéquate peuvent faire que l'exploitation familiale est plus payante que la grande entreprise et de ce fait, que le cultivateur indépendant peut rivaliser avec ses gros concurrents sur le marché des produits agricoles. Si le cultivateur étudie son marché, son sol, la distance au point de livraison de ses produits, sa capitalisation, sa compétence dans certains domaines de la production agricole, il devrait être capable de choisir le genre de culture qui serait la plus rentable et étudier la grandeur de sa ferme, de sa production et de la mécanisation nécessaire en fonction du profit moyen réalisable à l'acre. Ceci semble compliqué, mais il n'y a pas moyen d'en sortir; il faut que chaque cultivateur étudie son problème et trouve une solution. Il faut que le cultivateur qui a une immobilisation de \$40,000, et qui travaille en moyenne avec deux membres de sa famille fasse un

profit brut de \$18,000. par an, soit \$3,000. pour chacun des membres de sa famille \$6,000. de salaire pour son travail et \$6,000. pour payer les intérêts du capital et la dépréciation de la machinerie et des bâtisses de ferme. Ceci est un minimum.

Pour augmenter son profit le cultivateur doit augmenter la production de lait par vache, grâce à une amélioration du troupeau. Il doit augmenter le tonnage et la qualité des fourrages et des ensilages par un meilleur drainage ou une meilleure fertilisation de son sol. Il doit augmenter son rendement par une planification de son travail et une mécanisation adéquate. Il doit tenir un record complet de son temps et du coût de chacune des opérations dans le but de savoir combien il lui en coûte pour produire une tonne de foin ou un 100 lbs de lait et seulement de cette façon réussira-t-il à connaître comment réduire son coût de production et comment augmenter ses profits.

Souvent le cultivateur se plaint et rejette sur le dos des gouvernements son pitoyable état financier. Il faut que l'effort vienne de lui. "Aide-toi et le ciel t'aidera" dit le proverbe, nous pouvons ajouter "aide-toi et le gouvernement ou tes associations

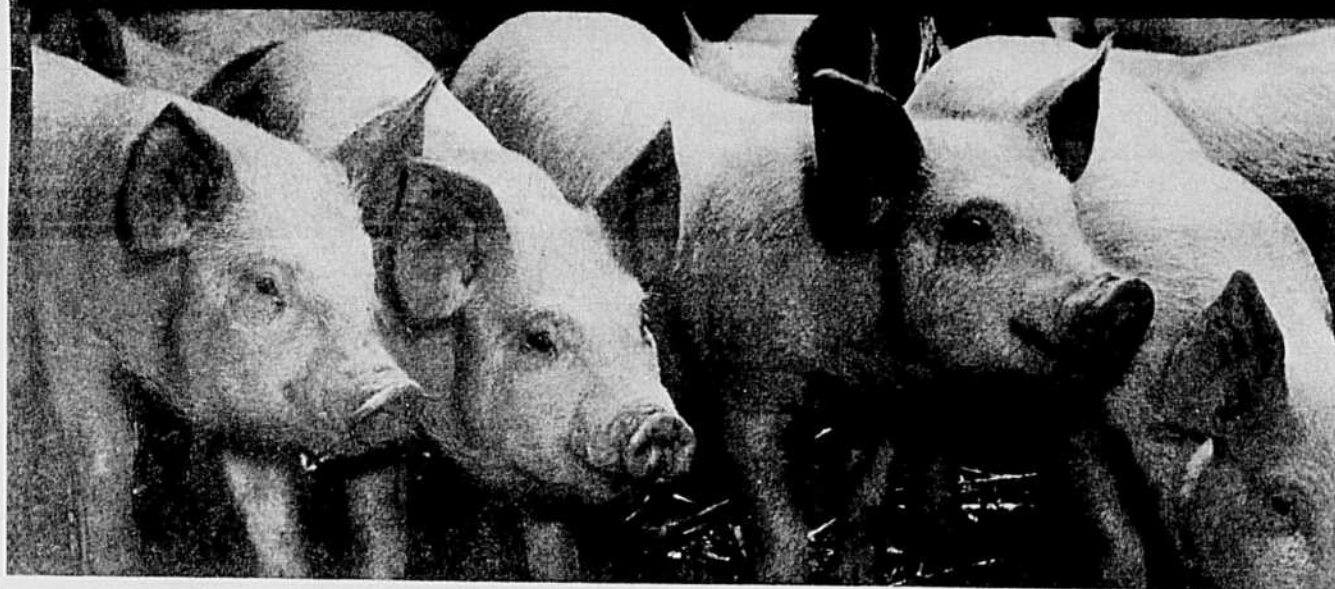
Avis aux forestiers de Québec-Sud

Tous les forestiers de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud qui auront quelques correspondances à faire avec l'organisateur syndical en forêt, pour question d'assurance chômage, salaire minimum etc... sont priés de communiquer à l'adresse suivante:
M. Luc Roy,
St-Pierre Broughton,
Beauce,
ou
Fédération U.C.C. de Québec-Sud,
St-Georges-Ouest,
Beauce. C.P. 250

t'aidèrent". Avant de jeter la pierre au gouvernement regarde l'administration de tes affaires et compare la avec celle d'une compagnie. Regarde bien et tu verras que la pierre est dans ton jardin.

L'AURÉOMYCINE... SECRET DE LA SANTÉ CHEZ LES PORCS

Gardez vos porcs bien en train, sans maladie



L'éleveur peut éviter ou combattre les mauvais effets du stress, et les maladies comme la diarrhée bactérienne, la dysenterie et la rhinite atrophique, en servant de l'AURÉOMYCINE à ses porcs à tous les stades de leur croissance. Vous pouvez prévenir la plupart des maladies courantes du porc et éliminer celles qui pourraient avoir prise dans votre troupeau en exigeant de votre marchand ou fabricant de moulées l'addition d'AURÉOMYCINE à la moulée pour les truies, aux moulées de début, de croissance et d'engraissement. En voici les avantages:

- Porcelets plus nombreux et en meilleure santé au sevrage.
- Elimination des infections secondaires dues aux suites de la castration, de la vaccination et du sevrage.
- Maîtrise de l'entérite bactérienne.
- Maintien de l'augmentation de poids en cas de rhinite atrophique.
- Amélioration du rendement des aliments.

Pour protéger la santé de vos porcs et garantir leur croissance, demandez à votre marchand ou fabricant de moulées de vous fournir de l'AURÉOMYCINE en granules ou des moulées à l'AURÉOMYCINE. L'AURÉOMYCINE est aussi efficace qu'il y a cinq ans — refusez toute imitation.



Pour accélérer la croissance en prévenant l'anémie, maladie commune des jeunes porcelets due à une carence de fer, donnez-leur, vers le deuxième jour, une injection de PIGDEX®.

CYANAMID

Cyanamid of Canada Limited, Montréal 2, Québec

AURÉOMYCINE®: marque déposée de Cyanamid of Canada pour sa chlortetracycline

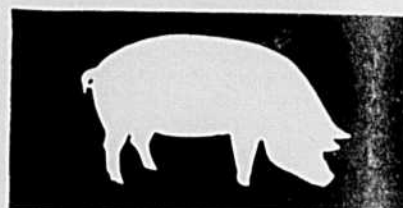
AURÉOMYCINE



COMBAT LES MALADIES

AU SERVICE DU
CULTIVATEUR-HOMME
D'AFFAIRES

CYANAMID



PROGRAMME
COORDONNÉ
MOULÉE-SANTÉ

POUR LES PORCS

Simple et pratique, le programme coordonné moulée-santé Cyanamid pour les porcs a fait ses preuves. Il associe la lutte contre les maladies à un bon programme d'alimentation. Il s'applique aux porcs de tous âges.

Troupeau de reproduction
Avant l'accouplement — Faites les tests de la leptospirose et l'avortement contagieux. Vaccinez contre l'érysipèle au DUOVAX® trois semaines avant chaque accouplement.

Gestation — En cas de maladie, servez de la moulée renfermant 200 grammes d'AURÉOMYCINE® à la tonne pendant 14 à 21 jours.

Mise bas — A compter de 7 à 14 jours avant la mise bas et durant les sept jours qui la suivent, servez une moulée spéciale à cette période et renfermant 200 grammes d'AURÉOMYCINE à la tonne.

Allaitement — Moulée d'allaitement avec 50 grammes d'AURÉOMYCINE.

Troupeau commercial
De 2 à 4 jours — Prévenez l'anémie à l'aide du PIGDEX® (fer injectable). Prévenez ou guérissez la diarrhée avec le PIGDOSER® d'AURÉOMYCINE®.

De 2 à 8 semaines (ou 35 livres) — Moulée de pré-début (renfermant 200 grammes d'AURÉOMYCINE à la tonne), puis moulée de début (100 grammes d'AURÉOMYCINE à la tonne). A 7 semaines, vaccinez au DUOVAX contre l'érysipèle.

A 8 semaines (ou 35 livres) — Administrez une deuxième injection de DUOVAX.

De 35 à 75 livres — Moulée de croissance renfermant 50 grammes d'AURÉOMYCINE.

De 75 livres à la vente — Si l'entérite ou la rhinite atrophique menace le troupeau, continuez à donner 50 grammes d'AURÉOMYCINE dans la moulée d'engraissement.

Dès aujourd'hui, commencez à mettre en oeuvre ce programme, avec le concours de votre fabricant ou marchand de moulées ou de votre vétérinaire. Demandez le dépliant explicatif gratuit sur le programme coordonné moulée-santé pour les porcs.

*Marque déposée